

Le Foyer canadien

Recueil littéraire et historique

Choix de textes

La Bibliothèque électronique du Québec

Volume 202 : version 2.0

Octobre 2002

Le Foyer canadien a paru de 1863 à 1866.

« Une des meilleures revues littéraires de « l'école patriotique » au Canada français, *Le Foyer canadien*, qui affirmait avoir 2000 abonnés, fut fondé par un groupe venu des *Soirées canadiennes*. Certains ouvrages importants en littérature et en histoire furent publiés par cette revue. Comme plusieurs de ses collaborateurs étaient à l'emploi du gouvernement, la fin de ce périodique fut provoquée par le déménagement en 1866-1867 de la capitale nationale à Ottawa. »

<http://www.nlc-bnc.ca/2/10/h10-233-f.html>

Nous reproduisons ici des textes extraits du *Foyer canadien* et qui n'ont pas, pour la plupart, depuis, été repris dans d'autres publications.

Alfred Garneau

Assis sur l'herbe

*L'enfant paraît.....
.....la grave causerie
S'arrête en souriant.*
VICTOR HUGO.

Votre mère songeait; nous causions auprès d'elle
De l'été, du ciel pur, du couchant orangé,
Et, loin de vos regards, la nuit jalouse et belle
Repoussait doucement le soleil affligé;

Quand Lise, blonde tête, enfant dont l'air étonne,
À mi-voix murmura : « Je voudrais bien mourir! »
Sa mère, qu'un beau rêve à l'instant abandonne,
L'interroge d'un oeil où les pleurs vont courir.

« Je voudrais bien mourir!... On a deux blanches ailes
« Comme Ellé, ma colombe, et grandes comme soi;
« On vole tout partout; avec les hirondelles
« Au bord du lac on joue, et j'aime à jouer, moi!

« Puis on monte bien haut, bien haut... jusqu'aux étoiles,
« Où l'on voit Dieu, Marie et Jésus triomphants.
« Sur des harpes on chante; on a des fleurs, des voiles...
« Dis, le ciel n'est-il pas plein de petits enfants?... »

Votre mère écoutait toutes ces folles choses.
« Assez, ma Lise, assez! » disait-elle souvent;
Et les ris voltigeaient sur nos lèvres écloses.
Ce soir-là s'est enfui plus vite que le vent.

À une jeune fille

*Tout le plaisir des jours est en leurs matinées;
La nuit est déjà proche à qui passe midi...*
Malherbe.

Amie, allez ce soir au bal en robe blanche.
À vos cheveux unis nouez une pervenche
Éclatante d'azur.
Allez jouir; cueillez cette heure diaphane.
On n'est pas toujours jeune, et la gaieté se fane
Même sur un front pur.

Voyez : sur le vallon octobre étend sa brume;
L'herbe est noire déjà; le lac, bordé d'écume;
Le jardin, sans bouvreuils.
Plus de genêts en fleurs mêlés parmi les aunes!
La nuit, des vents amers sèment de feuilles jaunes
Le givre sur les seuils.

Comme l'année, hélas, la vie a son automne.
Alors, tout sous le ciel nous semble monotone;
La joie aussi fait mal...
Qu'ai-je dit? Oubliez ce propos si morose.
Dieux! vous êtes encore au printemps! l'heure est rose.
Allez ce soir au bal!

J. Auger

Sonnet

Mes premiers vers

À mon ami Alfred Garneau

Quand arrive le temps où les petits oiseaux
Sentent qu'il faut partir pour faire un long voyage
Par delà les grands monts et sur les grandes eaux,
La mère les prépare à ce pèlerinage.

Et ces gais pèlerins, de leurs frêles berceaux,
S'élancent, confiants, sans crainte de l'orage,
Du chasseur, du vautour, du suprême naufrage,
Au seuil des bois, patrie aux verdissants arceaux.

Que je voudrais avoir la foi de l'hirondelle
Pour toi, ma jeune muse, à l'essai de ton aile!
J'aurais moins peur de vous, critiques sans pitié.

Si les oiseaux, Alfred, à cette heure fatale,
Ont, pour le premier saut, une branche natale,
Donne à mes vers l'appui de ta forte amitié.

Sonnet

Paysage

*...cela compose un brocard d'or
riche et magnifique, que nous voulons
trouver plus beau que du vert, quand
ce ne serait que pour changer.*

MDE. DE SÉVIGNÉ.

Souvent, pendant l'hiver, la forêt désolée
Se couvre, tout-à-coup, de feuillages tout blancs :
Et dahlias touffus, et liserons tremblants
Pendent à l'arbre en fleurs de neige immaculée.

Parfois, tombe la pluie à demi congelée;
Puis, le froid vient changer ces cristaux ruisselants
En feuilles de vermeil, en fruits étincelants,
Et poser à la branche une frange étoilée.

Ô prismes chatoyants, sous un soleil d'été!
Ô charmante féerie, éphémère et fragile
Dont un souffle, un rayon briserait la beauté,

J'ai souvent fait ce vœu, – mais c'est un vœu stérile –
De pouvoir, quelquefois, réunir en mon style,
Votre art éblouissant et votre chasteté!

J.-M. Le Moine

L'oiseau bleu

(*indigo bird.*)

J'ai souvenance, une belle matinée de juillet, d'être descendu dans mon jardin au moment où l'aurore, de ses premiers feux, dorait les cimes ondoyantes de mes grands pins. Au milieu d'un parterre était un vieux pommier, couvert de fruits et de feuilles, et cher à mes enfants, pour avoir contenu le nid de plusieurs générations de rouges-gorges. Un couple de ces aimables oiseaux, en avaient, en ce moment, choisi la fourche hospitalière, pour y placer le berceau de leur jeune famille; là, sur du fin foin, reposait l'espoir de la future couvée, quatre émeraudes. Mes yeux s'y fixèrent d'abord. La femelle était à son poste, l'oeil vigilant; le mâle, perché sur la plus haute branche d'un orme voisin, l'orgueil de mon foyer, roucoulait à sa compagne l'hymne matinal. Près du pommier croissait un tournesol, (l'hélianthe,) dont la corolle, amoureusement penchée vers l'astre du jour, laissait voir, au milieu d'un feston de verdure, une vaste fleur d'acanthé; à l'extrémité de chaque feuille étincelaient, saphirs vivants, d'innombrables gouttelettes de rosée. Au centre du tournesol était posée une ravissante petite créature, dont les ailes azurées, se détachant de l'acanthé et du vert tendre, miroitaient aux rayons du soleil : le petit *maestro* me salua de quelques notes mélodieuses, puis il s'envola. J'étais ravi de tant de splendeurs : ce spectacle, que peut-être il ne me sera jamais donné de revoir, avec de tels accompagnements,

m'éblouit par son éclat, par la vivacité de ses nuances. Était-ce bien la réalité? ou bien était-ce une scène féerique des *Mille et une Nuits*? C'était simplement l'oiseau bleu du Canada, que j'avais vu dans toute la pompe de son costume nuptial.

Mme P. L.

Souvenir

Qui n'aime à se rappeler les souvenirs du passé? Qui n'aime à laisser errer sa pensée sur quelque époque écoulée, déjà enfuie bien loin, mais qui revient comme d'elle-même nous redire les joies et les peines d'un temps qui n'est plus?

Quand le jour s'en va mourant, et que le crépuscule balance encore, au couchant, sa teinte demi-rosée, oh! alors, qui n'a rêvé? qui ne s'est souvenu?..... Les années s'écoulaient, tombant une à une dans l'éternité, et ne nous laissent, à chacun, que l'âge et les souvenirs. Heureux si, au fond de ceux-ci, il ne reste aucuns regrets.

C'était un soir de mars; les bruits de la ville s'affaiblissaient insensiblement. Montréal allait se reposer quelques heures, pour recommencer, le lendemain, sa vie d'agitation et de commerce. Les cloches avaient fini de tinter l'*Angelus*, une seule, en retard sans doute, faisait encore entendre, au loin, un son argentin; mais bientôt, à son tour, elle resta silencieuse. Deux jeunes soeurs de charité avaient laissé leur communauté pour les devoirs de leur mission, et suivaient, d'un pas rapide, un sentier battu dans la neige, qui les conduisait vers la montagne; on les avait prévenues que là des malheureux attendaient du secours. Elles marchaient en contemplant parfois ce beau ciel étoilé, sur lequel la lune répandait en ce moment des flots de sa pâle lumière; puis la campagne encore, couverte de neige, se déroulait au loin devant elles, et parfois une humble maisonnette laissait percer une faible clarté qui les guidait en passant. Bientôt

elles arrivèrent à une maison triste et obscure: c'était là qu'elles étaient attendues..... Ah! l'heureux du monde qui serait passé devant cette pauvre demeure, dans son brillant équipage, n'aurait jamais pu concevoir une misère semblable!

Trois pièces composaient la maison: l'entrée, dans laquelle se trouvait le poêle, était un endroit noir et enfumé, et si sale, si sale, que les pauvres soeurs ne savaient où déposer leurs manteaux. De faibles plaintes les attirent dans la chambre voisine; là, sur un misérable grabat, gisait une femme malade du typhus, et, auprès d'elle, dans le même lit, trois jeunes filles, dont l'aînée pouvait avoir quinze ans, toutes atteintes de la même maladie. Deux d'entre elles avaient reçu, dans la journée, le sacrement des mourants. La pauvre mère informa les Soeurs que dans la troisième chambre étaient son mari et ses petits garçons: eux aussi étaient malades, mais elle ne savait jusqu'à quel point; elle les pria d'aller les voir et de lui apporter des nouvelles. C'était facile de se rendre à sa prière; mais, là, quel spectacle! Couchés sur la paille, quelques haillons pour couverture, étaient, pêle-mêle, le père, du front duquel tombaient déjà les sueurs de l'agonie, puis quatre petits garçons. Presque rien pour les garantir du froid, qui pénétrait dans l'appartement par les carreaux brisés, et remplacés par le traditionnel chapeau de paille. Dans un coin des meubles entassés, et, sur une table, quelques objets de fine faïence, parlaient d'un temps meilleur pour l'infortunée famille.

En effet, c'était des émigrés, qui avaient laissé une certaine aisance en Irlande, pour venir chercher fortune en Canada. Hélas! toujours, toujours le rêve pour la réalité! Le père avait embrassé l'état de jardinier. Déjà il prospérait;

mais leurs modiques épargnes s'étaient peu à peu fondues devant les exigences de la maladie.

De temps en temps un des enfants, le moins malade, se levait de sa couche et venait présenter à son père un breuvage noir et dégoûtant. Après que le moribond avait bu, le même verre passait, à tour de rôle, aux lèvres des autres. L'une des Soeurs s'approcha du mourant; elle lui fit entendre de ces mots qui consolent, lui parla de Dieu et d'un monde meilleur, puis elle lui prépara un breuvage rafraîchissant, tout en essuyant la sueur froide qui inondait sa figure. Oh! s'il est une mission bénie, et s'il est une vie bien remplie d'oeuvres méritoires pour le ciel, n'est-ce pas celle de ces saintes filles, qui disent un éternel adieu aux plaisirs du monde, aux joies de la famille et au confort de la vie, pour se consacrer au soin des malades. Qui, si ce n'est elles, serait venu dans la maison du pauvre, aurait reposé sur son épaule la tête du mourant, pour le délasser des fatigues que sa couche si dure lui faisait endurer? Qui aurait secouru, dans ce moment, ces pauvres petits enfants, dont pas un ami ne se souvenait?

La nuit se passa tout doucement, dans les alternatives de soins, de veilles et de prières. Mais à peine l'aube blanchissait-elle la cime de la montagne, qu'elles virent mourir le père en les bénissant. La pauvre mère, qu'il avait fallu encourager et soigner à son tour, et qui bien des fois déjà avait essayé de se lever, retrouva des forces dans son énergie suprême, en entendant le râle de l'agonie, elle s'approcha du lit; mais l'émotion fut trop forte: dix minutes après, elle aussi avait cessé de souffrir!..... Qui pourrait peindre la désolation des malheureux orphelins, en présence de ces deux cadavres de leur plus cher soutien! Oh! la plume se refuse à décrire de semblables scènes! Le lendemain, la

pauvre maison était vide; le cimetière et l'hôpital s'étaient
partagés la famille entière.

Abbé Charles Trudelle

Les Bois-Francis

Prologue

*Sol canadien, terre chérie!
Par des braves tu fus peuplé.*

ISIDORE BÉDARD.

Lorsque nos pères, quittant le beau pays de France, vinrent s'établir sur les bords de la grande rivière du Canada, ils eurent à essayer bien des peines, à endurer bien des fatigues avant de voir de riches campagnes remplacer les épaisses forêts qu'ils trouvèrent sur les bords du Saint-Laurent. Il leur fallut du courage; car ils avaient à combattre d'infatigables ennemis dans les indigènes, déterminés à tout tenter pour chasser ces nouveaux ennemis de leur liberté. Mais nos pères venaient du pays des braves et de plus « étaient l'élite des guerriers, » comme l'a dit un de nos poètes; ils ne devaient donc pas craindre l'audace de l'indomptable Iroquois. Aussi les pages de la brillante histoire de ces temps héroïques de notre patrie nous les représentent toujours en garde contre l'astucieuse valeur de ce dangereux ennemi, tenant d'une main la charme et de l'autre l'arme avec laquelle ils protégeaient leurs familles et leurs moissons.

Aujourd'hui les temps ne sont plus les mêmes: ceux qui ont disputé avec tant d'acharnement les bords du Saint-Laurent sont presque totalement disparus, et, plus heureux

que leurs ancêtres, les bons habitants de nos campagnes cultivent en paix les champs ouverts avec tant de difficultés. Ils n'ont point à faire usage de cette valeur chevaleresque qu'ils ont reçue d'eux et dont ils « n'ont jamais flétri les lauriers; » mais le manque d'espace et l'impitoyable nécessité qui, depuis bien des années, obligent un grand nombre d'entre eux à s'éloigner des lieux qui les ont vu naître et à s'enfoncer dans la forêt, leur ont donné l'occasion de prouver qu'ils sont les dignes descendants des premiers colons de ce pays.

Le courage, en effet, ne consiste pas seulement à braver la valeur d'un ennemi; il se montre encore, et bien plus, dans cette fermeté inébranlable que l'homme de coeur sait déployer pour lutter contre les ennuis, les dégoûts, les privations de l'indigence et contre ces mille obstacles journaliers qu'un travail dur et opiniâtre seul parvient à surmonter. C'est là le genre de courage trop peu connu, et surtout trop peu récompensé, qu'ont montré et que montrent encore les braves pionniers de la colonisation de nos terres incultes.

Pour mieux le connaître, voyons-les prendre possession de cette riche et grande étendue de terres habitables qui forment la partie des cantons de l'Est, connue sous le nom de Bois-Francs.

Disons tout de suite que le nom de Bois-Francs ne fut donné d'abord qu'aux seuls cantons de Somerset, de Stanfold et d'Arthabaska; mais que, depuis, cette dénomination s'est étendue aux cantons d'Inverness, d'Halifax, de Chester, de Warwick et de Ham.

Quels noms, va-t-on dire, et quel pays sans doute! mais *honne soit qui mal y pense*, car il ne faut pas croire, en voyant

tous ces noms de lieux à la figure bretonne, que nous allons nous occuper de l'établissement de quelques-unes des parties des Îles Britanniques: non, la langue de Racine et de Fénelon, presque seule, se fait entendre dans ces lieux, et l'air qu'on y respire est l'air de la patrie.

I. La découverte.

*Ce sont eux qui, en dépit de grands
et de nombreux obstacles, par leur seul
courage et sans aucune protection, ont
tracé aux autres la route.*

Le Canadien Émigrant.

Dès avant l'année 1880, on connaissait déjà, dans les paroisses du sud du district de Trois-Rivières, l'existence de cette partie des cantons de l'Est, que l'on a si proprement appelée *Bois-Francs*. Plusieurs fois, des chasseurs canadiens avaient pénétré dans les magnifiques forêts de Somerset et de Stanfold, et les avaient parcourues dans toutes les directions. Ils avaient admiré ce parc immense, dont l'orme, l'érable et le noyer faisaient le plus bel ornement, et que la nature seule entretenait dans une propreté et une élégance princières. Suivant leurs récits pleins d'enthousiasme, ce domaine de la nature était comme une de ces belles et riches plantations auxquelles l'art et le goût savent donner un aspect riant et varié. La grosseur et la hauteur des arbres gigantesques qu'ils avaient vus, indiquaient, suivant eux, un sol riche et propre à toute espèce de culture. Aujourd'hui encore, ceux qui visitent

pour la première fois les parties de cette forêt que les colons n'ont pas encore attaquées, ne peuvent s'empêcher d'éprouver les mêmes impressions, et sont souvent tentés de s'écrier avec un de nos poètes:

*Ô mon pays! de la nature
Vraiment tu fus l'enfant chéri!*

Un habitant de Saint-Pierre-les-Becquets, du nom d'Isaïe Mailhot, dit être monté plusieurs fois à Somerset, pendant l'hiver, à la raquette, et avoir tendu des pièges sur les bords de la rivière Blanche, près de l'endroit où est placée l'église actuelle de la paroisse de Saint-Callixte. À peu près dans le même temps, un habitant de Saint-Grégoire, David Prince, un des plus anciens colons actuels des Bois-Francs, remontait, en chassant la perdrix, cette branche de la rivière Nicolet, connue sous le nom de Rivière au Loup, qui traverse les cantons de Stanfold et d'Arthabaska. Il avait même pris, dans les pointes de Bulstrode, une terre qu'il céda ensuite à Louis Héon et à Hubert Doiron, déjà établis dans ce canton en 1880.

Cependant aucun de ces chasseurs n'eut la volonté de s'établir sur une terre où semblait devoir couler le lait et le miel, parce que les obstacles à surmonter étaient si grands, comme nous le verrons bientôt, qu'il fallait, pour les affronter, avoir un courage plus qu'ordinaire, ou être commandé par la nécessité. Il leur semblait impossible d'aller demeurer seuls, à une si grande distance, sans espoir d'avoir un jour des chemins pour descendre au bord du fleuve, et d'être suivis par quelques parents ou amis: « Car, » me disait un jour David Prince, « on riait de moi, lorsque je parlais,

dans ma paroisse, de la possibilité de former un établissement dans cet endroit. »

Mais enfin un homme d'énergie et d'intelligence, de Saint-Grégoire, Édouard Leclerc, (que son nom vive à jamais dans le souvenir des heureux habitants de ces contrées!) après avoir pesé les difficultés et calculé les moyens de les vaincre, résolut d'affronter tous les obstacles. Comme David Prince, il remonta la Rivière au Loup en 1832 ou 1833, car il ne peut préciser davantage cette date, et s'arrêta à Stanfold, sur la terre même qu'il occupe encore aujourd'hui. Il ne pouvait trouver un sol plus riche que celui des pointes étendues que forme le cours irrégulier de cette rivière, serpentant alors entre une double rangée d'ormes, qu'il osa le premier frapper. C'est aujourd'hui un des plus riches habitants de la belle et florissante paroisse de Saint-Eusèbe de Stanfold.

Ce fut donc Leclerc qui, le premier, vint se fixer dans cette grande partie des cantons de l'Est, connue sous le nom de Bois-Francs; ce fut lui qui, abattant le premier arbre pour construire sa cabane, annonça à cette forêt vierge sa prochaine destruction sous les coups incessamment répétés de la hache des colons qui devaient suivre ses traces.

Jusqu'au jour où cet intrépide pionnier de la colonisation vint fixer sa demeure dans ce vaste domaine de la nature, le bruit de la cognée ne s'y était pas encore fait entendre; les animaux sauvages seuls s'en partageaient l'empire, et le chant des oiseaux, dont rien ne troublait les concerts harmonieux, seul en égayait les échos. Mais les coups qu'il frappa furent entendus au loin et devinrent comme le signal donné au flot de l'émigration vers ces cantons, devenus depuis si florissants.

Dans un temps où le manque de terres dans les seigneuries forçait déjà la jeunesse canadienne à prendre le chemin des États-Unis, qu'elle n'aurait jamais dû connaître, cette découverte des Bois-Francs était une mine précieuse. Aussi l'exemple de Leclerc en engagea bientôt d'autres à le suivre. Narcisse Béliveau et François Pélerin, tous deux aussi de Saint-Grégoire, vinrent presque en même temps s'établir près de lui sur les terres qu'ils occupent encore actuellement.

Dans le printemps de 1835, un autre habitant de Saint-Grégoire, Joseph Pélerin, vint se joindre aux trois premiers colons de Stanfold; mais il se fixa à une grande distance de leurs établissements, sur le lot qu'il occupe aussi lui-même encore aujourd'hui. Si jamais vous allez de Somerset à Stanfold, on vous fera remarquer sa belle et élégante demeure, agréablement située non loin de l'endroit où la voie ferrée traverse le chemin royal.

Il ne pensait pas, ce brave habitant, à son arrivée dans ce lieu, qu'un jour des chars, traînés par la vapeur, passeraient devant sa porte avec la rapidité de la flèche. Et combien d'autres choses voient à présent ces premiers colons, auxquelles ils n'avaient pu même penser dans leurs plus beaux rêves sur l'avenir!

Dans l'automne de cette même année, un habitant, natif de la Baie du Febvre, J.-Bte. Lafond, un sac de provisions sur le dos et la hache à l'épaule, partit avec un de ses fils, de Bulstrode, où il demeurerait alors, pour chercher un établissement dans les cantons voisins.

Après avoir traversé Stanfold, où, comme nous venons de le voir, quelques colons s'étaient déjà fixés, il s'arrêta sur le trentième lot du huitième rang de Somerset.

Lorsque, le premier soir de son arrivée, seul avec son fils, assis sur un tronc d'arbre devant le feu qu'il venait d'allumer pour se réchauffer et préparer son frugal repas, il rêvait à son avenir, qu'aurait-il pensé de celui qui serait venu lui dire: « Brave homme, vous voilà seul en ce moment avec l'ennui; mais gardez-vous bien de vous laisser vaincre par son inséparable compagnon, le découragement. La pauvreté avec son hideux cortège de souffrances va bientôt, il est vrai, vous assaillir et chercher à vous faire regretter la démarche que vous venez de faire; les plus grandes privations attendent ceux qui vont suivre vos traces; mais, avant vingt ans, tout cela sera fini. Plus de deux cents familles formeront une belle paroisse, où tout annoncera l'aisance et la prospérité. Une superbe église sera construite sur les bords aujourd'hui sauvages de la petite rivière qui coule à quelques arpents d'ici, et, autour de cette église, seront groupées les maisons d'un joli village, centre d'affaires auquel la station d'un chemin de fer donnera la plus grande activité..... » Il eût sans doute pris pour un rêve extravagant ces paroles alors incroyables, et cependant il est donné à ce premier habitant de Somerset, qui vit encore au moment où j'écris ces lignes, de voir que ce rêve est une réalité.

Dans le printemps suivant (1836), Lafond alla résider, avec sa famille, sur la terre qu'il avait commencé à défricher, et, dans le même temps, un autre colon, du nom de Joseph Grondin, vint s'établir sur le lot voisin.

Ces deux premiers habitants de Somerset et les quatre colons déjà établis à Stanfold, furent donc les premiers habitants des Bois-Francis et aussi le commencement de ce continuel mouvement vers les cantons de l'Est qui va toujours croissant et continuera ainsi, il faut l'espérer, jusqu'à

ce qu'enfin, sous la protection d'un gouvernement sage et éclairé et la direction des vrais amis du pays, toute cette vaste étendue de terres habitables et fertiles soit couverte d'heureux et paisibles cultivateurs canadiens; jusqu'au temps où, dans chaque canton, on verra briller la croix du clocher, et l'on entendra sonner cet *Angelus* qui, trois fois le jour, écho de l'âme chrétienne, invite si éloquemment tous les coeurs à s'élever à Dieu.

Il en avait coûté cependant à ces hardis défricheurs de s'éloigner des lieux qui les avaient vu naître et grandir; de quitter leurs parents, leurs amis d'enfance et ces bons voisins avec lesquels ils avaient passé tant de moments de joie et de bonheur, de se décider à ne plus se voir réunis dans la vieille église de la paroisse, si pleine pour eux de pieux souvenirs et dont le clocher fait toujours battre de joie le coeur catholique du Canadien; puis de ne plus contempler

Du Saint-Laurent le majestueux cours.

Aussi, quoiqu'ils ne dussent point passer la frontière de la patrie, il leur avait semblé partir pour l'exil; c'est que

La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée,

a dit avec raison un poète.

Mais le temps était arrivé où les Canadiens, instruits à l'école de l'indigence et prêtant l'oreille à ce cri d'un patriotique appel « Emparons-nous du sol, » devaient quitter les bords enchantés du Saint-Laurent et aller fonder de nouvelles colonies au sein même de leur pays, disputant à l'étranger une terre dont la possession leur est acquise à tant

de titres. Ils étaient donc partis les larmes aux yeux, mais l'espoir dans le cœur.

Dès le printemps de leur arrivée, les premiers colonsensemencèrent les quelques arpents de terre qu'ils venaient de défricher, et, l'automne arrivant, leurs petits champs rendirent avec usure ce qu'on leur avait confié: la fécondité de ce nouveau sol semblait tenir du prodige. Le bruit de cet heureux résultat, si propre à donner les plus belles espérances, se répandit avec rapidité dans les paroisses du district de Trois-Rivières, au sud et même au nord du fleuve. Il y eut alors un élan général vers cette région fortunée; on ne parlait que des Bois-Francs. C'était la Californie du temps.

Mais la découverte de cette terre devait produire en quelque sorte les mêmes résultats que celle des mines aurifères des bords de l'Eldorado, c'est-à-dire, que les chercheurs ne devaient jouir de leurs biens qu'après des privations et des souffrances presque incroyables, comme nous allons le voir; car c'est ici le lieu de faire connaître ce qu'eurent à souffrir les premiers colons des Bois-Francs, que l'on peut regarder comme les héros de la colonisation.

II. Privations et souffrances.

*Alors! on se souvient de tout ce qu'on aima,
Des sites enchanteurs dont l'aspect nous charma,
Des jeux de notre enfance et même de ses peines.*

DELILLE.

Pour aller des paroisses du bord du fleuve aux Bois-Francis, il fallait d'abord passer la savane de Blandford, qui sépare la paroisse de Gentilly des nouveaux établissements de la rivière Bécancour, et à travers laquelle un chemin mal entretenu conduisait alors. Mais cela n'était rien, comparé à l'affreuse savane de Stanfold, que l'on ne pouvait passer qu'à pied pendant près de sept mois de l'année; car il n'était possible aux voitures de la traverser que depuis le mois de décembre jusqu'au mois d'avril, lorsque le froid avait consolidé les eaux bourbeuses de ce vaste marais.

Les premiers colons avaient frayé, dans cette savane, depuis la chapelle de la rivière Bécancour jusqu'à l'endroit où est aujourd'hui l'église de Saint-Eusèbe de Stanfold, un chemin sur lequel ils avaient jeté des branches, qui leur donnaient le moyen de se soutenir au-dessus des bourbiers sans fond qu'ils rencontraient à chaque instant.

Pour rendre ce sentier praticable aux voitures d'hiver, on était obligé d'aller, par corvées de quinze à vingt hommes, battre la neige avec les pieds pour la détremper avec l'eau, sans quoi la glace ne se serait pas formée. Cela ne se faisait pas ordinairement sans que l'on vit plusieurs enfoncer jusqu'aux genoux, et souvent jusqu'au milieu du corps, dans cette eau fangeuse et à demi gelée. Si deux voitures se rencontraient, il n'était pas rare de voir les chevaux, qui mettaient le pied hors du chemin battu, disparaître presque entièrement dans les ornières, d'où on ne les retirait qu'au moyen de cordes et de leviers. Quelques-uns de ces pauvres animaux et plusieurs bêtes à cornes y sont même périés. Ce fut là cependant le chemin par lequel, pendant près de onze ans, des milliers de colons, hommes, femmes et enfants, ont dû passer pour se rendre dans les Bois-Francis. Qui pourrait dire

les misères et les souffrances de tout genre qui y furent endurées? Le coeur saigne au récit qu'en font les premiers habitants de ces contrées.

Cependant le champ était vaste, et chacun pouvait se choisir une ample part de cette belle forêt: aussi les premiers arrivés ne furent pas longtemps seuls. Presque continuellement on voyait de nouveaux colons passer la savane de Stanfold pour monter aux Bois-Francs. C'était ordinairement pendant l'hiver que les hommes allaient prendre des terres: ils défrichaient, ensemençaient dans le printemps, et ce n'était qu'après leur première récolte et dans l'hiver suivant, qu'ils allaient chercher leurs familles.

En 1843, il y avait déjà 1062 âmes à Somerset seulement, et la population s'était accrue dans la même proportion à Stanfold et à Arthabaska. La plus forte partie de ces colons montaient dans les Bois-Francs pauvres et sans aucune avance. C'étaient, pour la plupart, des journaliers ou des habitants ruinés, qui n'apportaient avec eux que les ustensiles de première nécessité et de maigres provisions pour quelques mois. Plusieurs n'apportaient pour tout ménage que leur hache et un sac de farine sur le dos. Ils comptaient sur leur travail pour maintenir leur existence et celle de leurs familles; mais ces familles, souvent nombreuses et consommant sans cesse, avaient bientôt épuisé les provisions; et le manque de magasins dans ces premières années, ou le prix trop élevé des denrées, ne permettait pas de les renouveler. Aussi la disette était dans leur cabane avant que la récolte fût dans la grange. D'ailleurs, quelque abondante que fût cette récolte, le surcroît toujours imprévu de la population faisait qu'ordinairement elle était épuisée plus tôt qu'on ne l'avait cru, et, quand

arrivait le printemps, la misère faisait aussi son apparition avec lui.

Ceux qui étaient arrivés les premiers avaient ordinairement des excédants pour soulager leurs amis nouvellement venus; ils se montraient charitables et empressés à diminuer des souffrances qui devenaient de plus en plus pressantes; mais cette ressource était bientôt épuisée. Les marchands qui venaient de s'établir à Somerset et à Stanfold remplissaient bien, pendant le cours de l'hiver, leurs magasins de lard, de farine et de provisions de toute espèce; mais l'immigration était toujours plus considérable qu'on ne l'avait prévu: elle doublait les calculs les plus raisonnables. Les nouveaux arrivés faisaient bien preuve de bonne volonté, en travaillant avec cette ardeur naturelle aux Canadiens, surtout quand ils entrevoient un avenir meilleur et qui ne dépend que de leur énergie. Les arbres tombaient comme par enchantement sous les coups redoublés de leurs haches; bientôt le feu les avait réduits en cendre; puis ils convertissaient en *salt*¹ cette cendre, qu'ils portaient ainsi transformée aux marchands de l'endroit, fabriquant la potasse et la perlasse. C'était, avec le sucre produit de l'érable, leur seule ressource. Ils en recevaient en échange des provisions de bouche et des vêtements.

Mais les demandes étaient si multipliées, que ce moyen de vivre s'épuisait bientôt; la manufacture du marchand était pleine de potasse ou de perlasse, et son magasin était vide de provisions. Le manque absolu de chemins pendant l'été ne lui permettait pas d'expédier ses alcalis au marché et, par la même raison, de renouveler ses provisions. Une grande partie

¹ Corruption du mot anglais *salt*, sel ou salin.

de cette population se trouvait alors aux prises avec la faim, qui ne marchande jamais. C'était des moments terribles d'épreuve et de découragement. Prisonniers au milieu des bois, comme sur une île au milieu de la mer, ils ne pouvaient attendre de secours de personne. Une seule planche de salut restait aux infortunés habitants de cette place riche et pauvre, abondante et manquant de tout: c'était de franchir à pied la savane qui les tenait captifs, pour aller chercher sur leurs dos des provisions dans les paroisses du bord du fleuve.

Afin de pouvoir se porter secours, ils partaient par bande de dix à quinze hommes, pour faire ce périlleux trajet. On les voyait revenir portant sur leur dos soixante et quatre-vingts livres de farine et quelquefois bien davantage, souvent ayant un sac de provisions sur leur tête et dans leurs mains les ustensiles de cuisine les plus nécessaires. Quelques-uns même ne craignaient point de se mettre en route avec des plaques de poêle sur les épaules.

Ainsi chargés, ils allaient l'un devant l'autre, le cou tendu, le corps penché en avant, ruisselant de sueurs, dévorés par les moustiques et les maringouins, le visage en feu, les veines enflées, l'oeil rouge et les lèvres bleuâtres; quelquefois même on les voyait cracher le sang de leur poitrine enflammée. C'est que le sentier qu'ils parcouraient pouvait épuiser les forces de l'homme le plus vigoureux, à plus forte raison de ces voyageurs au courage invincible, mais qui partaient épuisés par un jeûne presque continuel et n'emportant, pour soulager leur estomac fatigué, qu'une tranche de mauvais pain sec.

Le chemin ne leur paraissait pas mauvais, lorsqu'ils n'enfonçaient pas jusqu'aux genoux; car souvent, s'ils mettaient le pied à côté des branches et des racines, ils

tombaient dans des mares d'eau bourbeuse où ils pouvaient être exposés à périr. On dit même qu'un jour l'un de ces voyageurs allait disparaître dans une de ces ornières sans le prompt secours de son voisin, qui eut à peine le temps de le saisir par les cheveux. Combien de fois ceux qui passèrent cette savane ont-ils trouvé des malheureux enfoncés jusqu'aux bras avec leurs charges dans ces borbiers sans fond, se tenant aux racines qu'ils avaient pu saisir, et attendant quelquefois depuis plus d'une heure le secours sans lequel ils seraient infailliblement périés.

Quand ils avaient fait sept ou huit arpents, ils tombaient de lassitude, et c'était souvent l'oeuvre de toute une journée de faire ce périlleux trajet. Si la nuit les surprenait en chemin, il leur fallait se résigner à attendre le jour pour continuer: c'était s'exposer à y périr que d'y marcher sans lumière. Que de tristes nuits passées ainsi sans feu et sans couvertures, exposés quelquefois à une pluie averse, ou à la rigueur du froid, dans les longues nuits de l'automne! L'un de ces voyageurs, après m'avoir raconté d'une voix émue tout ce qu'il avait enduré lui-même, ajoutait: « Lorsque'on sortait de ce marécage, ou n'avait pas *formance* d'homme; la vase nous couvrait des pieds à la tête, et il ne nous restait que des habits en lambeaux. »

Au retour de ces voyages, on les voyait quelquefois trembler de tous leurs membres pendant un temps assez considérable; plusieurs avaient les jambes enflées une semaine et davantage. Ce fut après une de ces pénibles expéditions, que l'un d'eux mourut victime de ses généreux efforts. C'était bien là porter le courage jusqu'où il peut aller; plusieurs cependant voulurent tenter quelque chose de plus extraordinaire que ce qui avait causé la mort à l'un d'eux.

La potasse et la perlasse n'étaient quelquefois d'aucune valeur dans cette nouvelle colonie, parce que le marchand, ne pouvant, comme on l'a vu, les expédier, refusait d'acheter la cendre et le *salt*; cependant c'était presque le seul moyen de se procurer des vivres, et la famine, avec toutes ses horreurs, se présentait aux chaumières. Que faire donc? Se résigner à souffrir et peut-être même à périr, ou se décider à aller porter eux-mêmes, sur leur dos, le *salt* à Gentilly, à dix lieues de distance: point de milieu. Cette détermination, il est vrai, tenait du désespoir; mais, lorsqu'il veut sauver sa femme et ses enfants, de même qu'au champ de bataille, le Canadien est un héros.

On vit donc partir en différents temps, de Somerset et de Stanfold, des colons portant sur leurs épaules du *salt* enveloppé dans des écorces et des feuilles d'arbres. Mais toutes ces précautions n'empêchaient point cet alcali de leur faire sentir son effet corrosif. Après avoir brûlé une partie du sac qui le contenait et de leurs vêtements, il pénétrait dans la chair, et, quand ils arrivaient à Gentilly, leur dos était tellement brûlé, que quelques-uns, dit-on, ne purent en être parfaitement guéris.

Mais que faisaient les mères infortunées d'une famille en proie à la plus cruelle disette, pour conserver leurs jours pendant que leurs courageux époux allaient ainsi, au péril de leur vie, chercher un moyen de sauver leur existence? Croyez-le, quelque invraisemblable que cela doive paraître, un certain nombre de ces familles ne vivaient que d'herbes, de feuilles ou de racines bouillies. Elles se nourrissaient surtout d'une sorte d'ail sauvage que l'on trouvait en assez grande abondance: nourriture insupportable, surtout à cause de l'odeur qu'elle répandait. Dans la saison des fruits, les

bluets, les framboises..... étaient aussitôt dévorés. Il n'était pas rare d'entendre dire à quelqu'un, qu'il avait passé une, deux et même trois journées sans manger. Un des marchands actuels de Somerset, commis dans le temps chez un autre marchand de la même paroisse, m'a raconté lui-même qu'il fut envoyé un jour par son bourgeois pour faire la recette chez ces nouveaux colons, et qu'il entra dans une petite maison où la femme était seule avec ses petits enfants. Pour toute réponse à la demande d'argent qu'il lui fit, celle-ci se prit à pleurer, et, ouvrant un chaudron où cuisait à gros bouillons verts un mélange d'herbes et de racines: – « Venez voir, dit-elle, ce que l'on mange depuis plus d'un mois, et jugez vous-même si l'on peut vous payer. » Ce brave commis, comme on peut bien le penser, ne crut pas devoir insister davantage.

Il faudrait à présent, pour achever le récit de ces grandes souffrances, entrer dans chaque chaumière, y voir une mère désolée, des enfants pâles, à demi vêtus, pleurant et demandant à grands cris le pain qu'on ne peut leur donner Mais pourquoi entreprendrais-je la peinture d'un tableau qu'il n'est pas possible de retracer dans sa triste réalité?

Ce que je viens de raconter pourra même paraître exagéré à quelques-uns des lecteurs; cependant la vérité m'en a été garantie plusieurs fois par les plus anciens habitants de Somerset, au milieu desquels j'ai demeuré pendant six ans; et, comme la plupart d'entre eux ont été témoins ou victimes, je les crois.

III. Consolations.

*Quand il est effrayé des rumeurs de la terre,
L'oiseau, montant aux cieus, en perd le souvenir:
Ainsi, pour oublier le monde et sa misère,
Ô mon âme, volons au lointain avenir.*
L'ABBÉ A. DUPUY.

Cependant ce peuple affligé était résigné à la Providence, qu'il bénissait toujours, malgré les cruelles épreuves auxquelles il était soumis. Aucune plainte, aucun murmure ne se faisait entendre: il avait foi dans un meilleur avenir; la richesse du sol qu'il arrosait de ses sueurs le lui garantissait. Une espérance brillait pour lui dans le lointain, comme une lumière bien faible alors, mais suffisante pour soutenir son courage. Il est vrai qu'il y a des douleurs si profondes, que rien ne peut y apporter consolation; des plaies si saignantes, que personne ne peut les cicatriser; mais sur ces plaies, sur ces douleurs, il peut toujours être répandu une partie de ce baume salutaire que l'on trouve dans la religion, et qui est si propre à en tempérer l'amertume.

Quoiqu'il n'y eût pas de prêtre résidant parmi eux pour leur distribuer les secours qu'elle offre aux malheureux, ils puisaient eux-mêmes, dans cette source intarissable de consolations, les forces qui leur étaient nécessaires. Ils priaient, espéraient et attendaient avec confiance; ils savaient que le Dieu auquel ils parlaient, comptait leurs larmes, et ne pouvait oublier leurs souffrances.

Le dimanche surtout était pour eux un jour d'ennui profond et de souvenirs qui devenaient tristes par la comparaison qu'ils faisaient du passé avec leur situation présente. Un grand nombre d'entre eux se réunissaient ce jour-là au pied d'une croix, plantée au lieu même où l'on voit aujourd'hui l'église de Somerset. C'était là qu'ils venaient déposer leurs peines et chercher une consolation à leurs souffrances. Ce devait être un spectacle attendrissant de voir ces familles malheureuses, dont la misère était empreinte sur la figure, réciter ensemble le chapelet, dont les grains bénits passaient lentement entre leurs doigts décharnés, de les voir pleurer au souvenir des solennités de leurs paroisses natales, comme autrefois les Hébreux sur les bords de l'Euphrate au souvenir de Jérusalem.

Comme il devait être touchant de les entendre répondre aux hymnes et aux cantiques dont ils faisaient retentir les échos des bois, surtout lorsque, s'adressant à la Consolatrice des affligés, ils terminaient leurs pieux exercices en lui disant:

*Je mets ma confiance,
Vierge, en votre secours:
Servez-moi de défense;
Prenez soin de mes jours.*

Sans doute que les anges, témoins de cette touchante prière, la portaient à Marie et lui disaient:

*Ô Vierge, écoute leur prière,
Sois indulgente et souris-leur,
N'abandonne pas sur la terre*

Ces délaissés du bonheur.

Ces vœux furent exaucés: des défrichements plus considérables permettant de plus grandes semences, l'aisance commença à régner; l'automne, avec sa riche moisson, fit disparaître les souffrances de l'été, et l'hiver, « saison de pleurs pour l'indigence, » devint au contraire pour eux la saison d'une certaine abondance et de la gaieté. Car il ne faudrait pas croire qu'une population si pauvre et si malheureuse fût le séjour habituel du découragement, de la tristesse et de l'ennui: non, la joie la plus franche régnait souvent dans ces chaumières où l'espérance tenait toujours compagnie à la pauvreté. Rien de surprenant en cela: car, même dans les moments les plus critiques,

*Le Canadien, comme ses pères,
Aime à rire et à s'égayer;*

c'est là une partie de son caractère français que ni le temps ni les malheurs ne peuvent lui faire perdre.

Après quatre ou cinq ans de privations, les marchands établis à Somerset et à Stanfold purent fournir des provisions en assez grande abondance; un moulin à farine fut construit à Somerset, et un prêtre, dont la présence est toujours si ardemment désirée dans un nouvel établissement de Canadiens, venait résider au milieu d'eux. Que leur fallait-il davantage!

Mais il en avait coûté cher à cette population héroïque pour ne pas se décourager en face des obstacles qu'elle avait eu à surmonter. Presque tous avaient altéré leur santé et avancé le terme de leur mort. C'est à leur constance à

demeurer sur un sol aussi riche, sans aide et sans encouragement, que le Canada doit l'établissement d'une contrée qui deviendra bientôt comme le grenier de la Province. – « Si le pays, » dit *Le Canadien Émigrant*, « pour la prospérité duquel ces hardis pionniers travaillaient avec tant d'énergie, eût encouragé leur zèle, combien de nos compatriotes seraient volontiers demeurés sur le sol paternel! »

IV. Somerset.

Il est évident que la constitution de la paroisse canadienne, au milieu des Canadiens, agit à la fois comme action religieuse par la morale qu'elle accroît en chaque individu et comme action organisatrice.

RAMEAU.

Le Canadien ne peut vivre heureux et content hors de l'organisation de la paroisse. Il lui faut son église ou sa chapelle, son curé, ses marguilliers, les offices du dimanche, douce occasion pour lui de rencontrer ses parents, ses amis et ceux avec qui il a quelque chose à régler. Aussi la première chose dont s'informe celui qui veut aller s'établir dans un nouvel établissement, c'est de savoir s'il sera bien éloigné de la chapelle, s'il y aura une église et un curé résidant plus tard dans l'endroit..... C'est pourquoi il n'est pas sans intérêt de noter et de faire remarquer les plus petites choses qui se

rattachent à l'établissement d'une paroisse; car ces faits, bien que peu importants en eux-mêmes, grandissent avec les lieux, et empruntent un intérêt tout particulier à l'intérêt même que l'on porte à ces lieux devenus importants.

« Dans une jeune colonie, » dit M. Garneau, « chaque fait est gros de conséquence pour l'avenir, » et on peut en dire autant d'une paroisse.

Voyons donc ce qui s'est passé au berceau de la paroisse de Somerset, cette *métropole* des Bois-Francis, comme l'appelait Monseigneur Signaï, parce que c'est là que vint se fixer d'abord le premier prêtre qui résida dans ces cantons. *Ab uno disce omnes.*

Peu de temps après l'arrivée des premiers colons le capitaine Lupien, de Bécancour, avait bâti, sur le huitième lot du septième rang de Somerset, une perlasserie, dont on voit encore les ruines sur le bord d'un petit ruisseau, entre la station du chemin de fer et l'église.

La potasse et la perlasse, produits des cendres que les défricheurs retiraient en abondance des énormes bûchers de bois francs qu'ils livraient aux flammes, furent, comme on l'a déjà vu, une des premières branches de commerce de ces cantons, et, avec le sucre d'érable, qu'il était si facile de faire en grande quantité même auprès des maisons, le plus grand secours des premiers colons. Sans ces deux branches d'industrie, les Bois-Francis seraient peut-être encore à coloniser. Il n'est donc pas surprenant de voir que la première *institution* de Somerset ait été une perlasserie. Quoiqu'il en soit, c'est là que fut célébrée, en 1837, la première messe par M. Olivier Larue, curé de Gentilly, et le premier prêtre qui ait visité ces cantons.

Lorsque le sieur Champoux eut achevé de bâtir le petit moulin à farine (autre établissement indispensable) au lieu où sont aujourd'hui les moulins de l'honorable Massue, la messe y fut célébrée.

Mais tout cela ne pouvait convenir qu'en attendant mieux. Aussi, le 10 juin 1840, fut fixée, par M. Larue, la place d'une chapelle, sur un terrain agréablement situé, près des bords de la rivière Blanche, charmant petit cours d'eau qui murmure sans cesse, mais d'une manière bien agréable, contre la chaussée des moulins, qui retarde sa marche, et dont les eaux poissonneuses offrent un joyeux passe-temps aux nombreux amateurs de la pêche qui parcourent ses rives. En même temps fut béni le cimetière où, le 12 du même mois, un enfant, du nom de Joseph Grondin, eût le privilège, non envié, d'y être enterré le premier. Cher enfant! de l'heureux séjour où ton âme s'est envolée, daigne jeter un regard d'intérêt sur tous ceux à qui la lecture de ces lignes va faire connaître le nom que tu portas sur la terre!

Dans l'automne de cette même année, 1840, les vœux des premiers colons furent comblés par l'arrivée de M. Clovis Gagnon, à Somerset, où il fixa sa résidence. À peine fut-il installé, qu'il s'occupa de la construction d'une chapelle, pour laquelle les colons avaient déjà amené du bois dans le cours de l'été, et dont les mansardes devaient lui servir de résidence. Mais il ne put y célébrer la messe que le neuf mai suivant; pendant tout l'hiver, il fut obligé de la dire au moulin, où lui-même se retira.

Il fallait un homme d'un courage et d'une vigueur plus qu'ordinaires, pour supporter les fatigues de son pénible apostolat, et porter les secours de la religion aux fidèles confiés à ses soins et disséminés sur une étendue de plus de

douze lieues: M. Gagnon possédait ces qualités. Le souvenir des courses pénibles de ce premier missionnaire des Bois-Francs est encore et sera longtemps gravé dans la mémoire des premiers habitants de ces cantons. Il avait à parcourir un espace formant aujourd'hui huit paroisses et quatre missions. Il n'y avait alors que des chemins si peu praticables, qu'il ne pouvait, le plus souvent, aller administrer les malades et dire la messe dans les missions qu'il avait fondées, qu'à pied ou à cheval. Bien des fois, pour aller à la mission de Saint-Louis de Blanford, sur la rivière Bécancour, il eut à passer la savane de Stanfold, dont on a parlé précédemment. Quelquefois même il ne craignit pas de la traverser pendant la nuit. Celui qui l'aurait rencontré alors dans cette forêt, son bréviaire suspendu au cou, un bâton dans une main et une torche dans l'autre, aurait bien reconnu le vrai missionnaire.

L'année même de l'arrivée de M. Gagnon, vint s'établir dans la paroisse, le notaire Olivier Cormier, de Bécancour, et, l'année suivante, le docteur Joseph Bettez, d'Yamachiche. Ce fut le notaire Cormier qui, le premier, ouvrit une école dans une petite maison, située devant l'église, au lieu même où l'on a construit, pour l'éducation supérieure des filles, un superbe couvent, dont viennent de prendre possession les Soeurs de la Charité.

Pour gérer les affaires de la chapelle, on élut, en 1841, trois syndics: François Leblanc, Norbert Savoie et Pierre Richard, qui furent aussi les trois premiers marguilliers de la paroisse. Dès lors, cette première paroisse des Bois-Francs, aujourd'hui si prospère et si florissante, était constituée: elle avait son curé, ses notables et son bedeau, J.-B. Cyr, qui, le premier, fut revêtu de cette charge en 1841 (siècles futurs n'en perdez pas le souvenir!) Avant ce temps, quand

quelqu'un mourait, les parents ou amis faisaient faire la fosse et autres choses nécessaires.

Mais un bedeau sans cloche! c'est un vrai sinécuriste. Cependant les échos des Bois-Francis n'avaient pu répéter encore que les sons prosaïques du porte-voix, lorsque, dans le mois de janvier 1844, fut bénie, par M. Dion, curé de Bécancour, la première cloche que l'on ait entendue dans ces cantons. L'inauguration que l'on en fit au sommet d'une chèvre, première demeure ordinaire d'une cloche dans les lieux nouvellement habités, fut une véritable fête pour la paroisse: ils rappellent de si doux souvenirs au colon, les sons de la cloche!

Le nombre toujours croissant des habitants ne permettant plus à M. Gagnon de desservir seul tous les Bois-Francis, cette vaste mission fut partagée, pour la première fois, en octobre 1844. M. Gagnon alla résider à Arthabaska, et fut remplacé, à Somerset, par M. Charles-Édouard Bélanger.

M. Bélanger était d'une énergie et d'une activité bien propres à donner un nouvel élan à la prospérité et aux progrès de ces cantons. Déjà, par ses soins, une église en bois, de cent vingt pieds, était levée à Stanfold, et l'on commençait à tirer le bois de la forêt, pour bâtir plus en grand à Somerset; lorsque la divine Providence, par un de ces coups que nous devons adorer en silence, mit un terme à la vie d'un ministre du sanctuaire, qui semblait n'avoir fait que les premiers essais de sa course apostolique.

V. Deux victimes.

Euntes ibant et flebant.
Ps. 125.

C'était le dimanche, 23 novembre 1845; il faisait un de ces tristes temps d'automne, souvent plus désagréables que les froids rigoureux de l'hiver. Un vent de tempête soufflait du nord-est, et la neige, en gros flocons, tombait avec la pluie, lorsque l'on terminait les vêpres à Somerset, pendant lesquelles on remarqua que M. Bélanger avait chanté avec plus de courage que de coutume. Cependant une affaire pressante l'appelait à la rivière Bécancour, au-delà de la savane de Stanfold. Quoique indisposé, il n'hésita pas à partir avec le notaire Cormier, de qui je tiens ces détails, et d'un habitant de Somerset, du nom d'Ambroise Pepin, qu'il avait engagés tous deux à le suivre.

Arrivés à Stanfold, où l'on prenait la savane, nos trois voyageurs trouvèrent plusieurs de leurs amis, qui firent tous les efforts possibles pour les empêcher de s'aventurer dans la forêt par un temps si mauvais et à l'approche de la nuit. La prudence le conseillait en effet; mais le coeur d'un prêtre ne la consulte pas toujours. Malgré toutes les représentations, M. Bélanger et ses compagnons s'enfoncent dans la fatale savane un peu avant le coucher du soleil, et suivent, avec toute la vitesse dont ils sont capables, le sentier boueux tracé par les voyageurs. Ils espéraient arriver, avant l'obscurité, à la demeure du *bonhomme* Grondin, à peu près au milieu de la savane; mais ils se trompaient dans leurs prévisions, et la nuit

les surprit bien avant qu'ils fussent au terme qu'ils avaient cru pouvoir atteindre.

L'obscurité commençait à tomber lorsqu'ils arrivèrent à l'un des repos des voyageurs appelé la Butte Ronde, à environ deux milles du village de Stanfold. Là, nos trois voyageurs voulurent allumer la chandelle de leur fanal; mais tout était humide sur eux et autour d'eux, et jamais ils ne purent se procurer la lumière qui les eût sauvés. Quoique un peu découragés par ce contretemps imprévu, ils continuent cependant leur pénible voyage, ne sachant souvent où diriger leurs pas mal assurés. À chaque instant, ils enfonçaient dans des ornières couvertes d'une glace épaisse, qui, après avoir déchiré leurs vêtements, meurtrissait et ensanglantait leurs jambes. Ces chutes, renouvelées à chaque instant, épuisaient leurs forces, et le manque de nourriture, dont ils commençaient à sentir le besoin, ne leur permettait pas de les renouveler.

Cependant ils avançaient toujours, et l'espoir d'arriver bientôt soutenait leur courage. Déjà ils étaient à quelques arpents de la maison du bonhomme Grondin, au milieu de cette partie de la savane appelée la Savane du Cheval, parce qu'un cheval y avait péri; lorsque, voulant éviter une ornière, ils la doublèrent complètement et revinrent sur leurs pas, au lieu de continuer, comme ils le croyaient. Ils étaient écartés!..... Que vont-ils donc devenir? Couverts de sueurs, trempés par la pluie et la neige, épuisés de fatigues, où vont-ils prendre les forces nécessaires pour recommencer la route qu'ils viennent de franchir avec tant de difficultés?

Mais la nuit n'était pas encore au milieu de sa course, et, s'arrêter pour attendre le jour, c'eût été vouloir périr saisis par un frisson mortel: il fallait marcher. Ils continuent donc,

trouvant, dans l'espoir trompeur d'arriver bientôt et dans un certain pressentiment d'un plus grand malheur, les forces et le courage dont ils avaient besoin. Ils venaient de passer de nouveau, et sans s'en apercevoir, auprès de la Butte Ronde, où ils avaient essayé en vain de se procurer de la lumière, lorsque Pepin, épuisé et découragé, se laisse tomber au pied d'un arbre et se déclare incapable d'aller plus loin. Le triste sort qui l'attendait lui fit alors préférer des paroles plaintives et entrecoupées de sanglots. « Plus de courage, » lui disent ses compagnons, « nous devons arriver bientôt à la demeure de Grondin..... On vous enverra du secours.... Patience. » Oui, ils s'éloignent, le laissant en proie aux sombres pensées d'une mort inévitable.

Ils avaient à peine fait quelques arpents, que M. Bélanger, sentant son courage défaillir, succombe à son tour au pied d'un arbre, se plaignant de la faim et d'une grande douleur à une jambe où il avait reçu une blessure quelques mois auparavant. Il restait encore assez de force au notaire, dont la vigueur étonne en cette circonstance, pour atteindre, non pas la maison de Grondin, où il espérait toujours arriver, mais le village de Stanfold dont il n'était pas éloigné, sans un dernier malheur. Mais, en laissant M. Bélanger, il perdit le sentier, et, après quelques pas, il tomba dans une ornière d'où il ne put se relever.

Déjà, cependant, la mort avait commencé à s'emparer de ceux qui venaient de faire de si grands efforts pour se soustraire à ses coups. Pepin, lui, avait le premier payé son tribut; M. Bélanger venait de tomber, et la troisième victime allait succomber, lorsque la lumière du jour commença à paraître.

Deux habitants de Somerset, qui n'avaient pas voulu, la veille, suivre nos trois infortunés voyageurs, s'engageaient alors dans la savane. À peine eurent-ils fait quelques arpents qu'ils entrevirent, non loin du sentier, quelque chose qui remuait et que l'obscurité ne leur permettait pas de reconnaître. Ils crurent d'abord que c'était un ours; mais, en examinant mieux, ils reconnurent un homme qu'ils soupçonnèrent aussitôt être un des trois voyageurs partis la veille. C'était, en effet, le notaire Cormier, luttant contre la mort. Ils volent à lui, et le trouvent couvert de boue glacée, les membres raides, et donnant à peine quelques signes de vie. Ne pouvant seuls le transporter aux maisons, l'un d'eux court au village de Stanfold, où l'on avait quelque pressentiment de ce qui était arrivé pendant la nuit. L'alarme est aussitôt donnée: tout le monde accourt avec empressement, et plus de quinze hommes entrent dans la forêt, d'où bientôt on les voit sortir, portant le notaire sur un brancard.

Pendant ce temps, des voitures étaient parties, au plus grand train des chevaux, pour aller chercher M. Gagnon, à Arthabaska, et le docteur Bettez, à Somerset. La triste nouvelle se répand sur leur route et vole de bouche en bouche. Tout s'agite, et l'on voit arriver à Stanfold, en voiture, à cheval ou à pied, les habitants consternés. Les femmes et les enfants se tiennent aux portes et sur le bord du chemin, interrogeant les passants, qui ne leur donnent que quelques mots de réponse et continuent leur route. Sont-ils morts tous les trois?..... Les a-t-on tous trouvés?..... M. Bélanger est-il mort aussi?..... Pauvre curé!..... et les larmes leur tombaient des yeux.

Pendant qu'on avait transporté le notaire, et qu'on lui prodiguait les soins qui le ramenèrent à la vie, plusieurs étaient à la recherche des deux autres voyageurs. M. Bélanger fut trouvé le premier, au pied d'un arbre, assis et la tête appuyée sur une main. Il semblait sommeiller, et il y eut un moment d'espoir; mais il avait rendu le dernier soupir.

Bientôt après, on trouva Pepin, dont le corps froid et glacé annonçait qu'il avait perdu la vie depuis plusieurs heures. Ils furent aussitôt transportés au village, où les attendait, avec une impatience mêlée de quelque espoir, la foule éplorée des habitants.

Dans l'après-midi du même jour, les habitants de Somerset revenaient tristement, emmenant avec eux le corps inanimé de leur curé, qu'ils avaient vu la veille, si plein de vie, chanter l'office dans leur chapelle. Trois jours après, les corps de M. Bélanger et de son compagnon étaient déposés, en présence d'un grand concours, dans le cimetière de Somerset.

Comme toutes les causes importantes et qui, dans l'ordre de la Providence, ne peuvent réussir qu'au prix de grands sacrifices, la colonisation des Bois-Francs avait eu ses héros, et elle venait d'avoir ses martyrs; le succès de l'établissement de cette importante contrée était donc dès lors assurée. Et de fait, depuis ce temps, cette partie des cantons de l'Est a fait des progrès étonnants vers le brillant avenir qui lui est réservé. Mais, pour faire mieux comprendre encore toutes les misères des colons, il est important de dire ici quelque chose en particulier des deux plus grandes difficultés contre lesquelles ils eurent à lutter: le manque de communication et le prix trop élevé des terres.

VI. Les deux plus grands obstacles.

Il est reconnu que les chemins sont la vie de la colonisation.

S. DRAPEAU.

Le pauvre colon est cruellement harassé par eux, et il arrive assez souvent qu'il est expulsé de la terre défrichée par lui, sans rémunération pour ses longs travaux.

ET. GUSTIN.

Comme on a pu le comprendre par ce qui précède, c'est le manque de chemins qui a été la cause première de toutes les misères des premiers colons des Bois-Francs, et qui le sera de toute autre place que l'on entreprendra d'établir sans commencer par donner ce secours indispensable. « Faisons-nous une idée, » dit M. Drapeau, « des souffrances et des travaux pénibles auxquels sont assujettis les colons qui n'ont point de communication facile avec les villages avoisinants: ici, c'est un agriculteur, obligé de transporter sur son dos, à travers la savane, et par les sentiers tortueux et noyés d'eau, les provisions qu'il achète chez le marchand, qui demeure à deux et trois lieues de chez lui; là, c'est un autre défricheur, qui, au milieu de ses pénibles travaux, est obligé de charger sur ses épaules un sac de blé destiné au moulin et de le rapporter à sa demeure; encore si ces trajets ne devaient se répéter que quelquefois dans l'année!.... »

Lorsque, pendant plusieurs années, on a été, comme moi, témoin des difficultés journalières que le manque de bons chemins présente dans les nouveaux établissements; quand on a souvent parcouru ces routes à peine ouvertes, à pied, à cheval, ou dans de misérables charrettes toutes délabrées et dont les roues semblaient plutôt sauter que rouler de roche en roche, de racine en racine, on comprend parfaitement les paroles de cet ami sincère de la colonisation que je viens de citer. Oui, que l'on donne moyen d'ouvrir des chemins dans nos terres incultes, et on les verra se couvrir de braves et paisibles cultivateurs, rendant, avec gros intérêt, ce qu'on aura fait pour eux, et l'on verra cesser cette fièvre d'émigration chez nos voisins, qui fait gémir tous les vrais amis de notre nationalité.

L'établissement des Bois-Francis n'en est-il pas une preuve évidente? Tant qu'il n'y eut point de chemins, malgré le courage des premiers colons et la richesse du sol, ces cantons firent peu de progrès; mais à peine le magnifique chemin provincial d'Arthabaska fut-il fait, que tout alla à pas de géant dans la voie de la prospérité.

Peu de temps après la mort de M. Bélanger, sir Dominique Daly, dont le nom ne sera jamais oublié dans les cantons de l'Est, passant la même savane, avait dit à ceux qui l'accompagnaient: « Je ne serais pas Irlandais si je ne travaillais de toutes mes forces à vous faire faire un chemin. » Il tint parole, et, malgré la forte opposition qu'il eut à vaincre, le chemin provincial d'Arthabaska, qu'on a appelé le chemin modèle de la province, fut fait et terminé en 1848. M. Daly avait eu la leçon de l'expérience, la plus propre à faire comprendre ce qu'on ne veut pas comprendre, ou que l'intérêt empêche quelquefois de voir clairement.

C'est à ce propos qu'un intelligent habitant de ces contrées me disait un jour:

« Si j'en avais le pouvoir, je ferais passer dans nos affreux chemins ce qu'on appelle *le char de l'état*, bien persuadé que ceux qui le conduisent tomberaient d'accord avec nous en tombant dans les mêmes ornières. »

Ce chemin, qui traverse Inverness, Somerset, Stanfold, Arthabaska, Warwick et une partie de Kingsey, mit fin aux misères endurées dans la savane de Stanfold. Six paroisses, pleine de vie et d'activité, brillantes du plus bel avenir, sont échelonnées sur ce chemin, que l'on regarde comme le *bord de l'eau* des autres cantons situés plus au sud.

Une autre voie de communication, bien plus importante en elle-même, mais en réalité et dans la pratique d'une utilité moins grande que le chemin dont on vient de parler, est la voie ferrée du Grand-Tronc, qui traverse les cantons de l'Est et a donné la dernière impulsion à l'élan qu'ils avaient déjà vers la prospérité; car c'est le propre des chemins de fer de répandre la vie partout où passent les chars que la vapeur entraîne sur leurs lisses vers les grands centres d'affaires.

Quel changement! Il fallait autrefois, pour descendre des Bois-Francs à Québec, passer des journées entières à compter les roches et les ornières de l'ancienne et ennuyante route Gosford. Aujourd'hui, après avoir mis ses effets dans de petits hangars roulants, on se place soi-même sur des coussins de velours, et, en moins de deux heures, tout est rendu à Québec. Heureux habitants de ces lieux privilégiés, ne regrettez donc pas les sacrifices que vous vous êtes imposés pour vous y établir!

Cependant le manque de chemins, bien que le plus grand obstacle contre lequel eurent à lutter les courageux colons des

Bois-Francis, n'en fut pas le seul. Le prix souvent trop élevé des terres, et les conditions onéreuses imposées pour leur vente, furent aussi la cause de bien des chagrins et le sujet des pleurs d'un grand nombre de familles.

Une importante partie des terres des cantons de l'Est, antérieurement à leur établissement, avait été cédée, par le gouvernement, à de riches propriétaires, que la cupidité a souvent engagés à spéculer sur les besoins et les sueurs des colons.

*Quid non mortalia pectora cogis,
Auri sacra fames!*

Ceux qui, les premiers, allèrent prendre des terres dans les Bois-Francis, souvent ne connaissaient pas et ne pouvaient raisonnablement connaître si ces terres appartenaient au gouvernement ou à quelqu'un des grands propriétaires. Ils s'y fixèrent cependant et travaillèrent de bonne foi, espérant pouvoir acquérir un jour, à un prix raisonnable, les lots de terre qu'ils arrosaient de leurs sueurs et dont leur travail doublait la valeur. Mais ils furent souvent trompés dans leurs justes espérances; car, après s'être épuisés pour les ouvrir, ces riches bourgeois venaient à eux avec de cruelles exigences et les forçaient quelquefois à les abandonner presque sans rémunération. C'est alors que l'on a eu le triste spectacle de pauvres familles, quittant leurs biens et leurs maisons, le coeur navré de douleur. Heureuses encore, dans leur malheur, lorsqu'elles conservaient assez de courage pour aller recommencer ailleurs les pénibles travaux du défricheur; car souvent, cédant au désespoir, on les a vu prendre tristement le chemin de l'exil, chez nos voisins, après avoir

fait un dernier adieu à leur patrie, à laquelle elles étaient tentées d'adresser le sanglant reproche d'ingratitude.

Mais il n'entre pas dans le plan que je me suis tracé d'insister plus longuement sur les fâcheuses conséquences d'un ordre de chose si préjudiciable à l'établissement des cantons de l'Est. Des voix éloquents se sont, d'ailleurs, fait entendre bien des fois en faveur de ces malheureuses victimes d'un sordide intérêt, et pour flétrir l'odieuse conduite de ces ennemis de la colonisation. Grâce à ces voix amies, peut-être le fléau dont il est question va disparaissant sensiblement tous les jours.

VII. Conclusion.

*Admirez le ciel d'Italie,
Louez l'Europe, c'est fort bien;
Moi, je préfère ma patrie,
Avant tout je suis Canadien.*

Tout ce qui vient d'être dit suffit pour donner une idée des difficultés qu'il y eut à surmonter dans l'établissement des Bois-Francs en particulier, et, en même temps, des obstacles que le colon rencontre en général, lorsqu'il veut se fixer sur une nouvelle terre. C'est le but que je m'étais proposé. Cependant, après avoir montré d'abord le revers d'une médaille dont on ne fait voir ordinairement que le beau côté, lorsque l'on parle de colonisation, il faudrait, pour juger de la richesse du sol et de la beauté du climat de ces lieux, faire connaître l'étonnant degré de prospérité auquel ils sont

parvenus en si peu d'années; mais il est temps de terminer un article déjà trop long. Qu'il suffise de dire qu'il y règne une vie et une activité peu connues dans nos vieilles paroisses du bord de l'eau, à l'égal desquelles ils marchent aujourd'hui dans la voie du progrès.

Tout change et s'améliore d'année en année, de jour en jour. La forêt s'éloigne, les champs cultivés s'agrandissent et se plaisent à montrer, au temps de la récolte, la richesse de leur sol, en se couvrant d'abondantes moissons, dont on voit les épis jaunissants se courber par ondulations au souffle du vent du midi, qui règne souvent dans ces cantons et y remplace l'incommodé nord-est des bords du fleuve. Les souches, ces prosaïques souches, dont l'aspect est si putréfiant, disparaissent; les cabanes de bois rond, première demeure obligée du colon, remplacées d'abord par de petites maisonnettes plus confortables, font aujourd'hui place à de belles et riches bâtisses, comme on sait en construire dans les paroisses de la *côte du sud*. Des villages propres et élégants se forment autour des chapelles, déjà remplacées ou en voie d'être remplacées par de magnifiques églises.

Pour se former une idée de l'état prospère et heureux auquel sont parvenus ces lieux regardés naguère comme le séjour d'une population pauvre et malheureuse, il suffirait de visiter les trois villages incorporés de Plessisville à Somerset, de Princeville à Stanfold, et de Saint-Christophe à Arthabaska, qui se disputent noblement et avec intelligence la supériorité dans ces cantons.

On l'a dit de bien des manières, et on ne peut trop le répéter: la colonisation prompte et rapide de nos terres incultes, voilà l'oeuvre la plus importante que nous ayons à faire réussir. Et pour nous, Canadiens-français,

l'établissement de nos compatriotes sur le sol du Canada doit être un de nos vœux les plus ardents et le but des plus généreux efforts de tout ami sincère du beau nom que nous portons.

Oui, si nous voulons conserver notre nationalité, ce précieux dépôt, purifié par les épreuves, que nous ont transmis nos pères, « emparons-nous du sol, » emparons-nous surtout de cette magnifique étendue de terres des cantons de l'Est, sur lesquels vont se répandre les flots de l'émigration étrangère. Bientôt ces lieux, à raison de leur climat, de leurs remarquables pouvoirs d'eau, de l'importante voie de communication qui les relie à nos grands centres de commerce et aux marchés de nos industriels voisins, seront comme le grenier du Canada. Il y a là espace pour ces milliers de nos compatriotes qui errent à l'étranger et y dépensent des forces et une intelligence dont nous avons si grand besoin. Nouveaux enfants prodiges, le malheur des temps les force à revenir à nous aujourd'hui: efforçons nous donc de ne pas leur faire regretter les *oignons de l'Égypte*. Faisons même pour eux ce que l'on n'a pas cru devoir faire pour ces généreux enfants, fidèles à l'amour de la patrie, que nous avons vus surmonter tant de difficultés pour ouvrir les Bois-Francis, et montrer à tous la route si bien connue maintenant des cantons de l'Est.

Pour moi, s'il m'était possible de me faire entendre de tous les Canadiens, que l'on voit chaque année *passer les lignes*, je leur dirais:

– « Avant de quitter votre pays et de lui faire un dernier adieu, allez donc contempler un instant les forêts qui couvrent les cantons de l'Est, et qui n'attendent que les coups de votre hache pour se changer en fertiles campagnes et se

couvrir de riches moissons. Les obstacles qui vont s'offrir à vous seront grands, je le sais, bien qu'incomparablement moindres que ceux des premiers colons des Bois-Francs; mais il s'agit aussi pour vous d'éviter un grand malheur, celui de quitter votre patrie. Rien ne résiste à un travail constant: armez-vous donc de courage, et restez avec nous. Croyez-moi, quelque riantes que soient les contrées où vous rêvez le bonheur, elles ne vous feront jamais oublier le pays qui vous a vu naître et grandir: il est si vrai, voyez-vous, le vieil adage

Rien n'est si beau que son pays.

Restez donc dans votre belle patrie, où vous trouverez, autant et plus qu'ailleurs, *pain, espace et liberté*; conservez-lui votre coeur, donnez-lui votre intelligence, gardez-lui votre bras, fécondez-la de vos sueurs, sanctifiez-la par le parfum de toutes les vertus d'un bon citoyen. Si cependant, malgré nos désirs, vous voulez prendre le chemin de l'exil et nous quitter, partez.....; mais conservez au moins dans votre coeur l'amour de la religion sainte dans laquelle vous avez été élevés, et qui seule pourra consoler vos vieux ans, de la langue avec laquelle vous avez appris à prononcer le nom de celle qui veilla sur votre berceau, de la patrie où vous laissez vos amis et de si doux souvenir!..... Partez..... et que Dieu vous bénisse!..... »

*Moi, je préfère ma patrie,
Avant tout je suis Canadien...
Si je quittais ces lieux chers à mon coeur,
Je m'écrierais: J'ai perdu le bonheur!*

Ch. de Cazes

La tempête

Le ciel était en feu; la mer, folle de rage,
Au sifflement aigu du fouet de l'aquilon,
Bondissait et brisait ses flots sur le rivage,
Dont les rochers fendus, déchirés par l'orage,
De leurs cris de douleur effrayaient le vallon.

Pourquoi pleurer, pauvre Louise?
Ces larmes vont ternir tes yeux.
Ah! fais plutôt comme la brise,
Qui rit en baisant tes cheveux.

Voyez, là-bas, sur la vague écumante,
Ce canot blanc, sous ce nuage noir:
Jennic est là. – De sa voix frémissante,
Il implorait un petit mot d'espoir;
Je refusai. – Lors, soudain il s'élança
Dans son esquif, qui s'éloigne du bord.
Son chant plaintif au flot qui le balance
Disait ces mots, que le flot chante encor:

« Jeune fille est toujours ingrate;
« Son seul désir est de charmer.
« Sa voix roucoule, et son oeil flatte;
« Mais son coeur sec ne peut aimer.
« La mer est une fiancée
« Qui garde bien mieux ses amours:

« Je la prends pour mon épousee;
« Adieu, Louise, et pour toujours.

« – Ciel! ce canot, où vit toute mon âme,
« Où donc est-il? je ne l'aperçois plus!...
« Reviens, Jennic: je partage ta flamme;
« La pudeur seule a dicté mon refus.

« Quel est ce point que l'onde bouillonnante
« Jusques aux cieux parait vouloir lancer?...
« Dieu! c'est Jennic, c'est sa tête charmante,
« Que l'ouragan vers nous fait avancer!

« Je vois ses yeux, qui toujours me regardent;
« J'entends mon nom, que m'apportent ses cris!...
« Plus rien!... grand Dieu! les flots, qui toujours gardent
« Les vols qu'ils font, me l'ont-ils déjà pris?... »

Le lendemain, la mer était tranquille;
Les vents dormaient, d'un pâle et doux rayon;
Phébus dorait la surface immobile
Des flots domptés qu'effleurait l'alcyon.

Sur la plage on voyait une barque brisée,
Un tombeau de gazon surmonté d'une croix,
Avec deux noms écrits sur une rame usée,
Et ces mots, qu'un pêcheur lisait à demi-voix:

« Ici Jennic dort auprès de sa belle...
« Le lys s'abat quand tombe son appui.
« Jennic mourut de son amour pour elle!...
« Elle mourut de son amour pour lui!... »

Léon-Pamphile Lemay

Histoire d'un ange

(Traduit de l'anglais.)

I

Le vent d'hiver soufflait. Sur les campagnes nues
La neige avait semé ses flocons argentés,
Et l'étoile irisait de ses molles clartés
Le ciel bleu sillonné de vagabondes nues.
La ville d'où montait un bruit continu
Allumait tour à tour ses brillants réverbères,
Et la nuit commençait, la nuit des grands mystères,
La nuit sublime de Noël!

Dans les beffrois altiers et les humbles tourelles
Les cloches balançaient des accords merveilleux;
(Car c'est dans cette nuit que leurs chants sont joyeux
Et que leurs grandes voix deviennent solennelles!)
Bien des pauvres humains lassés de leur labeur
Et courbés sous le poids d'une nouvelle année
Sentaient se ranimer leur jeunesse fanée
Et croyaient encore au bonheur!

Cette nuit vit l'amour étouffer la vengeance,
Le pardon relever le coupable soumis;
Elle vit s'embrasser de cruels ennemis;
Elle vit sous le chaume où régnait l'indigence
Les coeurs se rassurer contre le lendemain;
Elle vit la douleur sécher ses tristes larmes,
Chaque bouche sourire avec de nouveaux charmes,
Chaque front prendre un air serein!

La saison qui fuyait laissait sur son passage
Un parfum de bonheur doux et mystérieux.
Le riche et l'indigent levaient ensemble aux cieux
Un coeur rempli d'amour, un esprit sans nuage.
La paix et l'allégresse habitaient les palais;
La joie et l'abondance étaient dans les chaumines;
Et rien n'était plus gai que les voix argentines
Des enfants réjouis et frais.

II

Dans le deuil cependant une de ces demeures
Était plongée, hélas! depuis quelques moments!
Sous les lambris dorés des beaux appartements
Le désespoir sonnait de lamentables heures;
Une petite voix faiblement murmurait
Au milieu du silence une plainte légère,
Et puis de temps en temps sanglotait une mère,
Car son tendre enfant se mourait.

Suspendus avec art, de beaux rideaux de soie
Enveloppaient son lit de leur moelleux contours;
Les pieds foulaient sans bruit des tapis de velours;
Mille objets curieux dont il faisait sa joie
N'avaient rien maintenant qui put l'émerveiller,
Et ses jolis cheveux dont ses épaules rondes
Naguère gentiment portaient les boucles blondes
Flottaient épars sur l'oreiller.

Les ressources et l'art d'une ville savante
Pour sauver un enfant se virent épuiser;
Ils n'empêchèrent pas un fil de se briser,
Un mot sombre et fatal de semer l'épouvante!
Le chagrin d'une mère et son puissant amour
Ne purent pas non plus retenir auprès d'elle
Cet être bien-aimé qui tendait sa jeune aile
Pour voler au divin séjour.

Elle était à genoux au chevet de la couche
S'efforçant pour calmer son douloureux transport
De sourire à l'enfant que lui prenait la mort.
Elle baisait son front et sa petite bouche;
Elle lui fredonnait un suave refrain;
Lui disait que bientôt il irait aux vallées
Prendre des papillons, ces douces fleurs ailées
Qui naissent avec le matin.

Soudain l'enfant sourit en rejetant son linge,
Et l'on ne sentit plus battre son petit coeur:
Sur sa lèvre entrouverte ainsi qu'une humble fleur
Un soupir expira. Quelque chose d'étrange
Paraissait imprimer à son front radieux
Une vive surprise unie à l'allégresse,
Et ses beaux yeux d'azur semblaient fixés sans cesse
Sur un objet délicieux.

Venu sur un rayon de lumière éternelle
Un ange voltigeait tout revêtu de blanc
Au-dessus de l'alcôve où reposait l'enfant.
Son sourire semblait une vive étincelle;
Une aile de colombe et d'un éclat vermeil
S'attachait avec grâce à sa brillante épaule,
Et son front couronné d'une ardente auréole
Resplendissait comme un soleil.

Pendant qu'avec amour le messager céleste
S'inclinait sur le nid doux, petit et soyeux,
D'où ne s'élevait plus nul ramage joyeux,
Et que sur sa poitrine avec un tendre geste
Il appuyait le front de son petit ami,
Un froid mortel saisit la mère infortunée,
Son petit adoré l'avait abandonnée,
S'était à jamais endormi!

Cependant déployant ses deux ailes de flamme,
L'ange prit son essor vers les parvis sacrés
Et flotta mollement dans les airs empourprés
Comme un cygne de neige au sommet d'une lame.
Et pendant qu'il portait l'objet de son amour
En triomphe, bien loin d'une patrie ingrate,
Il mit à son côté une rose incarnate
Cueillie au terrestre séjour.

Et le petit enfant dans sa joie innocente
Appelait avec lui sa mère vers les cieux;
Il fixait tour à tour un regard anxieux;
Sur son guide céleste et la rose éclatante
Qui reposait toujours près de son coeur aimant;
Mais l'ange souriant de son inquiétude
Le pressa sur son coeur avec sollicitude
Et lui fit ce récit charmant:

III

« Apprends, ô mon ami, que le ciel à la terre
« Par de touchants rapports a voulu se lier,
« Qu'il voit ce qui s'y passe et ne peut l'oublier.
« Les longs tourments de l'homme et sa joie éphémère
« Au ciel trouvent toujours un écho solennel;
« Sur la terre l'amour bien vite, hélas! s'épuise;
« Dans le ciel, au contraire, il croît, se divinise,
« Dans le ciel il est éternel!

« Dans un pauvre quartier de cette grande ville
« Dont au-dessous de nous tu vois luire les toits,
« Et dans un gîte obscur se trouvait autrefois
« Un petit orphelin souffreteux et débile.
« Il n'avait pas connu la suave pitié,
« Et dans l'âpre chemin d'une existence aride
« Jamais la charité n'avait servi de guide
 « À son faible et timide pié.

« Tous ces soucis rongeurs, ces peines dévorantes
« Qui ne viennent à vous que sur l'aile des ans,
« Et dont l'enfance ignore, au moins, les traits cuisants,
« Broyaient son jeune coeur dans leurs serres mordantes:
« Au matin de la vie il en voyait le soir.
« Pour nourrice il avait l'Indigence au sein maigre,
« Pour unique héritage il cueillait un mot aigre
 « Quand il passait sur le trottoir.

« Trop faible pour jouer, n'ayant nul camarade
« Qui voulût près de lui demeurer un moment,
« Il voyait tous ses jours s'écouler tristement.
« Bien souvent il mettait son pauvre front malade
« Comme un roseau brisé dans ses petites mains;
« Appelant le sommeil qui le fuyait sans cesse
« Il laissait bien souvent sa tête avec tristesse
 « Tomber sur ses grossiers coussins!

« Son esprit s'égarait en des rêves étranges:
« Il s'imaginait voir de lointaines forêts
« L'inviter à venir sous leurs ombrages frais,
« Et des bambins rosés échappés à leurs langes
« Courir ingénument sur le tendre gazon,
« Égrener dans les airs les sons de leurs voix gaies,
« Et tramer derrière eux l'aubépine des haies
 « En retournant à la maison.

« À peine se glissait dans cette rue obscure
« Où vivait délaissé le petit orphelin
« Le bienfaisant rayon d'un ciel pur et serein.
« Quand l'air chaud de l'été ranimait la nature,
« Cet air que vous aimez, qui n'a rien d'accablant
« Dans les rians bosquets qui vous prêtent leur ombre,
« Suffoquait le petit sous son toit bas et sombre
 « Ou sur le pavé tout brûlant.

« Par un jour des plus beaux que le ciel vous envoie,
« Tout chantait dans les airs, la ville était tout bruit,
« Il sortit de nouveau de son triste réduit
« Et d'un pas chancelant suivit la grande voie.
« Il arriva tout près d'un superbe jardin
« Qu'entourait avec grâce une ceinture en pierre:
« Au milieu s'élevait une maison princière
 « Dont l'aspect l'arrêta soudain.

« Là se berçaient au vent des arbres gigantesques
« Dont les rameaux formaient plus d'un antre vermeil
« Où jouaient tour à tour et l'ombre et le soleil.
« Des guirlandes de fleurs tombaient en arabesques
« Et caressaient le front d'un enfant gracieux;
« Des fontaines lançaient en ruisselantes gerbes
« Les ondes de leur sein qui tombaient sur les herbes
 « Avec des bruits harmonieux.

« L'orphelin avança sa figure amaigrie
« À travers les barreaux de la porte de fer
« Et contempla longtemps cette ondulante mer
« De verdure et de fleurs, de bois et de prairie
« Qui s'offrait à ses yeux enchantés et surpris.
« À ses heures de paix, dans ses rêves de rose
« Jamais il n'avait vu si ravissante chose
 « Sourire à ses jeunes esprits.

« Vous étiez à jouer dans les larges allées;
« Votre petite main jetait des fleurs en l'air;
« Et puis de votre bouche un rire frais et clair
« S'échappait tout à coup quand les fleurs effeuillées
« Retombaient en flocons sur vos jolis cheveux.
« Là, de cette maison se trouvait l'espérance,
« Car vous étiez gardé dans la magnificence
 « Et l'on veillait sur tous vos jeux.

« Du seuil de la maison, cependant, la servante
« Lasse d'apercevoir ce front pâle et vilain,
« Alla tout droit trouver le petit orphelin,
« Et lui jetant un sou d'une main méprisante
« Lui dit avec aigreur de bientôt s'en aller.
« Alors, en entendant cette parole dure
« De ses grands yeux rêveurs sur sa maigre figure
 « Des pleurs se mirent à couler.

« Mais votre coeur d'enfant si naïf et si tendre
« Fut touché de ces pleurs qu'un enfant comme vous
« Répandait sans pourtant ressentir de courroux.
« Vous laissâtes vos jeux et vous courûtes prendre
« Une éclatante fleur, la plus belle du lieu,
« Que vous vîntes bien vite avec un gai visage
« Lui donner, à la porte, à travers le grillage
 « En lui disant un doux adieu.

« L'aspect de cette fleur, son merveilleux arôme,
« Le charme de ce mot sensible et généreux
« Pour l'esprit désolé du petit malheureux
« Furent en ce moment comme un céleste baume.
« Lui que tous accueillèrent avec des mots d'aigreur
« Il ressentit alors une joie inouïe :
« Il garda dans sa main la rose épanouie
 « Et le tendre mot dans son coeur.

« Puis il s'en retourna palpitant d'espérance
« Dans son pauvre réduit... pauvre!... oh! non! désormais
« Il est tout inondé de richesse et de paix!
« Car les rêves sacrés de l'innocente enfance,
« L'amour et le repos, le bonheur et l'espoir
« Sur la couche paisible ou le petit sommeille
« Voltigent par essaims à la lueur vermeille
 « Des étoiles d'un charmant soir!

« L'aurore n'avait point du chevet solitaire
« Chassé la vision, et le pauvre petit
« Plus faible que la veille avait gardé le lit.
« Avait-il entendu les riches de la terre
« Lui parler dans un rêve avec calme et bonté,
« Que tout fut ce jour-là d'une douceur extrême?
« Oh! c'était cette fleur dont le charme suprême
 « Éloignait toute anxiété!

« Il souriait pourtant en regardant la rose
« Et bien qu'il vit tomber dans sa débile main
« Une par une, hélas! ses feuilles de carmin!
« "Faut-il donc voir périr une aussi belle chose!
« "Ma fleur tu renaîtras!" dit-il, dans ses transports.
« Le lendemain matin lorsque dans la mansarde
« L'aube laissa glisser sa lumière blafarde
 « La rose et l'enfant étaient morts.

« Apprends, mon bien-aimé, que notre Auguste Père
« Ne dédaigne jamais les bonnes actions;
« Que l'amour pur qui naît dans les afflictions
« Sous le ciel orageux de votre froide terre
« En Dieu se fortifie et devient éternel,
« Et que les purs esprits créés dans la lumière
« Conservent à jamais dans son ardeur première
 « L'amour né comme eux dans le ciel. »

IV

Ainsi l'ange parlait à l'enfant de la terre,
Puis son front s'inclinait sur ce fardeau charmant
Qu'il pressait dans ses bras avec ravissement,
Et le petit enfant surpris de ce mystère
Interrogeait des yeux ce brillant oeil d'azur
Qui sur lui s'abaissait avec tant de délice
Et la magique fleur dont l'éclatant calice
 Lui versait un parfum si pur.

Et l'ange souriant reprit bientôt encore:
« Le Seigneur m'a permis de vous aller chercher
« Avant que le malheur ne soit venu toucher
« De son souffle mortel vos jours à leur aurore;
« Avant que le péché n'ait souillé votre coeur;
« Car j'étais l'orphelin auquel dans sa misère
« Vous daignâtes offrir cette rose si chère
« Avec un mot plein de douceur. »

Et dans cette cité dont avait parlé l'ange,
Au fond du cimetière, un superbe tombeau
Avait été construit du marbre le plus beau.
Il se voila de fleurs d'une richesse étrange
Sitôt que du printemps le vent tiède souffla :
Et près de ce sépulcre émaillé de verdure
Était une autre tombe, humble, petite, obscure...
Nul ne savait qui dormait là!...

Le sommeil de l'enfant

Hommage à Madame Eugène Dorion

L'étoile au ciel s'allume,
Il fait sombre dehors :
L'étoile au ciel s'allume :
Sur ton bon lit de plume,
Dors, petit enfant, dors!

Dors bien jusqu'à l'aurore :
Tous les petits oiseaux
S'en vont dormir encore
Là-bas dans les roseaux.

Entends-tu la fontaine,
Quand tu verses des pleurs,
Entends-tu la fontaine
Qui chante dans la plaine
Pour endormir les fleurs?

Nous autres, pauvres hommes,
Nous avons des ennuis,
Et souvent des fantômes
Viennent troubler nos nuits!

Ton sommeil est tranquille,
Ton réveil sans effroi :
Ton sommeil est tranquille,
Quand la lampe d'argile
S'éteint à la paroi.

Ton esprit vole encore
Après les papillons
Que tu vis à l'aurore
Jouer sur les sillons.

Un enfant qui repose
Dans son berceau d'osier,
Un enfant qui repose
Est un bouton de rose
Au milieu d'un rosier.

L'ange qui te ressemble
Vient près de ton berceau,
Et dans un rêve, ensemble,
Vous jouez au cerceau.

Et ta mère se lève
Pour voir ton doux sommeil :
Et ta mère se lève
Pour deviner ton rêve,
Ton rêve si vermeil!

Et son baiser effleure
Ta lèvre, avec amour :
On dirait qu'elle pleure
Et sourit tour à tour.

Si ton front se dérange
Sur ton doux oreiller,
Si ton front se dérange,
Elle dit à ton ange :
« Ne va pas l'éveiller!...

« Mais rafraîchis sa joue
Chaude de mon baiser :
Ouvre ton aile et joue
Longtemps pour l'amuser. »

L'étoile au ciel s'allume :
Il fait sombre dehors :
L'étoile au ciel s'allume :
Sur ton bon lit de plume,
Dors, petit enfant, dors!

Auguste Soulard

« Cette pièce de vers, nous assure-t-on, est due à la plume de M. Auguste Soulard, jeune avocat de Québec, rempli de talent, que la mort a enlevé à la fleur de l'âge. » Note dans le *Foyer canadien*.

L'expérience

Il est d'heureux mortels dont le sort ni le temps
N'ont pu désenchanter l'âme crédule et pure,
Flexibles arbrisseaux sur qui passent les vents,
Sans effeuiller leur tête ou faner leur verdure.
La vie et les humains ne leur ont rien appris;
Leur mémoire est une onde où glisse toute image :
Enfants en cheveux blonds, enfants en cheveux gris,
L'erreur les a bercés et les berce à tout âge.

Si dans l'urne fatale on choisissait son sort,
Le vôtre, coeurs naïfs, m'aurait tenté peut-être,
Quoiqu'en vous la pensée oisive et sans ressort
Soit un germe infécond qui meurt avant de naître.
Sans plaisirs enivrants et sans maux douloureux,
J'eusse ignoré toujours l'expérience amère,
Et mon jour achevé, j'aurais fermé les yeux
Comme le nouveau-né sur le sein de sa mère.

Mais on ne choisit pas!... Soit malheur, soit bonheur,
Je suis de ceux dont l'âme est vieille avant la tête;
Le monde à peu de frais voulut traiter mon coeur;
Il m'a reçu sans pompe et sans habits de fête.
Aujourd'hui que pour moi son masque s'est brisé,
Irai-je à son aspect détourner la paupière?
Non, non, puisqu'en sa coupe une fois j'ai puisé,
Sachons, sans reculer, la vider tout entière.

Viens, fille des douleurs, mère de la raison,
Soeur du temps, vénérable et mûre expérience,
Pour tant de biens flétris en leur verte saison,
De moi-même et d'autrui m'apporter la science;
Marche au-devant de moi; ne crains pas qu'en chemin
L'éclat de ton flambeau m'importune ou me blesse;
Dût ton bâton d'épine ensanglanter ma main,
Donne; – ma main sur lui s'appuiera sans faiblesse.

L'oeil cave, les pieds nus, le front chauve et hâlé,
De ravins en ravins et d'abîme en abîme,
Tu guides l'homme errant vers un pic dépouillé;
Mais là s'ouvre à ses yeux un horizon sublime!
Sur les pas qu'il a faits ramenant ses regards,
Il respire, et, d'en haut, dominant la campagne,
Voit d'un oeil de pitié ses compagnons épars
Gravir, loin sous ses pieds, au bas de la montagne.

Sévère tour à tour et tendre en tes rigueurs,
Tu blesses et guéris, comme le fer d'Achille;
Sourde à nos cris d'effroi, tu fais saigner nos coeurs;
Mais de la plaie amère un doux baume distille.
Sans toi, les plus beaux fruits que le ciel sème en nous
Périraient sans briser leur enveloppe épaisse :
C'est toi dont le fléau frappant l'aire à grands coups,
Fait jaillir de l'épi le grain de la sagesse.

François-Magloire Derome

(1821-1880)

L'avocat Paul

Poème héroï-comique

Je chante ce héros et fantasque et léger
Qui, rebelle au destin et voulant échanger
Contre un sort monotone un avenir moins sombre,
Crut viser au bonheur et n'attrapa qu'une ombre.

Muse, sois-moi propice en ce grave moment:
Pour ce rare mortel retrace dignement,
Mais en style modeste et simple en sa structure,
Ses exploits renommés et sa déconfiture.
Dis-nous pourquoi, marchant sans cesse à reculons,
Il voulut s'attraper aux plus hauts échelons,
Et comment, s'il vécut malheureux et sans gloire,
Son nom peut encor vivre au temple de mémoire.



De ma narration le héros et l'acteur
Avait, dit-on, pour père un humble agriculteur,
Qui, dans ce fils aimé, trop décevante idole,
De l'humaine vertu croyait voir le symbole.
Veuf, usé de travail et même déjà vieux,
Le bonhomme, nourri du bien de ses aïeux,
Dans un canton peuplé possédait une terre.
Il avait enrichi ce fonds héréditaire.

Par ses travaux réglés et ses utiles soins,
L'abondance à la ferme excédait les besoins.

Au sein d'ombrages verts et près d'une colline,
Sa maison blanche avait l'église pour voisine.
De cet asile heureux de la simplicité,
Les fenêtres, de loin, regardaient la cité.
À ses pieds, un ruisseau courant jusqu'à la plaine,
Marquait de son azur la verdoyante arène,
Et ce toit fortuné, qui dominait sur l'eau,
Des bords du Saint-Laurent égayait le tableau.

Le paisible vieillard, comblé de quiétude,
Des travaux fructueux chérissait l'habitude,
Fuyait le bruit, aimait ses devoirs et son Dieu,
Et se plaisait à vivre en cet agreste lieu.

Mais triste, quelquefois, ses yeux versaient des larmes:
Un noir pressentiment éveillait ses alarmes;
Il disait: « Ma carrière est bien près de finir;
La mort cherche à m'étreindre et je la sens venir! »

Un soir, le front courbé, la marche titubante,
Il quitta le travail presque à la nuit tombante.
L'honnête laboureur se sentait mal dispos:
Un vertige soudain le condamne au repos.
Sous un mal dévorant il s'affaisse et succombe,
Et le prochain soleil éclairera sa tombe.

Mourant, il dit à Paul: « Je m'afflige pour toi
De l'implacable sort dont je subis la loi.

Dieu me fit d'heureux jours par sa bonté propice.
Or, les tiens seront beaux si tu crains sa justice.
Souviens-toi que, toujours, l'aimable charité
Forme les vrais liens de la société;
Que son précepte, objet de toute la morale,
Défend la noire envie et l'injuste cabale,
Et les traits vénéneux et les propos menteurs,
Et les complots masqués de dehors imposteurs.
Ne te mêle jamais de l'affaire des autres:
Nous avons bien assez à conduire les nôtres.
Garde-toi des méchants, préserve aussi ton bien,
Mais, pour être honnête homme, avant tout
/ sois chrétien. »

Après ce noble adieu qu'un long soupir achève,
La mort à ses douleurs subitement fait trêve.
Le souffle du vieillard déjà s'est envolé
Vers la patrie auguste où Dieu l'a rappelé.

Malheureux Paul, hélas! tu n'as donc plus de père!
Ah! puisses-tu sans lui trouver un sort prospère!

II

Pour conduire sa ferme et régir sa maison,
Paul avait près de lui la tante Louison.
Victoire, une parente en lointain cousinage,
Arrive; toutes deux auront soin du ménage.

Mais son bonheur fut court; l'ombre du noir cercueil

Dans son foyer désert projette encor le deuil.
Les voisins, soucieux et froids avec mystère,
N'osent plus aborder le logis solitaire,
Et tous, vers d'autres seuils acheminant leurs pas,
Au cercle aimé du soir ne reparaissent pas.

Du toit infréquenté quelle cause fatale
Éloignait des amis la troupe joviale?
C'est que, par faux calcul, Paul osant les trahir,
Les molesta sans cause et d'eux se fit haïr.
Ensuite, redoutant son humeur tracassière,
Nul ne se hasardait à lui rompre en visièrre.
Sa langue en se jouant transperçait comme un dard.
Pour ne point le combattre on vivait à l'écart.
Et l'on disait: « Il mord ainsi qu'une vipère;
Ah! qu'il est différent de feu monsieur son père! »

Maître Paul (et l'histoire en est contemporaine)
Était un jouvenceau de dix-huit ans à peine,
Qui, de ses vieux parents frivole nourrisson,
Des bons conseils avait négligé la leçon.
Son esprit s'adaptant à sa brusque nature,
Des nobles sentiments dédaigna la culture.
Disputeur sans raison, déclamateur sans art,
Paul était fureteur, indiscret, babillard,
Volontiers se donnait pour très fin personnage,
Du moindre événement troublait le voisinage,
En dépit du bon droit glorifiait les torts,
Et par goût suscitait d'éternels désaccords.
De tout propos secret ou que l'on devait taire,
Sa langue sans merci divulguait le mystère.

Mais, aux faits que sa bouche à l'envi répétait,
Il fallait joindre ceux que lui-même inventait;
Et lorsque sa bévue était palpable et lourde,
Pour s'en tirer au mieux il lançait une bourde;
En un mot il niait; mais ensuite, tout bas,
Il répétait l'insulte et n'en finissait pas.

Aimant le faux, souvent un grand jaseur s'y plonge;
Un fait lui semble court, il y met une allonge.
Tel faisait Paul cédant à ce tic odieux,
Et le mensonge avait un grand poids à ses yeux.

Les dimanches étaient les beaux jours de prouesse
Où Paul, leurrant le peuple au sortir de la messe,
Près d'un groupe naïf improvisait toujours,
Et sur des thèmes vains agençait un discours.
Agitant ses deux bras, le hâbleur empirique
Joignait la pantomime au lardon satirique,
Et, pour mieux subjuguier les dociles humains,
Ricanait bruyamment et claquait des deux mains.

Fallait-il décider quelque affaire importante,
Paul aussitôt sondait l'opinion flottante,
Des crédules voisins escamotait l'appui,
Amadouait le peuple en se vouant à lui,
Trop souvent le ployait à sa docte rubrique,
Et même du curé séparait la fabrique,
Étant, par cette lutte ardente et sans repos,
L'effroi des marguilliers et des municipaux.

Monsieur Paul, chose sûre, avait une faconde

Chère aux dupes, enfin à nulle autre seconde,
Et des applaudisseurs dont l'intellect étroit
Faisait du hobereau le bijou de l'endroit.
Deux ou trois cabaleurs dans le cercle agricole,
Le disait plus savant que le maître d'école.

Sur toi, campagnard simple et privé de savoir,
Que le charlatanisme hélas! a de pouvoir!

III

Pour augmenter parfois ses petites misères,
Le bourg voisin de Paul avait trois commissaires.
Par surcroît de faveur, cette justice à trois,
Aux dépens de quelqu'un s'exerçait chaque mois.
De ces juges (ainsi la rumeur les dénomme)
Le plus vieux savait lire et s'estimait grand homme.
Ses collègues puînés, jugeant par son canal,
Suivaient de point en point leur président banal.
À juger faussement s'ils se laissaient induire,
Par sot respect humain ils n'osaient s'en dédire,
Et le trio, parlant au nom de l'équité,
Immolait le bon sens avec impunité.

Amis des trois jugeurs et désirant leur plaire,
Paul se fit auprès d'eux avocat populaire.
Or, sa mine avenante ayant un plein succès,
Réglaït selon ses vœux la marche des procès,
Et le plaideur timide en quête d'un organe,
L'appelait à défendre au besoin la chicane.

Par l'intrigue et l'effort ce juriste nouveau
Du tribunal sommaire abaissa le niveau.
Il obtint que la loi demeurât lettre close,
Que l'équité fit place à sa métamorphose;
Que, sans aucun égard à la prescription,
L'on jugeât au rebours de la convention.
Il osa même un jour abolir la Coutume,
Disant: « À nos arrêts il faut qu'on s'accoutume! »

Le tribunal frondeur à tous en imposait,
Et chacun devant lui par crainte se taisait.

On conte qu'un matin, à certaine audience,
Voulant du droit commun appliquer la science,
Un avocat notait, sur un point méconnu,
Une palpable erreur en la mettant à nu,
Lorsque, l'interrompant, le plus vieux commissaire
Lui dit: « Votre client n'est point homme sincère.
Voyez ce front abject, regardez cet oeil faux:
Quel visage! on y voit percer tous les défauts.
Ces traits-là, je le dis, sont de mauvais augure.
On peut le condamner, je crois, sur sa figure.
J'oblige donc ici l'injuste défendeur
À payer au total sa dette au demandeur.
Mais l'intérêt n'est pas compris en la demande;
N'importe; il le paiera: l'équité le commande!
Ajoutons les dépens accrus jusqu'à ce jour,

Et le délai légal, car, sans cela, bonjour! »²

Entendant formuler des sentences si drôles,
Le plaideur sans ressource en levait les épaules.
Mais Paul avait alors, en homme compétent,
Contre son adversaire ou triste ou malcontent,
Un arsenal complet de mots creux pour refuge,
Et pour expédient la sottise du juge.

Le danger qu'il faut craindre ici-bas, c'est l'orgueil.
Paul oublia ce point: ce fut là son écueil.
« Je parle bien, dit-il; or, ma voix éloquente
Au barreau me ferait une place marquante! »

Un voisin qui de Paul observait les ébats,
Les admirait en face et s'en moquait tout bas.
Pour le mystifier d'une façon barbare,
Sans cesse il lui criait: « Que ton génie est rare!
Il te montre, vois-tu le chemin du barreau!
Que j'aimerais te voir assis en un bureau!
Nul avocat ne peut s'égalier à ta taille;
Toi seul éclipserais tous ces oiseaux de paille.
Dois-tu donc n'être ici qu'un humble laboureur?
Est-ce bien là ton fait? n'est-ce point une erreur?
Un garçon tel que toi, bûcher, mener la herse,
C'est vraiment le tableau du monde à la renverse!

² Cette décision burlesque n'est point inventée à plaisir. Des personnes de poids et de caractère l'ont attestée bien des fois. En relatant d'après elles cette anecdote invariablement donnée pour vraie, on n'a pas cru nécessaire d'en retrancher la parole bouffonne du Commissaire qui en fut le héros.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Jette ailleurs tes regards, laisse à d'autres humains
Ces travaux assortis à leurs calleuses mains,
Et consacre un esprit, des talents qui pétillent,
À ce fameux théâtre où tant de sujets brillent.
L'honneur d'un grand succès t'invite au premier rang;
De toi nous serons fiers et ton nom sera grand! »

Le téméraire Paul, séduit par cette glose,
Comme mot d'évangile interpréta la chose.
Dans son illusion, il pensa qu'en effet
On est, lorsqu'on le veut, un grand homme tout fait.
Caressant chaque jour cette sublime idée,
De plans ambitieux son âme est obsédée.
Avide d'un beau titre, amoureux de l'éclat,
Maître Paul, en un mot, brûle d'être avocat.

IV

Un ciel gris, pluvieux, un vent froid, monotone,
Ramenait sur nos bords l'humide et pâle automne.
Depuis longtemps déjà les moissonneurs lassés
Abritaient de leurs champs les trésors amassés.
Paul, fuyant le travail, laissant là ses javelles,
Les vit s'ensevelir sous les neiges nouvelles.
Il perdit follement un tiers de sa moisson.
Ce contretemps fâcha la tante Louison.
Faute d'un soin prudent, tout le long de l'année,
La ferme languissait du maître abandonnée.
« Quand le travail m'épuise, il te plaît de courir,
Dit-elle à Paul, nos bleds germent et vont pourrir.

Rebelle à tes devoirs et sourd à mes paroles,
Tu consumes le temps en démarches frivoles.
Ton père te disait: « Mon fils, garde ton bien »;
Mais tu n'y penses plus et tes bras ne font rien.
Il te disait encor: « On est soi-même dupe
Lorsque du fait d'autrui vainement l'on s'occupe.
Mais tu n'écoutes pas, et tes duplicités
Préludent par avance à nos adversités! »

Paul, à ce bon discours, et s'indigne et murmure.
Affichant, mais à tout, une tête assez mûre,
Il dit: « Je suis mon maître! Or, sans tant de façons,
La tante, épargnez-moi vos benoîtes leçons.
Sur le tout, croyez m'en, voici le point tangible:
Je fais à ma manière et suis incorrigible! »

Raison, doux procédés, sollicitaient en vain.
D'immuable folie un funeste levain
Activait dans son âme altièrè et furibonde
L'amour d'une existence oisive et vagabonde.
À tout sentiment noble il avait dit adieu.
La chose est évidente et se prouve en son lieu.

Mais le barreau l'attire; ah! pour lui quelle fête!
Du temple de la gloire il voit briller le faîte.
« Or, je veux, disait-il, (chacun ayant son tour)
Habiter aussi moi cet illustre séjour.
Mon départ est prochain, mais le peuple l'ignore.
Il est donc à propos de lui parler encore,
Pour qu'il tienne de moi qu'enfin je vais partir.
Eh! comment le quitter sans un peu l'avertir!

Un dimanche, parlant d'un grand air de franchise,
Il débita ces mots du perron de l'église:
« Je vous quitte, messieurs; ainsi, pardonnez-moi
Dans cette occasion d'éprouver quelque émoi.
Le peuple sur mon âme exerce un grand empire;
Le bien public est seul l'objet auquel j'aspire.
De vous servir, messieurs, je me fais un honneur;
À vous aider en tout je mettrai mon bonheur.
Je m'éloigne, je pars, et, par ma diligence,
Je veux, donnant l'essor à mon intelligence,
À force de travail parvenir au savoir,
Et d'un bon avocat à la fin vous pourvoir.
Par mon instruction (car on n'est rien sans elle),
Je saurai vous défendre en ami plein de zèle... »

On entendit alors un brouhaha moqueur.
Des villageois trompés répétèrent en chœur:
« Allez donc, monsieur Paul, faire au loin des merveilles,
Mais raccourcissez-vous un peu les deux oreilles!
– Chut! s'exclamait un autre, ah! donnons lui la paix,
Car il est chatouilleux, bien qu'on le trouve épais! »

Ces brocards ennemis au sein de l'assemblée,
Firent impression dans son âme troublée.
Tel un audacieux n'osant lever le front,
Souvent perd contenance au plus léger affront.
Paul se tait, craignant fort de gêner son affaire.
Dans sa perplexité ne sachant plus que faire,
Il demande conseil à son sage cousin,
L'instituteur du bourg et son proche voisin.

« Volontiers, lui répond l'Honnête pédagogue:
Sache donc qu'au barreau tu n'auras point de vogue.
D'abord, ne sachant rien scientifiquement,
Tu ne peux t'exprimer catégoriquement.
Au contraire, l'on voit à ton pauvre langage,
Quel est de ton cerveau le minime bagage.
Tu parles sans scrupule et tes malheureux cuirs,
N'engendreront pour toi que mortels déplaisirs.
Et ces mots proférés d'un ton si débonnaire,
Que tu trouves partout hors du dictionnaire,
Te feront le jouet d'un monde de railleurs.
On les tolère ici, mais on les siffle ailleurs.
Pour n'être point toi-même une caricature,
Abandonne, mon Paul, cette cléricature..... »

« Assez! interrompt Paul: ô bon instituteur,
Contre moi tu nourris un préjugé menteur.
À ma félicité tu veux que je renonce,
Mais, en dépit du sort que ta bouche m'annonce,
Je pars, et je saurai vous démontrer à tous,
Qu'en vain de mon talent vous vous montrez jaloux! »

Oui, pars, malheureux Paul, encense ta chimère;
Dédaigne l'humble toit où t'éleva ta mère.
Son mobilier rustique est pour toi sans appas;
Il plaît à la famille et tu ne l'aimes pas.
Ton vieux père n'est plus; on s'ennuie à la ferme.
Les travaux accablants pour toi n'ont plus de terme.
Et tu dis: « Quel ton bas froisse ici le bon goût!
Quelles rudes façons y dominent partout!
En recherchant la ville et son grand étalage,

Non, je ne veux plus être homme de mon village.
Je trouverai là-bas un monde brillanté,
Dont l'aspect seul, d'avance, éveille ma fierté.
Et sans retard je fuis la terre paternelle,
Car la joie est ailleurs et le plaisir loin d'elle! »

V

Paul, trop impatient du bonheur qu'il rêvait,
D'étudiant signa l'authentique brevet.
Son patron, homme sec, écrivant sans relâche,
Pour instruire ses clerks doublait souvent leur tâche.
Beaucoup écrire était leur éternel devoir;
Il écrivaient le jour et même encor le soir.
Copiant non sans peine en l'absence d'un guide,
Paul, toujours écrivant, restait la tête vide.
Il ne pouvait apprendre et, de son propre aveu,
Aux lois de procédure il entendait fort peu.
Or, cherchait-il un sens à maint obscur passage,
Le maître, interrogé, par un sombre visage,
Semblait lui dire, afin d'éloigner le propos:
« Mon ami, laissez-moi griffonner en repos! »
Ou bien, s'il répondait par un monosyllabe,
C'était pour Paul, alors, du grec ou de l'arabe.

Paul, un jour, prend un texte et veut l'interroger;
Mais cet essai louable offrait plus d'un danger.
De ce livre inconnu que le hasard amène,
Sur les pages en vain son regard se promène.
Plus il les examine et les compulse à fond,

Plus dans un noir chaos son esprit se confond.
L'auteur paraît diffus, sa méthode est abstraite.
Il condamne bientôt le livre à la retraite,
Car, ô sort malheureux! à cet esprit mutin
Coquille et d'Aramon semblent parler latin.

C'est donc en vain, dit-il, que je me romps la tête!
Les lois ne me vont pas et leur style m'embête!
Ouf! quel apprentissage et comment le finir!
Mais, puis-je avec honneur sur mes pas revenir?
Non, sans doute: en ce cas, reprenons le volume;
Et si mon pauvre esprit à ce jeu se consume,
Par là je connaîtrai, peut-être pour mon bien,
Qu'on peut lire beaucoup et n'être bon à rien.

Dans cette tâche aride où rien ne l'aiguillonne,
Notre clerc, par dégoût, au dépit s'abandonne,
Vu que, de son patron humble et naïf suppôt,
D'un travail rebutant il lui soldait l'impôt.
« Jouet trop malheureux de ce labeur servile,
Pauvre clerc oublié, même au sein de la ville,
Que n'imites-tu point en tes libres ébats,
Ces clercs indépendants qui ne travaillent pas,
Et que l'on voit, sans lire et sans faire écriture,
Chômer le temps heureux de la cléricature?
Venge-toi; paie enfin d'un trop juste retour
Le sordide avocat qui t'a joué le tour. »

Ainsi quelque démon maîtrisant sa jeune âme,
Y soufflait du courroux la dangereuse flamme,
Afin que, chevauchant toujours loin de son but,

Il restât toujours sot de même qu'au début.

Paul se fit indolent. Léger par habitude,
Il dorait l'avenir et négligeait l'étude.
Bâillant à livre ouvert sans tourner un feuillet,
Au bureau tout le jour sa tête sommeillait.
On dit qu'avec dédain repoussant le volume,
Souvent sa main distraite ébarbait une plume,
Et que, tombant ensuite en un rêve profond,
Son oeil cherchait l'espace et scrutait le plafond.
Seul au bureau parfois, et quittant son pupitre,
Au mépris des devoirs de second clerk en titre,
Sur un sofa voisin dominant sans rivaux,
De la nuit par avance il humait les pavots.

Des plaideurs quelquefois conjurant la présence,
Il les expédiait d'un air de suffisance;
Et même, s'il voulait s'émanciper loin d'eux,
À cette heure ou, souvent, leur flot tumultueux
Partout vers les bureaux avec hâte se rue,
Paul, s'éclipsant, allait méditer dans la rue.
Alors, maudissant tous cet acte indélicat,
Les clients bafouaient le futur avocat.
Abjurant ses devoirs, l'homme, quand il s'abuse,
Aux frivoles pensers s'abandonne et s'amuse,
Riche, il veut la splendeur dans le monde élégant;
Pauvre, l'illusion lui prête son clinquant.
Tel Paul, à la cité, briguait, nouveau Tantale,
Les futiles hochets que son vain luxe étale.
De la mode changeante, en ses écarts divers,
Il acceptait la règle et suivait les travers.

Fièrement il portait un képi sur l'oreille,
Culotte et justaucorps de nuance pareille,
Des cheveux annelés que sa main rajustait,
Et la canne à pommeau que sa dextre agitait.
Glissant sur les pavés d'une allure assez ronde,
On eût dit à le voir le conquérant du monde.

Il prodiguait ses nuits; au matin le soleil,
Longtemps planait aux cieux l'appelant au réveil.
Il mesurait, dit-on, le tiers de sa carrière
Sans que Paul, sommeillant, ne rouvrît la paupière.
S'éveillait-il enfin, au lit et sans bouger,
Son esprit curieux s'affinait à juger
Quelle sauce ineffable, avant la nappe mise,
À son impatience allait être promise.
En gourmet éprouvé, d'un repas excellent
Il aimait à prévoir le menu succulent.

Celui que le gros lard mettait naguère à l'aise,
Logeait au restaurant et dînait à l'anglaise.
Du patron sur ce point exact imitateur,
Il vivait de gogaille en friand amateur.

Si l'homme, en tout pays, aime la bonne chère,
Aux avocats surtout la coutume en est chère.
J'en sais qui, peu jaloux d'épiloguer les lois,
À de pompeux dîners confinant leurs exploits,
En un circuit lointain, au fond de la campagne,
Apportaient avec eux la truffe et le champagne.
C'est là qu'à la nuit sombre, un long verre à la main,
Joyeux, ils savouraient l'oubli du lendemain.

Mais sans penser jamais qu'à toute bonne fête
L'estomac s'alourdit aux dépens de la tête.

Paul, se fuyant lui-même, à travers la cité
Promenait ses ennuis et son oisiveté.
À ce vain passe-temps rien ne faisait obstacle,
Mais, pour le récréer, tout devenait spectacle.
Des quolibets douteux ou peu divertissants,
L'appel d'un charretier à messieurs les passants,
Un bruit, une rencontre, un mot, une parure,
Ces riens qui des cités forment la bigarrure,
Étaient l'amusement dont partout le hasard,
Captivait son oreille et charmait son regard.
On raconte qu'au loin poussant la promenade,
D'un orgue il écoutait la lente sérénade.
Parfois l'âme séduite à la voix d'un chanteur,
Il posait dans la foule en béat amateur.
Trop de fois, allongeant sa marche vagabonde,
Il rechercha l'attrait d'une course sur l'onde.
Quand le sifflet rapide éveillait sa torpeur,
Non moins prompt, à l'instant il courait au vapeur.
Devant les passagers, pour se donner figure;
Et faire en même temps acte de bon augure,
Il ouvrait un journal et, d'un air imposant,
À voix haute notait l'article médisant,
Flairait les lieux communs de la basse critique.
Et pour les faits divers lâchait la politique.

De ses loisirs perdus traînant en vain le poids,
Il vécut malheureux quatre fois douze mois.
Traître à son avenir, narguant toute science,

Il avait du patron lassé la patience.
L'inexcusable erreur de ce clerc déconfit
À son maître affairé n'était d'aucun profit;
Sans cela, sa conduite ou sottise ou peu légale,
Eût été pour monsieur chose à peu près égale.
Mais, par le fait de Paul éprouvant lésion,
Il prononça du coup le mot Expulsion.

VI

En ce grave danger, ployant sous la menace,
Au pupitre oublié Paul revint prendre place,
Jurant, puisque des clercs il était le moins fort,
De les atteindre au moins par un notable effort.
Fol espoir! car le temps qui bien ou mal échappe,
Jamais sur l'avenir hélas! ne se rattrape.
La raison dit: malheur aux clercs inconséquents
Qui donnent au travail douze mois en cinq ans!

Plein de nouvelle ardeur, Paul tout de bon s'éveille;
Le patron s'en émeut; on prône la merveille.
Mais, un jour, à ce clerc jugé moins indolent,
L'avocat dit: « Monsieur, prouvez votre talent
En libellant vous-même au mieux cette demande.
L'affaire est épineuse et l'heure nous commande;
Tenez bon! À ces mots formulés d'un ton net,
Le patron, à dessein, quitte le cabinet.

« Hé! me voilà donc seul, hélas! que puis-je faire!
Dit Paul: écrire seul, est-ce là mon affaire?...

Pour comble de malheur, je me vois sans appui:
Mes confrères les clerks, en ce moment ont fui!
De mon piètre savoir exigeant une preuve,
Ils voudraient, les plaisants! me confondre à l'épreuve,
En se liguant ensemble ils me portent défi:
J'accepte, il le faut bien, et d'eux je me fais fi! »

Il se met au travail, mais en vain à se tordre
Son esprit s'évertue; il ne saurait y mordre.
De l'art procédurier l'immuable fatras
À tout novice clerk est un grave embarras.
Ainsi Paul, égaré, dans l'absurde s'emmêle;
Sa méthode compose un affreux pêle-mêle.
De la caution simple il fait le demandeur,
Et celui-ci du coup devient le défendeur.
Là, le sens fait défaut au bout d'un paragraphe;
Ici c'est le bon terme et plus loin l'orthographe.
Bref, il règne partout une confusion
Où le principe ment à la conclusion.

Le patron, commentant le manuscrit difforme,
Désapprouva le fond et censura la forme,
Plaignant, mais à bon droit, ce clerk fort peu rusé,
D'être plus orgueilleux qu'il n'était avisé.

Ainsi le vieux patron, d'humeur atrabilaire,
Exhalait contre Paul son ardente colère.
Le blâme, juste en soi, devint même fréquent,
Mais notre clerk avait un naturel choquant:
Par un dessein baroque, avoué sans mystère,
De la paresse encore il devint tributaire,

Et renonça du coup à tout labeur ardu.

Eh! qu'avait-il besoin d'un savoir étendu?
Le patron, disait-il, sur ce point déraisonne;
On le sait: au barreau l'ignorance foisonne.
Ici, je le demande, à quoi bon le savoir?
Sans lui, de pérorer chacun a le pouvoir.
L'enceinte du palais, qu'est-ce? un honnête asile
Où fréquemment l'on voit s'illustrer un Basile.
Une parole fière, un maintien impudent
Lui donnent sur la foule un superbe ascendant.
Plaide-t-il? on dirait Berryer qui s'essouffle;
Écoutez : c'est le bruit du vent qui le boursouffle.
Mais on le dit fameux, sans comprendre comment:
C'est qu'au français qu'il parle on le croit allemand,
Lorsque, mystifiant son auditoire avide,
Un effluve de mots sort de sa tête vide.
De ce fait très commun j'infère qu'après tout,
Plus on a le front haut et mieux on est partout;
Qu'à débiter par coeur sa petite formule,
De tout homme d'esprit un sot devient l'émule,
Et que je pourrai, grâce à la commune erreur,
Pour mon compte, au barreau, faire aussi moi fureur.

Que de fois, du public l'injuste tolérance
Éleva jusqu'aux cieux la fantasque ignorance!

Préludant au bonheur de son riche avenir,
Les études de Paul allaient bientôt finir.
Dévoré de l'ennui d'une attente inhumaine,
Des longs mois il comptait chaque lente semaine.

Puissé-je être avocat! disait-il; pour mon bien,
À part ce grand honneur je ne demande rien.

Le terme approche; il garde une assurance entière,
Confiant en lui-même, il avait l'âme altière.
Et se disait: « Au fond rien ne peut me troubler;
Un ami serviable alors doit me souffler.
Mon examinateur m'a dit sur quoi répondre,
Et comment m'exprimer pour ne pas me confondre!
Or, je lui redirai quel pouvoir décida
Des lois que l'on observe en notre Canada;
Ce que sont les devoirs du commun voisinage,
Et les droits respectifs des époux en ménage,
Et la vente; s'il faut une tradition;
Comment l'on est tuteur, à quelle intention.
Et puisqu'à son devoir ce bon mentor déroge,
Que m'importe après tout qu'au long il m'interroge?
À travers les écueils, nautonier trop heureux,
Qu'ai-je besoin de craindre un sort malencontreux?

Que de fois, exploitant ce fait trop ordinaire,
D'ineptes aspirants, par un sort débonnaire,
Franchirent sans encombre un si terrible pas!
Le peuple les connaît et les nomme tout bas.

L'examen est fixé; d'aise alors Paul soupire;
Il est près du triomphe auquel son âme aspire.
Pour cette occasion notre clerc fastueux
Endosse un habit noir du genre somptueux,
Sachant qu'un beau dehors, aux champs comme à la ville,
Surfait et l'honnête homme et la personne vile.

Au jour dit, maître Paul aborde en grand respect
Son interrogateur au solennel aspect.
À cette heure où des clerks le juste effroi redouble,
En face de son juge il se case sans trouble.
D'ailleurs, il se rassure au regard complaisant
De l'examineur alors et là présent.
Cet homme est, pense-t-il, l'étoile en qui j'espère;
Rigide en apparence, au fond c'est un compère!

On interroge Paul, et, d'un ton pertinent,
Lui, sans émotion, répond incontinent.
On admire surtout combien il frappe juste,
Et, comme un mot à l'autre habilement s'ajuste
Son ami l'avocat feint d'en être charmé.
On le croit tout de bon juriste consommé,
La séance étant close, à l'envi l'on s'excite
À louer Paul; le juge aussi le félicite.
Il est fait avocat, et ce n'est pas en vain!
Au café le plus proche on va sabler le vin.
De l'examineur était-ce le salaire?
Ce noble enjeu sans doute était fait pour lui plaire.

Afin d'honorer Paul en un si beau moment,
Dans la presse on loua le grand événement,
Et, sur la foi d'un tiers, empruntant le haut style,
Un gazetier lança cet hommage inutile:

*Au barreau vient d'entrer un notable avocat.
Monsieur Paul – c'est le nom de l'heureux candidat –
Passa comme en triomphe et mieux qu'il n'est d'usage,*

*Un examen fort long et du meilleur présage.
Par un rare savoir trompant chaque auditeur,
Il sut même étonner son interrogateur.
Ce résultat lui fait l'honneur le plus insigne,
Et de clients nombreux le rend, certes, bien digne.*

VII

Comme depuis longtemps l'a dit un bon adage,
On triomphe de tout par un noble courage.
Seul, un âpre labeur féconde les talents.
Or, la gloire n'est point aux esprits turbulents
Qui, par présomption, négligeant leur culture,
Se croient riches assez d'une ingrate nature.
Pour être, au demeurant, plaideur habile et fort,
On doit à l'aptitude unir un grand effort.
Et si l'on veut un jour porter la robe noire,
Des vieux auteurs il faut dépouiller le grimoire,
Apprendre Duplessis, Lalaure, Dumoulin,
Et Domat et Pothier et Guyot et Merlin,
Et tant de glossateurs que l'opinion vante
Dans le cercle érudit de l'école savante.
Que de fois, sans étude, un fat astucieux
En riant du public se fit grand à ses yeux,
Convertissant, au gré de sa chance infinie,
Le babil en raisons et l'audace en génie!
Quant à Paul, avait-il, avocat effronté,
L'ambition d'atteindre à cette primauté?
On le dit; mais, d'abord, peureux dans l'auditoire,
À ses rivaux sans peine il cédait la victoire.

Sa molle plaidoirie abondait en fagots;
Sa pensée elle-même avait des quiproquos;
Et même, par malheur, sa mine un peu tudesque
Au pathos sérieux alliait le grotesque.

Impuissant ergoteur, l'ignorance des lois
Dut seule présider à ses rares exploits.
Un jour, fort sottement, maître Paul se courrouce
À propos d'un témoin que le juge repousse.
Il raisonnait à faux; le cas de parenté
À bon titre excluait le témoin présenté.
Paul, insistant, disait: « C'est un témoin possible,
Et la nécessité doit le rendre admissible.
Le droit même en cela définit bon témoin
Un homme, quel qu'il soit, dont ma cause a besoin.³
Mais, interprétant mieux l'ordonnance à la lettre,
Le juge répéta qu'on ne pouvait l'admettre.
Paul s'obstine, il divague et plaide à contrepoint.
Le juge, avec froideur, élucide le point,
Et, du sens de la loi ne faisant aucun doute,

³ Il y a peut-être raison d'expliquer au lecteur cet étrange quiproquo de l'avocat Paul. La loi civile du Bas-Canada excluait jusqu'à ces derniers temps le témoin qu'une certaine parenté unissait à la partie, si ce n'est dans le cas où il aurait eu à déposer de faits *passés dans le secret de la famille*; cas fortuit et de pure exception. En cette dernière circonstance, le témoin *parent* était justement réputé nécessaire, attendu qu'il n'avait pas été possible de s'en procurer d'autre. Hors cette exception et quelques autres également précises, les *parents* au degré prohibé n'étaient pas admis à rendre témoignage. C'était du reste à la partie intéressée à s'imputer à elle-même la faute de ne s'être pas assurée de témoins compétents, lors des conventions faites, et c'est dans un cas précisément analogue que Paul soutenait, au rebours d'une loi formelle, l'admissibilité du témoin parent de sa partie; mais il ne le prétendait *nécessaire*, ridiculement, qu'à raison *du besoin de sa cause*.

Met à néant la cause et d'un mot la déboute.

Surpris et confondu par un tel jugement,
Paul voulut en garder l'utile enseignement,
Et dans son calepin traça pour commentaire:
« Plaideurs, méfiez-vous du témoin nécessaire! »⁴

Dans certaine chronique on trouve consigné
Le fait d'un débiteur en un cas assigné,
Et dont Paul, son conseil, avait l'âme inquiète.
Il n'osait hautement répudier la dette.
Mais le droit le plus sûr ne dépend que d'un fil :
Il peut donc contester; mais comment fera-t-il?
Un docte subterfuge est ce qu'il se propose.
Au juge, avec espoir, en ces mots il l'expose:

« Le demandeur, parlant de son endroit natal,
Oublie un point majeur, et le cas est fatal.
Il se nomme, dit-il, Antoine Marcheterre,
Sans produire au soutien son extrait baptistère.
Faute d'un tel extrait, c'est une vérité
Que notre demandeur est un homme inventé.
Il aurait dû prouver qu'avant tout il existe!
C'est là l'objection sur laquelle j'insiste,
Concluant de bon compte, au nom du défendeur,
Au débouté légal contre le demandeur. »

« Ce discours (dit à Paul le juge prenant feu)
De votre incompétence est un pénible aveu.

⁴ Historique.

S'il faut au demandeur son acte de baptême,
Il me faudrait bientôt en produire un moi-même,
Et vous aussi devrez nous faire voir, à nous,
Que vous êtes bien Paul, et que Paul c'est bien vous!
Par ce non-sens auquel vous donnez latitude,
L'intelligence en vous brille autant que l'étude! »

Concevez, à ce point de la digression,
Et le dépit de Paul et sa confusion!
À ce deuxième échec qui lui montrait à vivre,
L'avocat fourvoyé burina dans son livre
Cet aphorisme ancien, digne du moins savant:
« Tout homme, quand il plaide, est un être vivant! »

Mais le sort lui gardait un troisième mécompte.
Voici comment l'histoire à propos le raconte:

Paul était demandeur. C'était en un procès
Où la forme burlesque eût seule un grand succès.
Un lot de foin vendu motivait la poursuite.
Il conduisait l'affaire à pleine réussite;
Mais, sans nier l'achat ou sa validité,
Le défendeur plaidait un moyen d'équité,
Soutenant qu'à son droit c'était faire un outrage
Que de vendre si cher un si mauvais fourrage.
Fauché beaucoup trop mûr à la fin de l'été,
En un humide tas il avait fermenté...

« Bah! fit l'avocat Paul: le confrère radote:
Je vais de ce foin même étaler une botte,
Car, la vue et l'odeur de cette fenaison

Vont mettre, j'en suis sûr, notre homme à la raison.
Cette preuve je vais la donner tout à l'heure:
En droit il faut toujours présenter la meilleure. »
Aussitôt, complétant ce procédé final,
Il pose un tas de foin au pied du tribunal.

Des rires font accueil à la scène bouffonne;
On y joint les sifflets et ce bruit le chiffonne.
Par ce brusque incident le juge interloqué,
Se croit lui-même ici l'individu moqué.
Il tonne contre Paul; sa colère fatale
Malmène l'avocat d'une façon brutale.
Honteux de son écart, humilié, tremblant,
Paul s'assied de dépit à cet affront sanglant.

De ce fait mémorable il voulut prendre note.
De sa main, tristement, le jour même il l'annote,
Et joint au trait saillant cette moralité:
« Des choses qu'on doit voir le foin est excepté! »

Des rudesses du sort néfaste avant-courrière,
Cette histoire fit bruit et changea sa carrière,
Il se vit accablé par un destin vainqueur;
On l'accueille partout d'un sourire moqueur.
De jour en jour le mal s'accroît et s'envenime,
Et d'Arlequin son nom devient le synonyme.

VIII

Nous voyons ici-bas, dit Horace en ses vers
Autant de malheureux que de postes divers;
Mais, aux hommes légers qu'un vain espoir fourvoie,
Sans souci du bonheur que le ciel leur envoie
Horace dit encor: laissez-là le projet
De vivre en un état contraire à votre objet.
Tel se montre au barreau sans y faire son oeuvre,
Qui, loin de son enceinte, eût fait un bon manoeuvre.
À nos aïeux Boileau dicta cette leçon:
Honneur à l'homme expert, même au pauvre maçon!

Paul est mince avocat; son ignorance est claire.
Il médite un peu tard le malheur qui l'éclaire.
On le huait sans gêne. Un puissant ennemi
Au plus faible jamais n'est hostile à demi.
Telle, en le molestant, la gent avocassière
Abaissait maître Paul jusques à la poussière,
Mêlant aux longs éclats de son hilarité,
Les brocards insultants de la malignité.

Hélas! s'exclamait Paul, de ces faits il résulte
Que, d'entre ces faquins, le plus faquin m'insulte!
Homme nul au barreau, végétant à l'écart,
Il me faut le quitter et même vivre à part.
Adieu, confuses lois, et vous, sottise pratique,
Adieu: je vous renie et je ferme boutique.
Je sais quel but poursuivre à force d'y rêver:

C'est une terre en friche et propre à cultiver.
Tel, ivre de fumée et bon à ne rien faire,
Chevauche sans objet en dehors de sa sphère;
Tel, de l'homme de robe usurpant le métier,
Je m'égare en suivant son épineux sentier.
Le rôle d'avocat, de fait, n'est point mon rôle;
En l'imitant, je fais le jeu d'un mauvais drôle.
L'on me connaît enfin, car le peuple dupé
Rend quelquefois leur change à ceux qui l'ont pipé!
Des tons fallacieux chérissant le prestige,
J'affectais de grands airs; au fond quel homme suis-je?
Un grave sujet? non; un beau talent? nenni!
On me croit un hâbleur trop justement puni.
Au barreau je vieillis en butte au ridicule;
C'est le lot du trompeur qui comme moi spécule.
Par la seule droiture ici-bas l'homme vaut;
Seule elle est du bonheur le solide pivot.
Ô mon père! combien ta raison était droite,
Lorsque, blâmant l'écart de ma pensée étroite,
Tu me disais: « Mon fils, de grands et longs travaux
Pendant six fois dix ans m'ont fait ce que je vaux.
Je suis noble par eux, car le travail honore.
Mon bien s'est augmenté; puisse-t-il l'être encore!
Ne l'abandonne pas; garde pour les besoins
Le modeste pécule amassé par mes soins. »
Que n'ai-je, enfant docile, aimé cet héritage
Qu'en mourant ta bonté me laissait en partage!
Mais non: du fonds vendu j'ai dissipé l'argent;
Il ne reste plus rien à ton fils indigent!

Art heureux, des humains ressource incomparable,

Féconde agriculture, ah! sois-moi secourable!
Fais qu'en un champ lointain, solitaire séjour,
De toi j'obtienne encor mon pain de chaque jour,
En recherchant au sein d'une agreste nature,
Le terme souhaité des peines que j'endure.
Contre tout préjugé frivole ou corrupteur,
Décidément, je veux me faire agriculteur.
Je serai bûcheron, c'est dit, bien qu'il m'en coûte.
Fi! de l'être orgueilleux qui lui-même s'écoute!
Le mauvais avocat et le faux artisan
N'égalèrent jamais l'honnête paysan.

Sans doute, une âme droite, en tout cas analogue,
Applaudirait sans peine à ce beau monologue.
Que l'homme imprévoyant s'oublie en un faux pas,
Il est assez commun qu'il n'en revienne pas.
Mais Paul, contraint lui-même à cette reculade,
Avouait, en pensant à sa folle escapade,
*Que de tous les tourments le moins rude à sentir,
C'est l'utile aiguillon d'un juste repentir.*

Épilogue

Pendant un lustre entier, tranquille et loin du monde,
J'ai vécu près des bords où le Saint-Laurent gronde,
Où ses flots, augmentés par le tribut des mers,
Ressemblent à leurs flots et comme eux sont amers.
J'aimais leurs bruits sans fin comme leur multitude:
En fixant mes regards ils m'offraient une étude.
Il me plaisait d'ouïr les lamentables voix

Et des vents et de l'onde ameutés à la fois;
De voir, perçant la houle, errer la voile blanche,
Se balancer l'esquif qu'un noir tourbillon penche;
Contre le roc altier la vague rebondir,
Et, vers le soir, plus calme, au soleil resplendir.

Au midi, dominant sur la plaine aquatique,
À distance de l'onde, une forêt antique
Couvrait d'arbres touffus un immense plateau
Qui, de loin, simulait un aride coteau.
Amateur de ces bois pleins de silence et d'ombres,
Je n'avais point erré dans leurs dédales sombres.
Un jour, fuyant la plage et muni d'un compas,
Vers ce site inconnu je dirigeai mes pas,
Des champs à parcourir oubliant l'étendue,
Et riant des hasards d'une course perdue.

J'atteignis le plateau; sous le vaste couvert
De l'orme gigantesque et du peuplier vert,
Un jour pâle et douteux d'en haut perçait à peine.
Par un obscur sentier je marchais avec peine,
Lorsque mes pas distraits quittant l'étroit chemin,
Le compas secourable échappa de ma main.
Une large broussaille où mon pied s'embarrasse,
Dans ses tissus épais le retient et l'enlace.
J'avançais lentement; le jour allait finir.
De mon audace, ô nuit! venais-tu me punir!
Je me perdis: bientôt, à travers les ramures,
Le vent léger du soir m'apporta des murmures.
J'écoute: enfin je vois, courant aux alentours,
Une mince rivière aux sinueux détours.

Un chemin, près du lit où son eau se promène,
De l'homme sur ses bords indiquait le domaine.
Mais, ô bonheur! au sein d'un enclos spacieux,
Une clarté soudaine, attrayante à mes yeux,
Scintille sous le toit d'une étroite chaumière
S'élevant au milieu de la verte clairière.

Je pénètre au foyer où l'espoir me conduit.
Le maître hospitalier du modeste réduit
En saluant m'accueille et, d'un air taciturne,
M'offre le pain du soir et le repos nocturne.
Grâce à l'honnête soin de l'hôte généreux,
Un sommeil bienfaisant ferma bientôt mes yeux.

Le lendemain (du jour c'était la première heure)
Le paysan quitta sa rustique demeure.
Le temps présent est court, l'avenir incertain:
Il reprit son travail, au champ, dès le matin,
Et sut, en déployant un louable courage,
Mettre à couvert ses blés que menaçait l'orage.
L'ordre, dans sa maison de même qu'au dehors,
De sa ferme isolée augmentait les trésors.
Le bonheur souriait à son labeur fidèle.
Il eût de Jean Rivard présenté le modèle.
À ce spectacle heureux que je m'intéressais!
Lui-même, m'entendant célébrer son succès:
« Au bon vouloir, dit-il, fortune doit naissance;
Au ferme travailleur Dieu donne la puissance.
Longtemps j'avais subi la dureté du sort;
Après de longs chagrins je me revois au port.
Je fus ambitieux de haute renommée:

Mes projets délirants tournèrent en fumée.
Cette infortune, hélas! venait de mon erreur...
J'étais... l'avocat Paul... me voici laboureur;
Sans doute, vous savez ce qu'est ma longue histoire.
Voyez: nous sommes deux: mon épouse Victoire,
Depuis le prompt trépas de tante Louison,
S'est faite ici pour moi l'ange de la maison.
À cinq milles au moins de la plaine habitée,
Ces bois donnent asile à ma vie agitée.
Auprès d'eux j'ai fixé mes désirs inconstants.
La terre me fournit les biens que j'en attends.
Maître d'un coin du sol, de Dieu seul tributaire,
Le colon, s'il travaille, est un roi de la terre.
Si vous pensez à moi plus tard, dites qu'un jour,
Vous vîntes contempler mon rustique séjour.
Dites: là-bas est Paul; content de faire pause,
En de rudes labeurs son âme se repose,
Fière du seul appui de ses bras valeureux:
LES LUTTES DU TRAVAIL RENDENT UN HOMME HEUREUX!

Auguste Soulard

Nous recevons d'un ami de feu M. Auguste Soulard une charmante pièce de vers consacrée à la mémoire de ce brillant et aimable littérateur qui s'est éteint si jeune et qui, s'il est déjà oublié de la foule, vit encore dans la mémoire de quelques amis. Pour eux les vers de M. Derome n'ont pas besoin de commentaires; mais pour ceux qui n'ont point connu Auguste Soulard nous croyons devoir reproduire du *Canadien* du 7 juillet 1852, une notice nécrologique écrite par un autre de ses amis, l'honorable M. Chauveau. [Note dans le *Foyer canadien*.]

Pendant qu'à tout lecteur les histoires passées
Sont dites bien souvent et souvent ressassées,
Permettez qu'à mon tour j'égaré aussi mes pas,
En vous parlant de ceux dont on ne parle pas.
Les venger d'un oubli dont l'amitié s'afflige,
C'est justice sans doute aux morts que l'on néglige,
Des intimes détails l'authentique secret
Du commun des lecteurs éveille l'intérêt,
Et, qu'on les donne en prose ou qu'on les versifie,
Ne sont-ils pas un texte à la philosophie?

Il était, à l'époque où brillait mon printemps,
(L'histoire véridique est de plus de vingt ans)
Un jeune campagnard d'honorable lignée,
Au ton conciliant, à la mine soignée.
À Québec il parut pour y suivre son droit,
Caractère fort doux, air aimable, coeur droit.
Il avait un talent dont la haute puissance
Appelait la fortune et primait la naissance.
Gai, poli, studieux, on lui connaissait l'art
De plaire et de bien dire: il avait nom Soulard.
Il se fit du travail une longue habitude,
Et de livres divers il chérissait l'étude;
Il pouvait sans avoir médité longuement,
Apprendre vite et bien et noter amplement.
D'ailleurs, grand par l'esprit et noble au fond de l'âme,
Du poétique instinct il nourrissait la flamme.
Littérateur instruit comme on l'est peu souvent,
Jamais il ne brigua le titre de savant.
Sa parole féconde et sans monotonie,
S'aiguissait à propos d'une fine ironie.
Il enfantait l'esprit, sans le chercher ailleurs
Comme nos trissotins vaniteux et railleurs.
Ah! qu'il aurait brillé dans la joute oratoire,
S'il eût pour le barreau laissé là l'écritoire,
Et s'il eût pu, vouant son génie au métier,
À cet unique objet se mettre tout entier!

Indulgent aux défauts et riant du grotesque,
Il pardonnait bien moins au grand air pédantesque;
Mieux que l'expérience, un sentiment exquis
Au salon lui prêtait un savoir-vivre acquis.

Du loyal gentilhomme il rehaussait l'image,
Et l'estime de tous venait lui rendre hommage.

Il aimait, par dédain des ruses du plaideur,
Des pères du vieux droit la docte profondeur.
Il adorait Pothier; en prolongeant sa veille,
De ce rare génie il sonda la merveille.
Il eut d'épais cahiers remplis du droit romain.
Or, tous deux quelquefois nous y mettions la main,
Paratitles nouveaux suscitant controverse,
Ces notes présentaient deux thèses à l'inverse;
Sur quoi frère Soulard, logicien concis,
Formulait sans encombre un résultat précis.

Aux heures de loisir il invoquait la muse
Dont, comme de tout temps, au jeune âge on s'amuse.
La montagne, les bois, la plaine, le ruisseau,
Ensemble accommodaient son mobile pinceau.
Une nuit il chantait et la voûte azurée,
Et les astres sans fin qui peuplent l'empyrée.
Cet hymne se fit place au rang des beaux essais,
D'autres qu'il a laissés montèrent au succès,
À « Mon Pays, » un jour, avec âme il dédie
D'harmonieux accents: c'est une mélodie.
De sa muse inédite un fragment est resté,
Où s'épanchait la grâce et la suavité.

S'échappant de la ville, amant de la nature,
Il se livrait près d'elle à la littérature,
Lisant et Ségalas et Berthet et Deschamps.
Il savourait leur prose, il retenait leurs chants.

Vous souvient-il ici comment il savait rendre
Les vers qu'il déclamait, nous les faisant apprendre?
Combien *La jeune mère au berceau de son fils*
Par sa bouche entraînait les auditeurs ravis?

Il avait au barreau plaidant à la campagne,
Ses livres pour amis, la gaîté pour compagne.
Il aimait à narrer chaque fait plaisamment,
À joindre l'anecdote au solide argument.
Un bon mot, comme appoint à sa dialectique,
Transportait les clients d'un rire frénétique.

Auditeur à son tour, personne mieux que lui,
D'un trop long plaidoyer ne sut tromper l'ennui,
Saisissant l'air comique ou de sinistre augure,
Il dessinait au mieux toute humaine figure.
L'oeuvre de son crayon avait même un fini,
Des contours que peut-être eût aimés Gavarni.
Ces pochades souvent délectaient l'auditoire,
Et le Juge en riait, à ce que dit l'histoire.

Une fois il advint un incident très neuf:
En Circuit, à l'auberge, un soir nous étions neuf.
C'était par aventure, à la fin de l'automne;
Le ciel était lugubre et le vent monotone.
Un pareil temps abîmé, on peut le maugréer.
Mais nous cherchions un mode à nous mieux récréer.
Quand l'un des neuf soudain, pour ménager surprise
Et mettre en tout son jour une idée inconnue,
Traça nombre de mots amalgamés sans art,
Qui n'offraient aucun sens et rimaient au hasard.

À ces rimes sans choix l'une à l'autre agencées,
Il fallut joindre un thème et coudre des pensées;
Qu'avec elles le vers aisément s'arrimât.
Ce tournoi, sérieux sans être une malice,
Au grand plaisir de tous mit deux champions en lice.
Soulard, puis maître Angers accèdent au combat:
Un troisième avec eux l'accepte sans débat;
Il eut tort en cela de se montrer bon homme
(Vous direz comme moi sans que je vous le nomme.)
Donc, pour mener à bien cette tâche en courant,
On devait rimait cinq minutes durant.
Chacun des trois joueurs condamnés à la rime,
À l'envi l'un de l'autre avec hâte s'escrime.
S'il triomphe à ce jeu par un sublime effort,
Quelle gloire au rimeur proclamé le plus fort!
Enfin, la triple tâche, ou la triple corvée,
Même avant l'heure dite était parachevée.
Différent en sa forme ainsi qu'en sa teneur,
Chaque chef-d'oeuvre obtient la mention d'honneur,
Sauf que, ses vers, parfaits, nombrant une vingtaine,
Firent juger Soulard l'égal de Lafontaine!
Alors, statuant net sur les trois impromptus:
Angers dit: « Soulard gagne et nous sommes battus! »
Il en décidait bien; chose légère ou grave,
Une preuve en subsiste aux mains de Delagrave.

Soulard, homme capable, était insoucieux;
L'argent et le renom, qu'étaient-ils à ses yeux?
De sa courte existence enfin que vous dirais-je?
Ses ennuis? et pourquoi vous les retracerais-je?
Son avenir, à lui, qu'on avait peint si beau,

Il le vit s'effeuiller à l'aspect du tombeau.
Il s'affaissa; l'espoir dans son âme inactive,
N'embellissait pour elle aucune perspective,
Et ses pensers, longtemps avant son dernier jour,
N'avaient plus d'aliment au terrestre séjour.

Le trépas abrégeant ta carrière mortelle,
Ami, tu nous disais: « L'existence qu'est-elle?
Un combat où la mort, ardente à nous saisir,
Sans compter les instants immole sans choisir.
Apprendre à la quitter c'est connaître la vie:
Ici-bas il n'est rien qui soit digne d'envie.
Les devoirs imposés, remplis avec honneur,
De nos derniers moments sont l'unique bonheur. »

Et maintenant tu dors sur ta lointaine plage,
À l'ombre du clocher de ton humble village,
Dont jadis tant de fois le site m'enchanta,
Près de ce bord natal que ta muse chanta.
Et ce temple, non loin de ton foyer rustique,
Où les tiens ont gardé leur sépulture antique,
Le rocher, la prairie où tu guidais mes pas,
Je les vois et te cherche aux lieux où tu n'es pas.
Mais là-bas, écoutant les clameurs de la brise,
En voyant une *Pointe ou la vague se brise*,⁵

⁵ Pendant ses vacances et même avant son temps de collègue, Soulard aimait à s'asseoir à une des aspérités culminantes de la *Pointe de Saint-Roch*, et là il méditait poétiquement au bruit de la marée montante dont les flots battaient à ses pieds. Il m'a dit cela lui-même en me citant la strophe suivante d'une de ses poésies:

*J'aime de mon pays les riantes campagnes,
Ses étés si brillants et ses joyeux hivers,*

J'aime et de la tempête et du flot murmurant
Le bruit tant solennel qui te semblait si grand.
Vivant moi-même aux bords que la marée inonde,
Ma course imitera le destin de son onde,
Et déjà n'existant que par le souvenir,
Je touche presque au seuil du terrible avenir!

Saint-Germain de Rimouski, avril 1866.

Nécrologie⁶

M. Soulard dont le barreau de Québec regrette la perte à si juste titre naquit à Saint-Roch-des-Aulnais en 1819. Son père que la mort vient de frapper quelques jours avant lui était un des habitants les plus considérés de cette paroisse.

Après un cours d'étude brillant qu'il fit au collège de Sainte-Anne il vint à Québec en 1837 et étudia le droit d'abord chez M. Bossé et ensuite sous M. Okill Stuart. Il se fit remarquer de suite de ses confrères étudiants par son esprit agréable, son caractère gai et inoffensif et son goût pour l'étude. Il y avait à cette époque à Québec un certain nombre de jeunes gens qui cultivaient les lettres en amateurs et dont

*Ses bosquets enchantés de sapins toujours verts,
Et ses lacs transparents et ses hautes montagnes.
J'aime du Saint-Laurent les rivages si beaux,
J'aime à les contempler le soir lorsque la brise
Agite mollement la surface des eaux,
Assis sur le rocher où la vague se brise.*

⁶ Texte de P.J.O. Chauveau.

les écrits anonymes ou signés dans les journaux de cette ville donnèrent à notre littérature naissante un élan qu'elle a assez bien conservé depuis. M. Soulard était un des plus zélés parmi cette petite phalange patriotique et studieuse à laquelle on doit la fondation de plusieurs de nos sociétés littéraires et l'organisation de la société Saint-Jean-Baptiste. Il se distinguait surtout par un goût exquis, un jugement sûr, une critique toujours modeste et bienveillante à laquelle ne manquaient jamais de se rendre nos jeunes écrivains lorsqu'au milieu de la lecture d'un essai ou d'une poésie, en petit comité, il leur arrachait à leurs propres dépens un franc éclat de rire provoqué par quelque bonne saillie toujours heureuse, jamais blessante.

En 1840, les jeunes gens dont nous parlons et quelques écrivains plus avancés en âge parmi lesquels se trouvaient l'honorable M. Morin, M. le Juge Roy et notre historien M. Garneau résolurent de fonder un journal littéraire et scientifique, qui devait être dirigé par une société de collaborateurs⁷. Ils se décidèrent à en confier la rédaction à M. Soulard, et à M. Derome qui rédige actuellement les *Mélanges Religieux*.

Le *Journal des Familles* par suite de quelques difficultés purement matérielles ne parut jamais qu'en *prospectus*. M. Soulard fut le premier à rire de cette déconvenue et continua à écrire en amateur dans les autres journaux. Le sort qu'eut plus tard *l'Institut*, feuille rédigée avec tant de talent et de travail par M. Garneau et M. David Roy, justifia au reste les appréhensions de l'imprimeur.

⁷ M. Chauveau était lui-même au nombre des collaborateurs.

Le peu d'ambition de M. Soulard, les exigences de sa position peu indépendante sous le rapport de la fortune, l'empêchèrent d'écrire aucun ouvrage de longue haleine; mais ce qu'il a laissé fait vivement regretter qu'il n'ait pas écrit davantage. Outre un bon nombre de correspondances spirituelles publiées sous l'anonyme dans le *Canadien* et dans le *Fantasque*, nous avons de lui, dans l'intéressant recueil de M. Huston, une petite nouvelle historique et deux pièces de vers écrites d'un style souple, correct et élégant.

Admis au barreau le 27 juin 1842, il sut s'attirer tout d'abord par son commerce agréable l'amitié de tous ses confrères et fut de suite écouté par le banc avec cette attention marquée que les juges accordent involontairement aux jeunes hommes de talent. Sa diction facile et correcte, la sobriété et la logique de ses plaidoyers, l'attention et le zèle qu'il mettait dans l'étude de ses causes lui valurent une position honorable et qui serait devenue plus lucrative sans le désintéressement et l'absence de toute ambition qui le caractérisaient. Dans les causes criminelles, il obtint des succès nombreux et importants, dont plus d'un fondé sur une heureuse application du proverbe qui dit que celui qui a fait rire son juge l'a déjà plus qu'à moitié désarmé.

Dans les assemblées publiques M. Soulard était un orateur populaire, et il fut surtout applaudi dans les discours qu'il prononça aux *Banquets* de la société Saint-Jean-Baptiste, à Québec, où il fut appelé trois années de suite à prendre la parole.

Nos diverses sociétés littéraires ayant introduit parmi nous l'excellente habitude des lectures publiques, M. Soulard ne refusa pas le tribut qu'on demande chaque année en vain à un si grand nombre de nos jeunes gens et prononça devant

« l'Association de la Bibliothèque » deux lectures sur l'histoire des *Gaulois* et une sur le commerce des anciens; études consciencieuses qu'avec cette défiance de lui-même toute canadienne qui est à la fois une de nos qualités et un de nos défauts, il refusa de confier à la presse.

Lorsqu'on songe à tous les efforts que doivent faire nos jeunes gens au sortir du Collège pour se conquérir une position, aux obstacles sans nombre dont la carrière professionnelle est hérissée, aux difficultés que présente surtout l'étude du droit dans le vaste chaos de notre jurisprudence qui se compose des débris de trois ou quatre systèmes de législation, lorsqu'on songe à tout ce que la première jeunesse présente d'illusions, d'aspirations poétiques, de mirages trompeurs: on ne peut voir sans un bien violent serrement de coeur une tombe ouverte sous les pas d'un jeune homme sur le point d'arriver à la maturité de son talent, à l'âge où l'on commence à recueillir le fruit de son travail, à trouver quelque compensation à tous les sacrifices que l'on a faits. Cette douleur sera encore plus vivement partagée par les amis intimes de M. Soulard, par ceux qui l'ont connu dans nos salons, jeune homme estimé et admiré, causeur aimable et brillant, par ceux qui ont goûté et apprécié cette urbanité exquise, cette gaîté voilée de mélancolie qui donnaient à sa conversation tant de charmes, cette douceur inaltérable de caractère qui n'excluait cependant point le courage et la fermeté lorsqu'une injustice vivement sentie le forçait à sortir de ses habitudes, par ceux qui ont été ses derniers compagnons dans la retraite qu'il s'était formée au milieu de ses auteurs favoris, où il pouvait dire avec Horace:

spatio brevi

Spem longam reseces!

Longue espérance en effet dans un petit espace, resserré de jour en jour par la mort qui s'approchait, la mort qu'amenait la pulmonie, cette maladie lente mais sûre, qui vous descend dans la tombe en vous entourant d'illusions comme une femme qui berce son enfant dans ses bras avant de le coucher dans son berceau.

Ce sera pour eux une consolation de savoir que depuis longtemps leur ami se préparait à mourir; que les trésors de son imagination ont été employés à méditer sur de pieuses lectures; qu'il a laissé la vie au milieu de tous les secours de la religion; qu'il a même eu le courage de consoler et de fortifier à la mort son père atteint, par une incroyable fatalité, de la même maladie, et qui laissa ce monde quatre ou cinq jours avant son fils vérifiant sous ce toit, hélas! comme sous tant d'autres le proverbe que les Arabes ont traduit si poétiquement en disant: Les malheurs sont des oiseaux qui volent toujours par couples! C'est à Saint-Roch-des-Aulnais, sa paroisse natale, dans la maison paternelle déjà couverte de deuil que M. Soulard est mort le 28 juin 1852, à l'âge de 33 ans, le lendemain du dixième anniversaire de son admission au barreau.

Quelques unes des circonstances que nous venons de mentionner sont de celles qui peuvent contribuer à graver dans l'esprit le souvenir d'une personne que l'on a connue. Pour nous elles sont superflues: nous n'oublierons point l'ami que nous pleurons, aussi longtemps du moins que nous pourrons nous rappeler les beaux vers qu'il avait lui-même écrits sur la mort d'un ami longtemps pleuré, et que voici:

Gardez son souvenir

Quand reviendront l'hiver et ces brillantes fêtes
Où le coeur enivré rêve un doux avenir,
Ces bals dont la splendeur tourne les folles têtes,
Gardez son souvenir.

Quand vous verrez alors la valse bondissante,
Au son des instruments tourner à s'étourdir,
Du bonheur repoussant l'image caressante,
Gardez son souvenir.

Quand de l'astre du jour un dernier rayon tombe,
Et que la cité lasse est prête à s'endormir,
Du jeune et tendre ami qui sommeille en sa tombe
Gardez le souvenir.

Il dort du long sommeil, mais la sainte prière
Peut encore au tombeau le faire tressaillir;
Il sourira voyant celle qui lui fut chère
Garder son souvenir.

Voyage à Rimouski par eau⁸

Juillet est de retour; la chaude canicule
Redescend parmi nous du firmament qui brûle.
C'est l'heure des départs; chacun, en la cité,
Veut s'abriter ailleurs contre les feux d'été.
Mais où se diriger? quel chemin faut-il suivre? –
Il faut aller aux lieux où l'on se plaît à vivre.
On y songe: soudain le sifflet du vapeur
Avertit à propos l'indécis voyageur.
On fait sa malle, adieu: le bâtiment s'apprête:
Il appelle: partons, que rien ne nous arrête!

Au quai l'on voit déjà, sur le bateau fumeux,
Tout un monde partant pour un endroit fameux.
Partout l'affiche a peint l'élégant pyroscaphe;
« Voyage à Rimouski! » telle est son épigraphe.

Le vapeur se détache et glisse fièrement
Sur les tranquilles flots du superbe élément.
On atteint le chenal et, de là, le rivage
Offre partout à l'oeil un riant paysage.
C'est l'Isle d'Orléans que l'on rencontre ici;
Tout auprès, vers le nord, est le Montmorenci,
Torrent impétueux, à la voix mugissante,

⁸ Cette pièce de vers a été composée pour l'album de Mademoiselle B., aujourd'hui Madame L., qui a bien voulu nous permettre de l'extraire pour le *Foyer Canadien*. [Note dans le *Foyer Canadien*.]

Et dont on voit de loin l'écume blanchissante.
Il fait naître la peur, car on dit que cette eau
À plus d'une victime a servi de tombeau.
L'étroite cataracte a de profonds abîmes,
Et ces gouffres jamais ne rendent leurs victimes.
En arrière est Québec; son aspect grand et beau
À l'amateur épris semble toujours nouveau.
Sur le bord opposé, des toits couleur d'albâtre,
Avoisinent Québec au noble amphithéâtre.
Enfin nous dépassons cette Isle de Bacchus,⁹
Veuve de ses raisins qui ne s'y montrent plus,
Et l'on fait route au pied de ces hauteurs arides,
Qui du Fleuve ont reçu le nom de Laurentides.
Puis on voit et des eaux la surface blanchir,
Et la vague s'étendre et la brise fraîchir.
Ensuite, découvrant des scènes toujours belles,
L'agile vapeur fuit et semble avoir des ailes.
C'est un présage heureux, et l'on se dit à bord:
« Nous allons bien; ce soir nous serons à bon port! »

Refoulé quelquefois dans sa course paisible,
Le Saint-Laurent s'émeut, s'enfle et devient terrible.
Précurseur du sinistre, effroi des matelots,
Un lent d'Est orageux murmure sur les flots,
Et, soulevant partout les vagues mutinées,
Ébranle du vapeur les hautes cheminées.

⁹ Nom primitif de l'île d'Orléans. « Et estant à la dite Isle, » dit Jacques Cartier dans la Relation de son premier voyage, « la trouvasmes pleine de fort beaux arbres, comme chènes, ormes, pins, cèdres et autres bois de la sorte des nostres, et pareillement y trouvasmes force vignes, ce que n'avions vu par cidevant en toute la terre; et pour ce, la nommasmes *L'Isle de Bacchus*. »

Sur le pont rejaillit un immense poudrin,
Qui mouille jusqu'aux os l'intrépide marin.
Le bateau fatigué s'incline et se balance,
Et de l'onde en fureur craignant la pétulance,
Le passager qu'abîme un affreux mal de mer,
Paie un large tribut à l'élément amer;
Et, dans ses longs moments de détresse profonde,
Le malheureux s'attend à partir de ce monde.

Mais, comme ses périls, la mer a ses beaux jours :
Le grain passe, le calme aura bien ses retours.
Le soleil luit, du fleuve uni comme une glace,
À peine un vent léger ride-t-il la surface,
Et tout semble sourire à votre heureux trajet.

Déjà nous atteignons (car c'est là mon sujet)
Aux parages lointains où le fleuve est immense,
Non loin des grandes eaux où l'océan commence.
Le jour tombe; bientôt, dans les vapeurs du soir,
L'Isle Saint-Barnabé dessine un long trait noir.
Il faut jusqu'au détour en suivre le rivage.
Par derrière s'élève, au midi, sur la plage,
Le bourg de Rimouski, déjà tant orgueilleux
De l'honneur infini d'être l'un des chefs-lieux.

Les touristes, pressés, venant de prendre terre,
Inondent par essaims la grève solitaire.
Tous, à chaque demeure où brille une clarté,
Vont demander l'abri de l'hospitalité.
À se caser fort bien partout on se dispose.
C'est ici pour longtemps que l'on doit faire pause.

Sous des modes divers s'offrira le plaisir:
Car la nature ici ne donne qu'à choisir.
Si la marée est belle et l'endroit solitaire,
Là vous pouvez revivre en un bain salubre,
Ou même, loin du bord, porteur d'un hameçon,
Dans un léger esquif attendre le poisson.
Il viendra sûrement, si le ciel ne l'empêche,
Et vous joindrez alors, en une même pêche,
La morue abondante au flétan limoneux,
Venu des profondeurs du golfe poissonneux.

Mais, est-il à vos yeux un passe-temps plus digne?
À d'autres en ce cas abandonnez la ligne.
Là-bas, à rangs pressés, l'outarde et le canard
Se raillent du chasseur en dépit de son art.
Entendez-vous au loin leur voix aigre et stridente?
Allez: on vous souhaite une chasse abondante.

Ailleurs, près du rivage où bruissent les eaux,
Il est d'autres objets pittoresques et beaux.
Vers un riant séjour, appelé le Domaine,
Le matin et le soir deux fois je me promène.
On y voit, à l'écart, une blanche maison.
Les Dames du Manoir, en la belle saison,
Cherchent dans cet asile entouré de feuillage,
L'ineffable repos qui nous plaît au village.

Vous qui, toujours fidèle à leur doux souvenir,
En ces lieux tous les ans aimez à revenir,
Sitôt que revêtant l'éclat de sa parure,
Au soleil printanier brillera la nature,

Pour admirer encor ses rustiques appas,
Revenez sur ces bords, mais ne les quittez pas!

Rimouski, 5 octobre 1859.

Valre Guillet

Un petit épisode du siège de Québec en 1775

Personne n'ignore ce qu'était l'Hôpital-Général de Québec en 1775. Des bocages, des prairies en embellissaient les alentours. Cette place était considérée comme la plus champêtre et la plus salubre de la banlieue de Québec. L'hôpital offrait, par sa situation, aux malades un air pur et sain, et aux élèves qui y recevaient alors en grand nombre leur éducation, une retraite tranquille et tous les agréments que prodigue une riche nature, surtout dans les saisons du printemps, de l'été et d'une partie de l'automne. Aussi trouvait-on alors dans cette maison des demoiselles des premières et des plus riches familles du pays.

La guerre venait d'éclater entre les États-Unis et l'Angleterre; les armées américaines étaient entrées dans le Canada et dirigeaient leurs marches sur Québec dans l'espoir de s'en emparer. Les Dames Religieuses de l'Hôpital-Général n'étaient pas sans inquiétude, à cause de leur position en dehors des murs de la capitale. Cependant confiantes dans la providence et la générosité des généraux américains, elles s'étaient décidées à demeurer dans leur maison avec leurs malades et leurs élèves, auxquelles elles ne communiquaient qu'une partie de leurs craintes et de leurs espérances. Elles leur cachaient même autant que possible le fait de l'approche de l'armée américaine afin de ne pas

troubler le repos des infirmes et des malades et de ne pas jeter l'épouvante parmi les élèves.

Rien n'était changé à la discipline de la maison. L'usage alors était de donner le soin du ménage pendant une semaine à trois des élèves les plus âgées et les plus avancées, tant pour les mettre au fait de la conduite d'une maison que pour les habituer à un travail convenable à leur âge. Celles qui étaient de semaine (c'était l'expression usitée) étaient dispensées de certains devoirs et d'une partie du règlement: par exemple, elles commençaient leur semaine le dimanche matin après avoir entendu une messe basse, qui les dispensait d'assister à la grande messe du jour.

Or, il arriva qu'un dimanche, à l'époque dont nous parlons, trois des plus anciennes élèves de l'hôpital étaient de semaine. C'étaient Mlle. Marie-Anne Tarieu de Lanaudière, Marguerite Langlois et Mlle. Bailly, soeur de l'Évêque de Capse, alors curé de la Pointe-aux-Trembles. Comme elles étaient très liées, à peu près de même âge, et à leur dernière année de couvent, il ne faut pas demander si la semaine devait leur paraître agréable, et si elles se proposaient d'en tirer bon parti.

L'office de la grande messe commencé, les trois amies se partagèrent la besogne et convinrent de faire diligence afin d'avoir plus de temps pour regarder la campagne et causer de leur prochaine liberté. Une fois le ménage en ordre, les jeunes demoiselles n'eurent rien de plus pressé que de monter sur des chaises pour regarder par les fenêtres aussi loin que leurs regards pouvaient s'étendre. Quelle ne fut pas leur surprise en voyant défiler en face de l'hôpital l'armée américaine qui leur parut dix fois plus nombreuse qu'elle n'était en réalité! Effrayées de cette apparition inattendue,

elles se dirigèrent vers la chapelle tant pour y chercher un lieu de sûreté que pour avertir la supérieure. Celle-ci, déjà au fait sans doute de cet événement, garda tout son sang-froid et recommanda aux jeunes filles de ne rien laisser paraître de leur trouble au reste de la communauté. Elles obéirent, mais il fut facile de s'apercevoir, à leur pâleur, qu'elles étaient en proie à une grande agitation, et il ne se passa pas longtemps avant que toute la communauté fût dans le secret de la nouvelle.

Dans le cours de l'après-midi, le général-en-chef, accompagné de plusieurs officiers de l'armée américaine, demanda une audience à madame la Supérieure. La réception se fit avec beaucoup de solennité, et il fut convenu que l'Hôpital-Général, les élèves, les infirmes et les malades seraient respectés et que les exercices de la maison ne seraient troublés en aucune façon, à condition que les Dames Religieuses garderaient une neutralité parfaite durant tout le temps des hostilités. On se retira satisfait de part et d'autre. Rien ne fut changé dans l'ordre de la communauté.

Il y avait dans l'armée américaine un M. Moreau, natif de Québec, et résidant depuis longtemps aux États-Unis où il avait acquis une certaine influence. Il était, paraît-il, un des officiers de l'armée américaine. Ce Monsieur Moreau était le cousin germain de M. Jean Langlois, père de Marguerite Langlois, une des trois demoiselles nommées plus haut. Ce Monsieur Langlois résidait à la Pointe-aux-Trembles de Québec, et avait donné l'hospitalité à son cousin Moreau pendant une nuit et une journée. Il n'avait pas manqué de l'informer que sa fille aînée était pensionnaire à l'Hôpital Général, et l'avait même prié de la prendre sous sa protection

dans le cas où, par quelque accident, la communauté serait forcée de laisser la maison.

Les rapports entre l'armée américaine et les Dames de l'Hôpital furent d'abord des plus rassurants, et toute crainte semblait s'être dissipée, lorsqu'un événement inattendu, résultat d'un pur accident, vint de nouveau jeter la frayeur dans la communauté. Un soir, aux derniers sons de la cloche qui, comme on le sait, annonce les différents exercices de la communauté, la corde de la cloche se rompit tout à coup près du noeud qui l'attachait au bois servant à la mettre en mouvement. La supérieure ordonna de suite à un des serviteurs de la maison d'aller rattacher la corde. Cet ordre était donné de la meilleure foi du monde et sans songer aux conséquences qu'il pouvait avoir. Le serviteur, muni d'un fanal, fut bientôt rendu dans le clocher. Comme la nuit était fort sombre, la lumière du fanal fut de suite aperçue de plusieurs soldats et officiers américains qui crurent à une trahison de la part des Dames Religieuses. Dans un moment de colère le général résolut la destruction de l'Hôpital. Mais comme il était déjà tard et que toute la communauté paraissait dans le repos, il remit au lendemain l'entrevue qu'il voulait d'abord avoir avec la supérieure pour lui faire connaître la vengeance qu'il méditait.

Moreau, ayant eu connaissance de la colère de son général, se ressouvint de la promesse qu'il avait faite à son cousin Langlois. Le hasard favorisa ses bonnes dispositions. Un habitant de la Pointe-aux-Trembles étant venu vendre des provisions à l'armée américaine, Moreau le chargea d'une lettre pour M. Langlois, avec ordre de la lui remettre en arrivant, fût-ce même au milieu de la nuit. En effet à minuit M. Langlois recevait cette lettre qui lui apprenait que la vie

de sa fille était peut-être en danger, et le lendemain matin, de bonne heure, il frappait à la porte du couvent, demandant à voir sa fille dans le but de la ramener dans sa famille. La supérieure qui ne connaissait encore rien de la décision d'Arnold fit tout ce qu'elle put pour détourner M. Langlois de son dessein, mais il insista tellement qu'il fallut céder à sa demande.

À peine était-il parti avec sa fille que le général américain se présentait à la porte de l'Hôpital demandant une entrevue avec les Dames Religieuses. Celles-ci s'aperçurent bientôt, à l'air sévère empreint sur sa figure, qu'il avait quelque grave sujet de mécontentement. Arnold ne les laissa pas longtemps dans le doute. Il leur reprocha, en termes durs, ce qu'il appelait leur trahison, leur manque de bonne foi, et ne leur cacha pas la vengeance qu'il se proposait d'en tirer. Les Dames comprirent de suite de quoi il s'agissait; elles racontèrent au général ce qui s'était passé la veille, et s'exprimèrent sur un ton de candeur et de sincérité tel que le général commença à croire à une erreur, et comme elles le prièrent en grâce de vouloir bien faire une enquête sur ce sujet et entendre toute leur justification, il y consentit. Le lendemain, à dix heures, il se rendit au Couvent avec plusieurs de ses officiers. Les bonnes Dames qui avaient passé tout l'intervalle en prières se présentèrent avec confiance devant le général. Le serviteur qui avait reçu l'ordre de réparer la corde, et tous ceux qui avaient eu connaissance de l'accident, infirmes, malades, élèves, furent convoqués au parloir dans le but d'établir l'innocence des accusées. Accusateurs et accusées finirent même par monter au clocher pour vérifier sur le lieu même la vérité des déclarations faites par les divers témoins. Arnold dut être

enfin convaincu de son erreur; il refusa pourtant de l'avouer, et sans toutefois exercer aucune vengeance, laissa longtemps encore peser sur la tête des Dames Religieuses cet odieux soupçon de perfidie. Ce ne fut qu'à l'arrivée du général Montgomery, devant lequel l'examen de cette affaire fut porté de nouveau, que les Dames Religieuses furent déclarées innocentes et exemptes de tout blâme.

Cet événement fut pendant bien des années un intéressant sujet de conversation pour les Dames et les élèves de la paisible communauté.

Les trois demoiselles qui avaient vu les premières l'armée américaine entrèrent l'année suivante dans le monde: Mlle. de Lanaudière épousa l'Hon. François Baby, Mlle. Langlois, M. Jean Guillet, et Mlle. Bailly M. Lemoine de Martigny.

Benjamin Sulte

Le tombeau du marin

Vers écrits dans l'album de mon ami E. Gérin.

Au bord des flots grondants, sur la rive déserte,
S'élève solitaire une modeste croix
Que les sombres rochers et la nature inerte
Environnent d'un deuil fier et calme à la fois.

Dans les jours de tempête où le vent et la lame
Viennent livrer assaut aux sommets dentelés,
Quand l'Océan mugit, s'agite, tonne, brame,
Et présente aux regards ses remparts désolés,
Une lame parfois comme un géant horrible
Se dresse, murmurant son lugubre refrain,
Puis déferle en couvrant avec un bruit terrible
Le tombeau du marin!

C'est là qu'il est venu terminer sa carrière.
Par une nuit d'orage, en abordant au port,
Son vaisseau mutilé s'est brisé sur la pierre,
L'homme fut entraîné par l'ange de la mort.

Près des champs périlleux où luttait son audace
Il dort comme bercé par le fracas des flots,
Le perfide Atlantique à ses pieds roule et passe
Lui jetant des clameurs chères aux matelots.

Les joyeux nautoniers rasant ces bords funestes,
Racontent sa valeur et redisent son nom,
Sa mémoire demeure à côté de ses restes:
C'était un vaillant coeur, un tendre compagnon.

Un jour un voyageur descendit sur la plage
Et dirigea pensif son pas vers les hauteurs.
Le guide lui montra sous un rosier sauvage
Ce tombeau dont l'aspect fit déborder ses pleurs.

Lors, tombant à genoux, saisi d'un trouble extrême,
Il pria le Seigneur pour le pauvre marin,
Et répéta souvent « Bénis celui qui t'aime,
Mon Dieu, j'ai tant souffert par ce coup de ta main! »

Il pria fort longtemps. Plongé dans sa tristesse
Le passé revenait poignant et douloureux,
Tandis que son regard tout rempli de tendresse
S'abaissait vers la terre en descendant des cieux.

Il se souvint qu'un soir au milieu de Décembre
Sa mère, entrant soudain, voila ses traits défaits,
Et dit à ses enfants qui jouaient dans la chambre,
Que leur père parti ne reviendrait jamais.

Dans la triste maison où tomba la nouvelle
La foudre aurait produit moins de saisissement:
L'infortune prenait dans sa serre cruelle
Trois êtres sans appui dans leur isolement.

Il se souvint de plus qu'en proie à la misère
L'avenir se ferma devant lui sans retour,
Mais que devenant fort tout-à-coup pour sa mère
Il lui donna depuis son travail, son amour.

Le monde lui jeta sa lâche indifférence,
Qui permet aux heureux d'oublier le malheur,
Faible et seul il avait pour tout bien l'espérance:
Son courage grandit au sein de la douleur.

Abandonné quinze ans de l'aveugle fortune
Il vécut résigné, luttant sans nul repos,
Dédaignant d'élever une plainte importune
Ou d'accuser le sort par un amer propos.

Quand il redescendit le sentier de la grève
Un vide immense au cœur lui reparla de Dieu.
À son abattement tout à coup faisant trêve,
Il vainquit sa douleur par un dernier adieu.

Adieu! j'ai terminé mon saint pèlerinage,
Je suis venu de loin vénérer ce tombeau:
Ce fut le rêve aimé qui berça mon jeune âge,
J'emporte un souvenir à jamais cher et beau.

Adieu! protège-moi dans les maux de la vie,
Mon père j'ai besoin de m'appuyer sur toi.
Conduis mon pas errant, – garde qu'il ne dévie
Du chemin de l'honneur, du guidon de la foi.

J'aborderai par là, sans remords, sans alarmes,
La carrière où le ciel me voudra maintenir:
Il est un doux secret qui sèche bien des larmes
C'est prier, travailler, se soumettre et bénir.

James Donnelly

Adieu à 1865

Ô courte illusion, que l'on nomme la vie!
Foyer, dont une flamme est éteinte et ravie
 Sitôt et si souvent!...

Faut-il voir de ton cours s'effacer chaque année,
Comme on voit de l'automne une feuille fanée
 Fuir au souffle du vent?

Elle va donc partir! Pauvre année! Où va-t-elle?
Elle prend le chemin de la rive éternelle,
 D'où l'on ne revient pas;
Mais avant de quitter cette triste exilée,
Du moins dans son trajet vers la sombre vallée,
 Suivons-la quelques pas.

Rendons-nous avec elle en ce lieu vaste et morne;
Atteignons ces confins, cette lointaine borne
 Où finissent les temps.
Avec elle allons voir ces ténébreux rivages;
Pénétrons du regard cette nuit où les âges
 Dorment depuis longtemps.

Là, rapide, des temps coule le fleuve immense;
Torrent impétueux que nulle résistance
 Ne saurait retenir.
Les siècles, en tombant, l'augmentent dans sa course;
Son onde doit couler tant que dure sa source,
 Le fécond avenir.

Et son flot solennel, que nul souffle ne ride,
Roule avec majesté vers le terrible vide,
 Vers ce gouffre béant!
Emportant avec lui chaque débris qui tombe,
Pour le précipiter dans cette grande tombe
 Qu'on appelle néant.

Mais voilà que finit cette route lointaine,
Et qu'apparaît là-bas une stérile plaine,
 Avide réservoir.
Rien n'indique au regard cette triste contrée;
Seul, un nuage épais, en planant à l'entrée,
 Semble la faire voir.

Comme un marbre glacé que le fossoyeur pose,
Pour montrer au passant la cendre qui repose
 Dans l'ombre du cercueil,
Ainsi sur ce désert une voûte sans astres,
De son terrible poids, pèse sur ces désastres
 Et les dérobe à l'oeil!

Ô siècles, qui dormez dans ces mers de ténèbres,
Soulevez un instant de vos voiles funèbres
 Le mystérieux pli?
Faites qu'en ce séjour une lumière s'ouvre;
Des âges montrez-nous les débris que recouvre
 La mousse de l'oubli.

Ah! les voilà!!!... Grand Dieu!... quel effrayant spectacle
Se déroule au regard en ce noir réceptacle
Des mondes et des temps!...
Voilà donc devant moi ces antiques fantômes,
Qu'en tombant ont formés ces fragiles atomes,
Qui se nomment les ans!

Oui, tous ces vieux témoins de l'honneur ou du vice,
Des sages actions ou des fruits du caprice,
Sommeillent en repos.
Les empires tombés, les grands noms de la terre
Ne se répètent plus en ce lieu de mystère,
Où dorment les échos!

Ils gisent pour toujours dans cet obscur royaume,
Ces temps, qui, les premiers, virent façonner l'homme
Par la divine main.
Ils virent Lucifer remonter son abîme,
Apportant avec lui le malheur et le crime
Au pauvre genre humain.

Pour la première fois ils virent sur la terre
La pâle et froide mort, lorsqu'Ève notre mère,
Ne revit plus Abel.
Ils furent les témoins de tant d'impénitence,
Que le monde devint un objet de vengeance
Pour les ondes du ciel.

Ils virent de l'orgueil la fragile colonne
S'écrouler en naissant, pour dire à Babylone
 Que Dieu seul est puissant.
Les peuples devant eux s'arrêtèrent à peine;
Ils les virent passer comme on voit dans la plaine
 Les ombres du couchant.

Le passé cependant, avec indifférence,
Les voit tous s'engloutir, sous sa noire puissance,
 Au gouffre impartial,
Où l'oubli les attend d'un oeil impitoyable,
Et les marque aussitôt, comme on marque
 De son sceau glacial.

Mais dis-moi, juste ciel! est-ce ainsi que tout passe?
Est-ce ainsi que la vie en silence s'efface,
 Lorsque finit son cours?
Est-ce dans ce néant que tout doit disparaître?
Ou bien, est-il un monde où le temps doit renaître
 Et vivre pour toujours?

Ne viendra-t-il jamais une nouvelle aurore;
Où les temps endormis pourront entendre encore
 La voix du Créateur?
Le soleil de justice, annoncé des prophètes,
Se serait-il levé sur ces froides retraites
 Sans laisser sa chaleur?

Mais je vois une époque, à la voix souveraine!...
Elle est là-bas, debout comme une jeune reine
Pleine de majesté!
Son règne doit passer aux célestes rivages;
Son éclat doit briller bien au-delà des âges:
Pendant l'éternité!...

C'est elle qui reçut la nouvelle sublime,
Qui fit rugir Satan au fond de son abîme,
En brisant son pouvoir.
De l'enfer elle vit la terrible défaite,
Quand cette grande nuit que chaque âge répète,
Apporta notre espoir;

Quand le ciel retentit de mille voix d'archanges,
Et que la Vierge Mère enveloppait de langes
L'Enfant de Bethléem!
Lorsqu'enfin fut payé le grand prix de la terre,
Au jour où l'Homme Dieu, pour monter au Calvaire,
Quittait Jérusalem!

Comme un astre lointain, qui traverse les nues,
Pour montrer de ses feux les routes inconnues
D'un immense Océan,
Ainsi du grand séjour, dont le passé s'empare,
Cette époque, debout, comme un lumineux phare,
Éclaire le néant!...

Roule vers ce beau phare, ô fleuve des années,
En portant sur les flots nos belles destinées
 Vers les confins du ciel!
N'arrose que des fleurs en ta rapide course,
Jusqu'au jour où tu dois remonter vers ta source,
 Aux monts de l'Éternel!...

Ottawa, 15 Décembre, 1865.

Emm. Blain de St. Aubin

Le coeur et la volonté

Conseils à une jeune personne sur le choix d'un mari.

Un mari parfait est une chimère,
Ne le cherchez pas, ce serait en vain.
Vous vous réservez mainte peine amère
En rêvant un Ange, être surhumain.
La perfection n'est pas de ce monde,
Tous ont des défauts; (triste vérité!)
Tout tourne ici-bas, car la terre est ronde,
Tout tourne: le coeur et la « *volonté*. »

Il est cependant un moyen facile
Qui devrait toujours guider notre choix;
Je vous le soumets et, sans être habile,
Je le tiens pour bon, fermement j'y crois;
Le coeur est léger, inconstant, volage,
Par tous les zéphyr il est emporté,
Mais le plus gros vent, le plus fort orage
N'entraînent jamais une « *volonté*. »

La « *volonté* » ferme assure en ménage
L'ordre, le repos, la paix, le bonheur,
Le succès partout; c'est le meilleur gage
Qu'on puisse donner en offrant son coeur.
Ne me parlez pas de ce caractère
Qu'un méchant ami bien vite a gâté;

C'est peut-être un coeur dévoué, sincère...
Il lui manque, hélas! une « *volonté?* »

La « *volonté* » c'est le rocher solide
Qui brave l'effort des vents en courroux,
Qui rit des cancans du monde perfide
Et du destin même affronte les coups.
Il est fort joli d'avoir le coeur tendre,
L'oeil vif... en un mot d'être bien tourné,
Mais d'un bon époux on a droit d'attendre,
Avec un bon coeur une « *volonté.* »

Québec, le 20 juillet 1864.

P.J.U. Baudry

Mourir!

Je contemplais un soir l'uniforme linceul
Que l'hiver a jeté sur la nature en deuil:
Je cherchais vainement la brillante parure
Dont se couvrent les champs, au temps de la verdure:
Je cherchais des moissons, des feuilles aux forêts,
Des oiseaux dans le ciel, des fleurs... et je rêvais!
Et je rêvais qu'un jour, comme une fleur flétrie,
Au souffle de l'hiver disparaîtrait ma vie,
Qu'il faudrait renoncer aux rêves de bonheur,
À ces rêves si doux que caresse le coeur,
Qu'il me faudrait quitter à ce moment suprême
Pays, famille, amis, tout ce qu'ici l'on aime,
Qu'il me faudrait mourir... et mon coeur frissonna...
Lorsque vers moi soudain un ange s'avança;
Son aspect était doux, il semblait devoir dire:
J'apporte le bonheur: un bienveillant sourire
Donnait à son visage un charme saisissant;
Ses deux ailes d'azur causaient en s'agitant
Comme un souffle léger qui chassait la tristesse;
Dans son oeil un peu grave on lisait la tendresse;
C'était un des esprits que Dieu dans sa bonté
Créa pour secourir la triste humanité.
« Cesse de t'arrêter à de vaines alarmes,
« La mort, crois-moi, mortel, a peut-être des charmes, »
Dit-il, et son regard me désigna les cieux.
– « Toi qui parais si bon, esprit mystérieux,

« Toi qui viens consoler ma secrète souffrance, »
Lui demandai-je alors, « serais-tu l'espérance? »
– Il dit en souriant: « L'espérance est ma soeur. »
– « Quoi! ta soeur, l'espérance?... es-tu donc le bonheur,
« Toi dont la voix soupire une douce harmonie,
« Écho des harpes d'or, céleste mélodie? »
– « Je suis l'ange, dit-il, qui des rigueurs du sort
« Console les humains; on m'appelle: LA MORT. »
– « Toi, tu serais la mort?... je la croyais horrible
« On disait son oeil cave et son regard terrible,
« Et pourtant devant toi mon coeur n'a pas tremblé;
« Un rayon de soleil en mon âme a brillé.
« Ton voile blanc ressemble à ceux dont sont parées
« Au jour de leur hymen, les jeunes fiancées...
« La mort! j'en aurais peur; toi, je voudrais t'aimer;
« Non, tu n'es pas la mort, et tu veux m'alarmer!
« Car la mort, comme toi, ne pourrait pas sourire; »
– « Erreur, l'être fatal que tu viens de décrire,
« Ce fantôme hideux, crois-moi, n'est pas la mort;
« C'est un ange maudit que l'on nomme « REMORDS. »
« Effroi des criminels, ce génie implacable
« Se présente toujours au chevet du coupable;
« Des tourments de l'enfer sinistre précurseur,
« Il apporte au mourant la rage et la terreur.
« Mon voile est blanc, dis-tu, je suis la fiancée
« Vers qui ton âme aspire, ici-bas délaissée;
« Viens à moi, mon regard sourit au malheureux;
« Qui s'endort dans mes bras s'éveille dans les cieux.

A. A. Boucher

Le retour du pêcheur

Le vent s'élève avec l'aurore,
Le bleu contour de l'horizon,
De l'Orient qui se colore,
Reflète le premier rayon.

Vogue, vogue mon frêle esquif,
Balance ta voile éclatante
Sur le sein de l'onde écumante,
Vogue sans crainte du rescif.

Je m'éloigne enfin de la plage
Où j'ai coulé de tristes jours,
Vite, volons à mon village
C'est là que veillent mes amours.

Vogue, vogue, etc., etc.

Sur l'âpre penchant de la dune
Ma fiancée aux yeux d'azur,
Rêveuse interroge la lune
Qui s'efface dans le ciel pur.

Vogue, vogue, etc., etc.

Je vais revoir ma vieille mère
Qui de loin regarde les flots,
Et chaque soir à sa prière
Mêle le nom des matelots.

Vogue, vogue, etc., etc.

La lame roule sur la lame,
La fraîche brise du matin
Emporte et ma barque et mon âme
Impatientes du chemin.
Vogue, Vogue, etc., etc.

La haute cime des montagnes
Là-bas, se dore au bord des cieux.
Clocher, hameau, vertes campagnes
Tout parle et sourit à mes yeux.
Vogue, vogue, etc., etc.

Salut, salut, terre chérie,
Chaumière, amour, mes seuls trésors,
Salut, rive trois fois bénie
À genoux j'embrasse tes bords.
Repose-toi, rapide esquif,
Et laisse ta voile éclatante,
Au gré de l'onde caressante,
Se balancer loin du rescif.

Satire contre un mauvais poète¹⁰

De rimer, croyez-moi, laissez là la manie;
Il faut être doué d'un bien rare génie
Pour que les Dieux ravis de l'Olympe éternel
Accordent ici-bas le titre d'immortel.
Pourquoi vous tourmenter de la vaine pensée
De le pouvoir ravir! Votre muse insensée,
D'Apollon provoquant le dédain mérité,
Pourrait-elle prétendre à l'immortalité?
Opiniâtre en ses chants, son insolente audace,
Effrayant tous les jours les échos du Parnasse,
Elle n'est que l'horreur des chantres glorieux
Dont les divins accords savent charmer les Dieux.
Dans un coupable excès elle s'est enhardie
À blesser de ses chants leur oreille assourdie.
Foulant aux pieds les lois les plus saintes de l'art,
Abandonnant la rime aux chances du hasard,
Elle marche à grands pas et, dans sa folle allure,
S'affranchit sans remords des lois de la mesure,
Loin d'elle rejetant ce salutaire frein,
Elle suit les conseils d'une aveugle licence
Et brave tous les jours, avec un front d'airain,
Du bon sens outragé la tardive vengeance.
Elle est enfin venue. Ami, de la raison
Recevez, sans aigreur, cette utile leçon.

¹⁰ Cette pièce de vers fut composée par l'auteur durant ses années de collège.

De rimer à tout prix l'ambition est vaine.
De tourner un bon vers la chance est incertaine,
Vous n'avez jusqu'ici, avec un grand labeur,
Mérité que le nom d'un inepte rimeur.
Choisissez mieux; laissez cette matière aride.
L'imagination vous est un mauvais guide.
À ses caprices vains elle vous fait errer
En blessant à la fois toutes les convenances;
Des anges à la boue et du ciel à l'enfer
Vous franchissez d'un pas les distances immenses.
Ne vous en avertir, à ma sincérité,
Aurait paru pécher contre la charité.
Et quoiqu'ose, après tout, votre muse offensée,
Je ne me repens point d'avoir dit ma pensée.

Z. Mayrand

La mère et l'enfant¹¹

Tout annonce, au foyer, le grand jour des souhaits,
Tout rayonne d'espoir, d'allégresse et de paix.
Dans un joli berceau perce le front d'Elmire
Qu'effleure un doux sourire.

Tel on voit, au printemps, sortir du sein de l'eau
Du narcisse rêveur le calice si beau;
Quand le soleil décrit sur le cristal de l'onde
Sa corolle féconde.

Et la mère, elle est là, près du berceau chéri,
Épanchant sur Elmire un regard attendri:
Une larme d'amour roule de sa paupière,
Puis coule sa prière.

Clos tes brillants yeux bleus, sommeille sans émoi,
Dors, car celle qui t'aime, ange, veille sur toi;
Rêve à ta mère, aux fleurs, comme la tourterelle,
Qui s'endort sous son aile.

¹¹ Cette pièce avait été composée pour le jour de l'an 1864, mais n'a pu être publiée plus tôt.

Sommeille, toi dont l'âme est un rayon des cieux;
Dors et laisse ma main caresser tes cheveux.
Toi, tu n'as pas connu la voix de la tempête,
Tout reluit sur ta tête.

Colombe, qui du ciel descendis ici-bas,
Repose auprès de nous, et ne t'envole pas.
Quand l'arbuste flétri jonchera le parterre,
Que deviendra le lierre?

.....

Hélas! pourquoi faut-il que tout cède au trépas,
L'enfance, le bonheur, la beauté, les appas!
Que le fil qui rattache un enfant à sa mère,
Soit un fil éphémère!

Quels terribles secrets pèsent sur ce berceau!
Ah! plus souvent la mort s'attaque à l'arbrisseau;
Et la fleur la plus tendre et la plus fraîche née
Est plus vite fanée.

Mais plutôt, loin de moi ce noir pressentiment.
Le Temps de l'Éternel n'est-il pas un présent!
Celui qui seul connaît l'amour d'un coeur de mère,
N'est-il donc pas un père!

Toi qui tiens dans tes mains la trame de nos jours,
De l'an qui nous entraîne embellis tout le cours.
Puisse sur mon enfant le bonheur toujours luire!
Oh! sois heureuse Elmire!

F. A. H. Larue

Un naufrage dans le golfe

Un soir de l'automne de 1855, un pilote de mes amis me fit le récit suivant:

« Il y a de cela vingt ans; c'était en 1835, l'année d'après le deuxième choléra. On était au premier décembre, et à cette date, comme vous savez, on peut compter sans peine le nombre des navires qui flottent dans le port de Québec.

Ce jour-là donc, la goélette « Sir John Goldenspring », capitaine Gardner, appareillait, et moi, pilote, je devais la conduire jusqu'au bas du fleuve.

Nous partons. Temps sec et froid; deux pouces de glace sur le pont et sur les cordages qui brillent comme des diamants; cependant une belle brise de vent d'ouest nous mène en route jusqu'à l'Île-aux-Oies. Ici, comme il se faisait tard, nous mouillons.

Durant la nuit, il fit un froid des plus intenses, tellement que le lendemain matin, à notre réveil, le fleuve était tout couvert de glaçons; nous aurions pu, sans difficulté, nous rendre à pied depuis notre navire jusqu'à l'Islet.

Malgré ce contretemps, nous appareillons. – Pendant deux jours et deux nuits, notre bâtiment resta pris dans les glaces, allant et venant en haut et en bas, au gré de la marée. Nous n'osâmes pas jeter nos ancres, craignant que notre bâtiment ne fût coupé en deux.

Au bout du deuxième jour, le vent tourne encore à l'ouest; nous nous trouvions alors à la hauteur de Kamouraska.

Comme le chenal du sud était complètement obstrué par les banquises, nous filons par le nord des îles.

Au Cap Sainte-Anne, un coup de vent emporte une partie de nos voiles; malgré cela, nous atteignons l'île d'Anticosti. Ici le vent tourne à l'est, et nous hélons un bâtiment en détresse, le *Columbus*; – quelques jours auparavant, ce bâtiment était avec nous dans la traverse de Saint-Roch.

Nous recueillons l'équipage, et prenons au navire abandonné les voiles qui nous manquent.

Le lendemain, une tempête de sud-ouest, accompagnée d'une furieuse bordée de neige, nous pousse nous ne savons trop dans quelle direction. Vers dix heures du soir, le temps s'éclaircit, et, à notre grande surprise, nous nous trouvons tout près de terre, par le travers d'une grande baie que nous avons appris plus tard être la baie Saint-George, Terre-Neuve.

Ici une grande discussion s'élève; l'un veut aller au sud, l'autre au nord, celui-ci, à l'est, celui-là, à l'ouest. Le capitaine Gardner était malade et cloué à son lit. Comme nous avons dépassé la limite du pilotage, la charge du bâtiment était tombée aux mains du capitaine que nous avons recueilli. Or, ce capitaine n'était pas de la tempérance totale au contraire, il levait souvent le coude. Ajoutez à cela qu'il en était à son deuxième voyage en Canada, et vous aurez une idée des connaissances de ce garnement.

Après avoir longtemps discuté, argumenté, moi qui n'avais pas clos l'oeil depuis sept jours, et qui avais la tête pas mal pesante, je descends à ma chambre et m'endors, non sans avoir bien recommandé à mon apprenti de rester sur le pont, et de m'avertir s'il survenait quelque chose.

Je dormais depuis quelques minutes seulement, quand, tout à coup, une secousse violente m'éveille en sursaut; – je saute à bas de mon lit, et tombe dans l'eau jusqu'aux genoux. Je regarde en haut, et par l'ouverture pratiquée au plafond de ma chambre, je crie à mes gens de venir à mon aide; ils me saisissent par les bras, et me hissent sur le pont, moi et un chat, qui, se trouvant par hasard dans ma chambre, chercha un refuge sur mes épaules.

À peine étais-je rendu sur le pont que le navire s'ouvrit en deux.

Nous n'étions qu'à un arpent et demi de terre à peu près, mais l'eau était très profonde. Quelle nuit, grand Dieu! De l'eau, de la neige, de la glace partout! Chacun se lamente à sa manière; l'un prie, l'autre jure. Patrick, le seul irlandais catholique de l'équipage, prie avec une ferveur à faire sortir les larmes; le capitaine, au contraire, (celui que nous avions recueilli) pousse des blasphèmes capables d'épouvanter les cieux. « Tais-toi donc, criait-il à Patrick, crois-tu que le bon Dieu peut nous voir ici, derrière ce maudit cap qui est là? » En disant ces mots, il se jette à la mer et gagne terre à la nage. Chacun en fait autant. Dans l'espace d'une demi-heure le bâtiment avait été réduit en pièces, et nous ne restâmes plus que deux cramponnés à un des débris du navire: le capitaine Gardner et moi.

Nous tenons conseil. Le capitaine veut que je me jette à l'eau: « C'est bien aisé, lui dis-je, je ne sais pas nager, et vais gagner le fond comme une ancre. » Quant à lui, il ne fait ni un ni deux, il s'élance à la mer; je le vis s'enfoncer sous l'eau pour ne plus revenir.

Me voilà seul. Il n'y a pas de temps à perdre, et bon gré malgré, il faut bien prendre mon parti. Je regarde autour de

moi, et tout à coup, j'aperçois, derrière le bâtiment, une ligne blanchâtre où la mer vient déferler. « Il faut que ce soit là, me dis-je à moi-même, ou un rescif, ou un ras de courant. » J'examine encore, je jette une pièce de bois dans cette raie blanche, et voyant qu'elle reste stationnaire, sans monter ni descendre, je conclus que c'est une ligne de rochers. Je lâche les cordages, et me laisse glisser; heureusement j'atteins le fond ayant de l'eau jusque sous les bras.

Je suis la ligne blanche, sondant le terrain à l'aide d'un bâton qui m'était tombé sous la main, je ne sais trop comment, et m'appuyant solidement sur mes deux jambes, à chaque vague, pour n'être pas jeté sur le côté. Enfin, avec la grâce de Dieu, j'atteins le rivage.

Ici nous nous comptons. Trois manquent à l'appel: le capitaine Gardner, que j'avais vu se noyer sous mes yeux, un homme de l'équipage qui s'était noyé également, et le maître d'hôtel que nous parvînmes à retirer de l'eau avec la plus grande difficulté, mais qu'à cause de son épuisement, nous laissâmes mourir tranquillement sur un rocher. Nous étions vingt-cinq avant le naufrage; notre nombre se trouvait donc réduit à vingt-deux, sans abri, sans nourriture, dans la neige jusqu'aux genoux, ne sachant pas où nous étions, encore moins de quel côté nous diriger.

Devant nous, un cap haut de cinq cents pieds, tout couvert de neige; derrière nous, la mer! Pour tous vêtements, j'avais des bas aux pieds, des caleçons aux jambes, l'épaisseur de ma chemise toute mouillée sur les épaules; du reste nu-mains, nu-tête.

Nous nous décidons à gravir le cap; ce n'était pas chose facile. Pour mon compte, je l'ai redescendu deux fois, beaucoup plus vite que je ne l'aurais voulu, roulant avec la

neige, et ne m'arrêtant à chaque fois que quand j'avais l'eau sous les bras. Enfin, après une troisième tentative, je parvins au sommet: cette ascension m'avait coûté la perte de mes bas.

Une fois sur le cap, une nouvelle question se présente. De quel côté faut-il se diriger? Comme la brise était très forte, et qu'elle soulevait une *poudrerie* à nous aveugler, nous décidons de gagner la forêt, qui nous promettait, au moins, un peu d'abri.

Nous voilà donc en route, et nous marchons... marchons... marchons encore pendant trois mortels jours et autant de nuits, toujours au milieu de la neige, n'ayant pour réparer nos forces épuisées que quelques grappes de *pimbina* que nous trouvons ça et là dans la forêt. Enfin au bout de la troisième journée, nous nous pensions bien loin du lieu de notre naufrage, sur le point de découvrir quelques habitations peut-être, lorsque, – jugez de notre désespoir – nous venons aboutir juste à l'endroit d'où nous étions partis; vous savez que c'est là ce qui arrive souvent aux personnes non habituées à marcher dans les bois. Quelques-uns de nous, parmi lesquels mon apprenti, se rendirent au bâtiment, dans l'espoir de retrouver quelques provisions; ils ne découvrirent qu'un os de boeuf dont ils sucèrent la moelle, et deux ou trois biscuits trempés d'eau salée; – j'en eus un pour ma part.

Reprenant notre courage à deux mains, nous nous remettons de nouveau en route. Durant les quatre jours précédents, pas un de nous n'était mort; le cinquième jour, six moururent, et j'ai remarqué que tous ceux qui ont cédé au sommeil ont eu le même sort, à l'exception de moi et de deux autres dont je vous parlerai tout-à-l'heure.

Ce fut ce jour là même que mourut ce pauvre Patrick avec qui je m'étais associé, comme compagnon de route. Pauvre

Patrick! je me rappelle encore toutes les circonstances de sa mort, comme si c'était aujourd'hui; il me semble le voir encore; tout à coup il se jette par terre et me dit: « Pilote, je vais mourir! Quand je ne serai plus, tu prendras mon gilet, mes souliers et mon casque, tu me tourneras la tête vers le nord, tu recouvriras mon corps de branches... » – Ce furent là ses dernières paroles; l'instant d'après il avait rendu le dernier soupir.

Épuisé de fatigue, je m'étendis sur son cadavre et m'endormis. Je me réveillai au bout de je ne sais combien de temps; et, à mon réveil, je fus tout étonné de voir mes pieds et mes jambes roides comme des barres de fer. Je m'emparai du casque de Patrick dont je coupai les attaches avec mon couteau, je lui enlevai son gilet, et ses souliers. Je fis des efforts pour lui tourner la tête vers le nord, ainsi qu'il me l'avait si bien recommandé, je voulus casser des branches pour recouvrir son cadavre, je ne le pus, les forces me manquèrent. Ce jour-là encore mourut notre chien, un gros dogue qui n'avait fait que pousser les hurlements les plus plaintifs depuis notre naufrage, et qui succomba à la fatigue et à l'épuisement. À partir de ce moment il me passa de drôles d'idées par la tête; j'avais l'esprit tout troublé. Tantôt, il me semblait voir se dresser devant moi de magnifiques châteaux; tantôt je croyais entendre les chiens aboyer; tantôt encore je voyais la fumée sortir des cheminées, et me flattais de voir bientôt un terme à nos souffrances. Vaine illusion! c'étaient des têtes de sapins et d'épinettes que je prenais pour des châteaux.

Cependant, nous marchions toujours et huit grandes journées s'étaient écoulées depuis notre naufrage. Deux matelots, deux beaux-frères, demandèrent comme une faveur

qu'on les étendît l'un en face de l'autre, qu'on les recouvrit de neige jusqu'au cou, et qu'on les laissât mourir; c'est ce que nous fîmes.

Vers la fin de cette journée, nous trouvâmes une hache dans le bois; un peu plus loin nous aperçûmes une grange remplie de foin, et dans laquelle nous découvrîmes un morceau de beurre et quelques biscuits; je voulus rester ici, déclarant à mes compagnons que je n'avais pas la force d'aller plus loin.

Ce fut alors qu'un jeune matelot de l'équipage, d'une force et d'un courage plus qu'humains, vint à mon aide et me força de le suivre, me disant que tant qu'il me resterait un souffle de vie, il m'obligerait à marcher. Sans ce jeune homme, qui répondait au nom de Tom, pas un de nous n'aurait survécu, tant notre découragement était profond.

En effet, à partir de cette grange pas moins de trois rivières vinrent coup sur coup s'opposer à notre passage. Tom se mit à l'oeuvre, construisit de petits radeaux avec des branches, et nous traversa les uns après les autres, tantôt poussant le radeau avec une perche, tantôt se jetant à l'eau jusqu'au cou et le conduisant avec ses bras,

Après avoir ainsi passé la troisième rivière, nous aperçûmes quelques vaches dans un bois; évidemment nous n'étions pas loin des habitations. Nous forçâmes les vaches à marcher et les suivîmes. L'instant d'après nous frappions à la porte d'une cabane; il était environ huit heures du soir. En arrivant à cette cabane, je tombai dans une de ces fontaines semblables à celles que nos gens ont quelquefois auprès de leurs maisons, et je faillis m'y noyer; cette demeure était occupée par une famille écossaise qui parut bien contrariée de notre visite, attendu la brèche que nous devions faire à ses

provisions plus que précaires, et déjà même fortement entamées.

À quelque distance de cette première cabane s'en trouvaient deux autres. Les habitants de ces trois maisons se réunissent donc, et après conseil tenu entre eux, ils nous divisent en deux bandes; ceux pour qui il y a encore quelque espoir de salut sont envoyés à un village plus considérable, situé à une distance de quelques milles; moi et deux matelots de l'équipage, on nous enferme dans une hutte, au milieu de laquelle on allume un grand feu. On nous dit que tenter de nous sauver est peine perdue, et qu'il serait inhumain de notre part de vouloir manger les provisions qui profiteront si bien à ceux pour qui il y a encore espoir. En conséquence de toutes ces raisons, on nous fait don à chacun d'un hareng fumé et de deux pommes de terre puis, on nous souhaite une bonne nuit, et... un bon voyage!

À peine étions-nous ainsi installés que voilà un de mes compagnons qui entre dans un délire furieux. Il saisit un banc qui se rencontre sous sa main, et se met à me frapper à la tête, en me disant: « Pilote, je vais te tuer, c'est toi qui nous a fait faire naufrage. » Enfin, notre homme fait si bien qu'il passe au beau milieu du feu, et que le feu prend à ses bas. Ses bas brûlent, ses jambes brûlent, et il ne le sent pas. Craignant qu'il ne mette le feu à la cabane et nous fasse rôtir tous trois, je me traîne comme je puis, sur les genoux et les coudes, je le pousse et parviens à le mettre dehors. Le lendemain, on le trouva mort, dans une mer de mélasse. Notre homme avait aperçu une tonne dans un coin, et croyant y trouver autre chose que de la mélasse, il s'était couché, la bouche tendue dans la direction de la champelure; puis il avait ouvert cette dernière et n'avait pas eu la force de la refermer.

Deux jours plus tard mon autre compagnon mourut. Je demeurai trois jours entiers dans cette hutte maudite, n'ayant mangé, durant ce temps, que les trois pommes de terre qu'on m'avait données, le hareng étant immangeable.

J'étais donc là, faible à ne pouvoir plus remuer, et me préparant de mon mieux à mourir. Tout à coup, la porte de ma cabane s'ouvre, et je vois entrer deux grands et gros garçons qui viennent droit à moi et me demandent si je suis Français. Sur ma réponse affirmative, ils m'annoncent qu'ils viennent me chercher; qu'ils ont été envoyés à cet effet par leur grand-mère, vieille Française qui demeure à quelques milles de là, laquelle a entendu parler de moi, et s'intéresse à mon sort; – je ne me le fais pas dire deux fois, et je pars avec eux.

Il me portèrent dans leurs bras, et après quelques heures de marche, nous parvînmes à un village assez considérable où je retrouvai mes anciens compagnons, plus les deux beaux-frères que nous avons ensevelis sous la neige; on était allé à leur recherche, le troisième jour après que nous les eûmes laissés sur la route, et, chose que je n'ai jamais pu m'expliquer, ils vivaient encore.

Je fus l'objet de toutes sortes de bons soins et d'attentions délicates de la part de ma famille adoptive, que je prie Dieu de bénir.

Cependant je n'étais que depuis quelques jours seulement dans leur maison, lorsque tout à coup, et à quel propos je n'en sais trop rien, un Français qui se trouvait dans ce village, par hasard, se prit d'une passion étrange pour la chirurgie. Le fait est que chacun de nous avait quelque partie du corps plus ou moins gelée: l'un, les pieds, l'autre les mains, celui-ci, la jambe, un même, la cuisse.

De gré ou de force, notre homme s'emparait, chaque jour, de quelque pauvre misérable, et le soumettait à ses opérations barbares.

Un jour je le vis à l'oeuvre, et les cheveux m'en redressent sur la tête, rien que d'y penser. Sur une table étaient rangés un ciseau de menuisier, un maillet, une écorce de cèdre, un plat d'eau et du linge. Avec l'écorce, il ceignit le bras fortement, le ciseau fut appliqué sur le poignet, et en trois coups, la main était d'un côté, le bras, de l'autre. « Est-ce comme ça, lui dis-je, que vous faites les opérations dans ce pays-ci? »

– « Est-ce que par hasard, vous y trouvez quelque chose à redire? » reprit mon homme, « préparez-vous, votre tour arrive. »

Le lendemain, notre docteur amputa une cuisse; c'était celle d'un de ces deux matelots que nous avions laissés dans le bois, et recouverts de neige. L'opération fut faite à l'aide d'un couteau de cuisine et d'une égoïne; elle fut si bien faite que l'opéré mourut quelques heures après. Deux autres perdirent encore le même jour l'un, des doigts, l'autre, des orteils, toujours avec le ciseau et le maillet. Enfin, mon tour avait été fixé au dimanche.

Ce jour-là, je me levai de grand matin. Je demandai un couteau et une pierre. J'aiguistai mon couteau, et me mis en frais de m'opérer moi-même. Aidé d'un des garçons de la maison, je m'amputai neuf orteils... c'est depuis ce temps-là que je boite en marchant!

Je demeurai dans la cabane de cette vieille Française ou *Jersiaise* (car la vieille ne connaissait pas trop son origine) jusqu'au 15 mai. Alors je dis adieu à mes hôtes, et m'embarquai à bord d'une goélette venue dans ces parages

pour la pêche aux loups-marins, et qui faisait voile vers les Îles de la Madeleine.

Rendu aux Îles de la Madeleine, on me débarqua sur la grève, et je me mis à me promener sur le rivage, ne sachant trop à quelle porte aller frapper, lorsque tout à coup, un vieillard m'aborda, et me dit: « Étranger, je vous offre ma maison pour abri, mais malheureusement, je ne puis vous offrir rien à manger. Depuis plusieurs jours, moi et ma famille nous n'avons pour toute nourriture que de l'eau de foin bouilli. »

Le fait est qu'une disette affreuse régnait dans l'Île. Une goélette qui devait apporter des provisions à ces pauvres gens l'automne d'aparavant, n'était pas venue, de sorte qu'ils étaient réduits à la dernière extrémité.

J'acceptai l'offre de ce bon vieillard, et heureusement, comme vous allez voir, je pus me rendre utile à lui et à sa famille, ainsi qu'à plusieurs autres de l'endroit.

Au large des Îles de la Madeleine se trouvaient un assez grand nombre de barques de pêcheurs américains. Or à cause de l'inimitié qui existait entre ces Américains et les habitants des îles, les premiers ne voulaient fournir aux insulaires aucune provision; je me décidai d'y aller.

À peine leur eus-je dit que j'étais Canadien et pilote qu'ils m'accueillirent à bras ouverts; ils chargèrent mon canot de provisions que j'allai distribuer aux gens de l'île. Je fis de nouveau plusieurs visites à ces Américains, et toujours avec le même succès.

Après un séjour de trois semaines dans ces lieux, je m'embarquai à bord d'un bâtiment qui faisait voile vers Québec; M. Brossard, curé de l'endroit eut la générosité de me prêter cinq piastres.

J'arrivai à Québec avec mon apprenti, (qui est aujourd'hui pilote) le 29 juin. J'eus beaucoup de peine à me faire reconnaître des miens qui me croyaient mort et enterré depuis longtemps.

.....
.....

Trois années entières s'étaient écoulées depuis ces événements, lorsqu'un jour, un Anglais, se donnant comme étranger, vint me demander à ma résidence, rue Saint-Joseph. Jugez de ma surprise, lorsque je reconnus l'ancien capitaine du *Columbus!* Inutile de vous dire que nous passâmes un plaisant quart d'heure ensemble, et que la conversation ne languit pas. Il partait, sous quelques jours, pour l'Angleterre avec un bâtiment dont il avait le commandement, et me demanda de vouloir bien le piloter; ce que je fis.

Lorsque je le quittai, au Bic, j'eus malgré moi, un serrement de coeur. En effet, son bâtiment était un des plus vieux et des plus usés que j'aie jamais vus; je n'aurais jamais voulu affronter les tempêtes de l'océan avec une pareille bicoque. Malheureusement mes pressentiments se sont réalisés; le pauvre capitaine fit naufrage durant la traversée et se noya.

Je n'ai jamais revu aucun de mes autres compagnons; seulement quelques matelots de passage à Québec, sont venus de temps à autres frapper à ma porte, disant qu'ils avaient fait autrefois un naufrage avec moi et qu'ils désiraient bien me voir; malheureusement, j'étais toujours absent dans ces circonstances. À plusieurs reprises aussi, d'autres pilotes m'ont dit avoir vu des matelots qui demandaient de mes nouvelles, et leur parlaient de cette aventure; il n'y a pas plus

de trois ans que l'un d'eux s'informait si je vivais encore. J'ai oublié de vous dire que deux ans après mon retour j'ai revu, à Québec, un des petits fils de cette vieille femme qui m'avait hébergé sur l'île Saint-George: le pauvre jeune homme, je l'ai fêté de mon mieux. »

Tel fut le récit de mon vieil ami.

A. B. Routhier

Les deux voix du monde

Sur leurs trônes croulants les rois se sont émus,
Les peuples terrifiés ont relevé la tête;
Et tous ont écouté comme un bruit de tempête,
Comme des cris puissants sur les flots répandus,
Que les vents apportaient des quatre coins du monde.
Or parmi ces grands bruits et ces grandes rumeurs,
L'oreille distinguait deux immenses clameurs,
Fortes comme les voix de l'ouragan sur l'onde,
Qui résonnaient au loin et jetaient dans les coeurs
L'allégresse riante et la douleur profonde,
Les espoirs consolants et les sombres terreurs!

L'une disait: belle Italie,
Toi qui régnas sur l'univers,
Relève ta tête avilie,
Tes enfants vont briser tes fers.
Entonne un hymne d'allégresse,
Souris à ton ciel embaumé,
Reprends ton antique jeunesse;
Ton beau soleil s'est ranimé!

Assez gémir, pauvre captive,
Sous la main de fer des tyrans.
N'entends-tu pas, là, sur la rive
Les cris vainqueurs de tes enfants?
Ne vois-tu pas briller un glaive

Au-dessus de tes oppresseurs?
Non, non, ce n'est pas un vain rêve;
Ils sont nés tes libérateurs!

Assez longtemps courber la tête
Devant d'ignobles préjugés.
À bas! À bas! le faux prophète!
Que les principes soient vengés!
Que bientôt la Raison humaine,
La Justice et la Liberté
Reprennent partout leur domaine
Et renversent la papauté.

Assez longtemps la tyrannie
Des prêtres et des cardinaux
Vous abreuva d'ignominie
Et d'outrages toujours nouveaux;
Italiens, peuple de braves,
Encor quelques jours de combats,
Et vous ne serez plus esclaves
Des caprices des potentats.

Que le préjugé qui succombe
Demande au ciel des protecteurs,
Et que le despote qui tombe
Appelle des libérateurs!
La révolution sublime,
Ouvrant sa gueule de lion,
Engloutira comme un abîme
Tous les ennemis de son nom!

Car l'ère nouvelle est venue
Et la vérité doit enfin,
Comme l'éclair, percer la nue
Et découvrir le vrai chemin.
C'en est fait des vieilles croyances;
Le monde en est enfin lassé;
Il lui faut d'autres espérances:
Le règne du Christ est passé!

Déjà l'Europe est dans l'attente
De ce renversement total;
La tyrannie est chancelante
Sur son infâme piédestal!
Déjà l'Italie est en face
Des bords du nouvel avenir,
Et ses destins, quoique l'on fasse,
Doivent aujourd'hui s'accomplir.

Courage donc, belle Italie,
Toi qui régnas sur l'univers,
Relève ta tête avilie,
Tes enfants vont briser tes fers.
Entonne un hymne d'allégresse
Souris à ton ciel embaumé,
Reprends ton antique jeunesse;
Ton beau soleil s'est ranimé!

L'autre voix résonnait dans le fonds des vallées,
Sur la cime des bois, sur la crête des monts,
Comme les sonores volées
Que les cloches du soir envoient par les vallons,
Comme les flots pressés des fanfares de sons
Dont l'orgue harmonieux emplît par intervalles
Les portiques sacrés des grandes cathédrales.
C'était comme un orchestre immense, universel,
Jetant ses grandes voix jusqu'aux voûtes du ciel.

Ô siècle infâme! disait-elle,
Il ne manquait plus à ton front
Que l'ignominie éternelle
D'oser vouloir jeter l'affront
À la plus sublime figure
Qui brille en cet âge pervers!
D'oser, aux yeux de l'univers,
Profaner de ta main impure
Tout ce que ce monde exécra
A de plus grand, de plus sacré!

Arrière, siècle abominable,
Et vous, ses criminels enfants,
Qui flattez son rêve coupable,
Et portez ces drapeaux sanglants!
L'Église et sa tête suprême,
Ce sont des puissances de Dieu
Qui ne craignent ni fer, ni feu,
Parce que le Verbe lui-même,
Dieu, l'Éternelle vérité,
Leur promet l'immortalité!

La Papauté! c'est un grand arbre
Dont le tronc est de diamant,
Dont les assises sont de marbre
Et qui touche le firmament!
La Papauté! c'est un colosse
Que l'homme ne renverse pas;
Et quand des milliers de soldats
Seraient à lui creuser sa fosse,
Nous la croirions debout encor
Avec son diadème d'or!

C'est une immense pyramide
Assise sur tous les pouvoirs,
Qui dresse sa tête intrépide
Au-dessus des nuages noirs!
Et quand le flot vainqueur des âges
Et la puissance des tyrans
N'ont pu, pendant dix-neuf cents ans,
La renverser sous leurs orages,
Vous espérez, peuples de nains,
La voir s'écrouler sous vos mains!

Pauvres insensés qu'on égare,
Ne connaîtrez-vous donc jamais
Que l'on ne souille pas la tiare
Comme la pourpre des palais?
En vain aurez-vous pour complices
La force ignoble des Césars,
Judas, portant vos étendards,
Vos scribes et leurs artifices;

En vain, pour la centième fois,
Dresserez-vous encor la croix;

Le Christ n'aura pas deux Calvaires!
Allez donc, ô fiers potentats,
Levez vos sanglantes bannières
Et vos légions de soldats;
Conduisez vos grandes armées
Contre les prêtres du Seigneur.
Peut-être acquerrez-vous l'honneur
D'enchaîner des maisons désarmées,
De courber quelques fronts tremblants
Et de souiller des cheveux blancs.

Peut-être pourrez-vous sur Rome
Aller planter votre drapeau
Et proscrire celui qu'on nomme
Le Représentant du Très-Haut.
Mais il restera Roi du monde,
Puisque *son Royaume est du ciel!*
Le front levé vers l'Éternel,
Il ira sur la mer profonde,
Et comme le Christ autrefois,
Il la calmera de sa voix.

Et toujours, comme un phare immense,
Dominant l'horizon des temps,
Éclairant le monde en démence
Et dirigeant ses pas errants,
Comme l'étoile merveilleuse
Conduisant les mages vers Dieu,

Comme la colonne de feu
Dont la lueur miraculeuse
Guidait les enfants d'Israël
Aux champs promis par l'Éternel,

La Papauté, victorieuse,
Souveraine de l'univers,
Voguera, calme et radieuse,
Sur les flots des âges pervers,
Comme autrefois l'arche sublime
Flottant sur les cimes des monts.
Peuples et Rois, courbez vos fronts,
Et, sur les vagues de l'abîme,
Comme un char d'immortalité,
Laissez passer la Papauté!

Ainsi disaient les voix dans l'horizon immense,
Et la terre inclinée écoutait en silence;
Et les mortels, rêvant aux siècles à venir,
S'entredisaient tremblants: que va-t-il advenir

.....

La main de Dieu planait, rayonnante, sublime,
 Au-dessus de l'immensité,
Comme autrefois l'Esprit sur les eaux de l'abîme;
Et les saints habitants de la sainte cité
Regardaient étonnés cette main foudroyante
Qui semblait se suspendre aux profondeurs du ciel,
Et jeter à la terre un défi solennel!
Elle était immobile, et grande et menaçante,
Elle semblait attendre et nul ne connaissait
Combien de temps encor cette main attendrait.

Même les Immortels ignoraient ce mystère,
Car c'étaient un secret de Dieu!
Mais sur les pans du ciel un long glaive de feu
Inscrivait lentement les destins de la terre;
Et des voix, qui passaient dans le ciel solitaire,
Disaient à ceux qui croient: « séchez, séchez vos pleurs,
« Car vos cris sont montés jusqu'à Dieu votre Père,
« Et bientôt va briller le jour de ses fureurs! »

Table

Alfred Garneau	3
Assis sur l'herbe	4
À une jeune fille	6
J. Auger	7
Mes premiers vers.....	8
Paysage	9
J.-M. Le Moine	10
L'oiseau bleu	11
Mme P. L.	13
Souvenir.....	14
Abbé Charles Trudelle	18
Les Bois-Francs	19
Ch. de Cazes	56
La tempête	57
Léon-Pamphile Lemay	60
Histoire d'un ange	61
Le sommeil de l'enfant.....	73
Auguste Soulard	76
L'expérience	77
François-Magloire Derome	79
L'avocat Paul	80
Auguste Soulard	113
Voyage à Rimouski par eau.....	125
Valre Guillet	130
Un petit épisode du siège de Québec en 1775.....	131
Benjamin Sulte	137

Le tombeau du marin.....	138
James Donnelly	142
Adieu à 1865.....	143
Emm. Blain de St. Aubin	149
Le coeur et la volonté.....	150
P.J.U. Baudry	152
Mourir!.....	153
A. A. Boucher	155
Le retour du pêcheur.....	156
Satire contre un mauvais poète.....	158
Z. Mayrand.....	160
La mère et l'enfant.....	161
F. A. H. Larue	163
Un naufrage dans le golfe.....	164
A. B. Routhier	177
Les deux voix du monde.....	178

Cet ouvrage est le 202^{ème} publié
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
n'est subventionné par aucun gouvernement
et est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.